



ÉDUCATION CIVIQUE 11

Ensemble de ressources intégrées (2005)

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre:

Éducation civique 11 : ensemble de ressources intégrées 2005

Trad. de: Civics 11: integrated resource package.

Également offert sur Internet.

ISBN 0-7726-5471-9

1. Éducation civique (Enseignement secondaire) – Colombie-Britannique. 2. Science politique – Étude et enseignement (Secondaire) – Colombie-Britannique. I. British Columbia. Ministry of Education.

LB1584.5.C2C5814 2005

320.471'071'2711

2005-960255-4

Tous droits réservés © 2005 Ministry of Education of British Columbia

Avis de droit d'auteur

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.

Avis de propriété exclusive

Ce document contient des renseignements privés et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

Exception limitée à l'interdiction de reproduire

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les administrateurs, par les organismes faisant partie du Educational Advisory Council et identifiés dans l'arrêté ministériel, et par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la *School Act* ou *Independent School Act* (lois scolaires).

REMERCIEMENTS

Remerciements	5
---------------------	---

PRÉFACE : COMMENT UTILISER CET ENSEMBLE DE RESSOURCES INTÉGRÉES

Préface	7
---------------	---

INTRODUCTION • ÉDUCATION CIVIQUE 11

Vue d'ensemble du programme d'études	11
Raison d'être	11
Exigences et crédits de fin d'études	11
Examen du programme du secondaire deuxième cycle	11
Objectifs du programme d'études d'Éducation civique 11	11
Composantes du programme d'études	12
Durée d'enseignement suggérée	13
Le programme d'études d'Éducation civique 11 en un coup d'œil	14
Considérations concernant la présentation du programme d'études	15

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Résultats d'apprentissage prescrits	23
---	----

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Introduction	29
Éléments clés	33
Indicateurs de réussite	34

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Introduction	47
Considérations sur l'enseignement et l'évaluation	47
Contenu des unités	49
Survol de l'évaluation – Tableau	51
Unité 1 : Civisme actif - Rôles et responsabilités des individus	57
Unité 2 : Exercice des pouvoirs	67
Unité 3 : Droits et responsabilités	77
Unité 4 : Culture, langue, patrimoine et communauté	85
Unité 5 : Environnement et géographie	95
Unité 6 : Relations internationales	103

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Introduction	123
Sites Web sélectionnés	127

GLOSSAIRE

Glossaire	139
-----------------	-----

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes et tous les organismes partenaires qui, sous la responsabilité d'Adrienne Gnidec, du Ministère, ont contribué à l'élaboration du cours d'Éducation civique 11.

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Wayne Axford (2004)	District scolaire n° 40 (Burnaby)
Brian Cross (2004)	District scolaire n° 91 (Nechako Lakes)
Bruce Bingham (2004)	District scolaire n° 82 (Coast Mountains)
Roxine Hameister (2004)	District scolaire n° 68 (Nanaimo)
Harry Lewis (2004-05)	District scolaire n° 61 (Greater Victoria)
Barbara Odenwald (2004-05)	District scolaire n° 38 (Richmond)
Mike Perry-Whittingham (2004-05)	District scolaire n° 38 (Richmond)
GT Publishing Services, Ltd.	Coordination du projet et rédaction

SITES DE MISE À L'ESSAI

Les écoles suivantes ont mis à l'essai la version préliminaire de cet ERI de septembre 2004 à janvier 2005.

Caledonia Secondary School Bruce Bingham	District scolaire n° 82 (Coast Mountains)
Coquitlam Continuing Education Christianne Zurowski	District scolaire n° 43 (Coquitlam)
D.W. Poppy Secondary School Angelo Pandolfo	District scolaire n° 35 (Langley)
Nechako Valley Secondary School Brian Cross	District scolaire n° 91 (Nechako Lakes)
Reynolds Secondary School Harry Lewis	District scolaire n° 61 (Greater Victoria)
Summerland Secondary School David Stathers	District scolaire n° 67 (Okanagan Skaha)

CADRE CONCEPTUEL DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Les personnes suivantes ont participé à l'élaboration du cadre conceptuel du nouveau cours d'Éducation civique 11 :

Wayne Axford	BC Teachers' Federation
Rick Beardsley	BC Teachers' Federation
Roland Case	Université Simon Fraser
Pat Clarke	BC Teachers' Federation
Rick Craig	Law Courts Education Society
Ellen Ellis	BC Teachers' Federation
Steve Garland	BC Principals' and Vice-Principals' Association
Deirdre Moore	BC Teachers' Federation
Walt Werner	Université de la Colombie-Britannique

Cet Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit l'information de base dont les enseignants auront besoin pour la mise en œuvre du programme d'Éducation civique 11.

L'information contenue dans ce document est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les composantes de cet ERI.

INTRODUCTION

L'introduction fournit des renseignements généraux sur le programme d'études d'Éducation civique 11, tout en en précisant les points particuliers et les exigences spéciales.

Cette section renferme les renseignements suivants :

- la raison d'être du programme d'études d'Éducation civique 11 dans les écoles de la Colombie-Britannique,
- les objectifs du programme d'études,
- la description des composantes du programme, qui sont regroupées en fonction des résultats d'apprentissage prescrits partageant un intérêt commun,
- une vue d'ensemble schématisée du contenu du programme d'études,
- diverses considérations concernant la mise en œuvre du programme.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les *résultats d'apprentissage prescrits* représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque matière. Ils expriment ce que les élèves sont censés savoir et faire à la fin du cours.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des ensembles d'indicateurs de réussite précis pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Les indicateurs de réussite décrivent ce que les élèves devraient être en mesure

de faire pour montrer qu'ils satisfont entièrement aux exigences du programme d'études pour la matière et l'année en question. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu servant à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Cette section renferme une série d'unités abordant des groupes de résultats d'apprentissage prescrits organisés par sujet ou thème. Les unités ont été élaborées et mises à l'essai par des enseignants de la Colombie-Britannique et elles servent à faciliter l'évaluation formative. Ces unités ne constituent que des suggestions et les enseignants peuvent les utiliser ou les modifier au besoin à mesure qu'ils planifient la mise en œuvre du programme d'études.

Chaque unité mentionne les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés, la durée d'enseignement suggérée, une série d'activités d'évaluation, un choix pertinent de sites Web et des exemples d'instruments d'évaluation.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Cette section renferme des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage; elle inclut l'URL permettant de consulter le document contenant les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études d'Éducation civique 11.

GLOSSAIRE

Certains des termes utilisés dans cet Ensemble de ressources intégrées sont définis dans le glossaire.



INTRODUCTION

Éducation civique 11

Cet ensemble de ressources intégrées (ERI) constitue le programme d'études officiel du Ministère pour le cours d'Éducation civique 11. L'élaboration de cet ERI a été guidée par les principes suivants :

- L'apprentissage nécessite la participation active de l'élève.
- Chacun apprend à sa façon et à son rythme.
- L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

Par ailleurs, ce document tient compte du fait que des jeunes aux antécédents, aux intérêts, aux aptitudes et aux besoins variés fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique. Dans la mesure du possible, les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les activités d'évaluation tentent de répondre à ces besoins et de garantir l'égalité de tous les apprenants ainsi que leur accès à ce programme d'études.

L'élaboration du nouveau cours d'Éducation civique 11 est fondée sur les recommandations résultant du processus de consultation qui s'est tenu de 2001 à 2003 sur les exigences du diplôme de fin d'études secondaires. De septembre à décembre 2004, le public a pu examiner la version préliminaire du programme d'études d'Éducation civique 11 et y réagir. Cette version préliminaire a aussi été mise à l'essai dans des écoles de la province. Ce document tient compte des commentaires obtenus des éducateurs, des élèves, des parents et d'autres collaborateurs du monde de l'éducation.

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Raison d'être

Le programme d'études d'Éducation civique 11 a pour but d'aider les élèves à accroître leur capacité et leur volonté de participer de manière active et responsable à la vie communautaire. Ce programme d'études donne aux élèves l'occasion de réfléchir, individuellement et avec d'autres, aux affaires civiques, tant à l'échelle locale que mondiale, afin de devenir des décideurs avertis capables de participer à une action civique.

Le cours d'Éducation civique 11 donne aux élèves l'occasion de se forger des opinions éclairées sur certains enjeux et de participer à des projets pertinents sur le plan social et à des apprentissages

concrets en vue de développer leur esprit civique. Ce cours permet aux élèves de relier leur apprentissage scolaire à leurs devoirs et leurs attentes sur le plan civique, de développer leur sentiment d'appartenance à la société et d'accroître leur aptitude à jouer un rôle actif en tant que citoyens du Canada et du monde.

Exigences et crédits de fin d'études

Le cours d'Éducation civique 11 est un des trois cours officiels que doivent suivre les élèves s'ils veulent satisfaire aux exigences du diplôme de fin d'études secondaires dans le domaine des sciences humaines. Ce cours vaut quatre crédits et doit être signalé en tant que tel au ministère de l'Éducation pour les besoins des relevés de notes. Il faut inscrire les cotes et les pourcentages relatifs à ce cours. Il n'est pas possible d'obtenir un crédit partiel pour ce cours.

Le code du cours d'Éducation civique 11 est CIVF 11. Ce cours est aussi offert en anglais (*Civic Studies 11*); le code est alors CIV 11.

Examen du programme du secondaire deuxième cycle

Bien que l'approche pédagogique du programme d'études d'Éducation civique 11 soit de nature expérientielle et mette l'accent sur la participation active du citoyen, un examen du programme du secondaire deuxième cycle fait partie de ce cours; cet examen vaut 20 % de la note finale du cours. Tous les élèves qui suivent le cours d'Éducation civique 11 doivent passer l'examen s'ils veulent obtenir les crédits de ce cours.

Pour plus d'information, consulter la section « Examens » du site Web du ministère de l'Éducation : <http://www.bced.gov.bc.ca/exams/>

Objectifs du programme d'études d'Éducation civique 11

Les multiples objectifs suivants s'inspirent des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études d'Éducation civique 11 et sont représentés dans chaque composante du programme d'études :

- Les élèves acquerront les connaissances qui leur permettront de devenir plus conscients des liens qui les unissent au monde civique et de leurs

responsabilités en tant que membres des diverses communautés locales et mondiales.

- Les élèves apprendront à accéder à une gamme de renseignements et de points de vue portant sur divers enjeux d'ordre civique, et à exercer leur pensée critique sur ces questions.
- Les élèves apprendront à devenir des décideurs avertis en matière d'affaires publiques, capables de mieux évaluer les conséquences de leurs choix sur eux-mêmes et sur les autres.
- Les élèves apprendront à devenir des citoyens actifs et des agents de changement responsables.

Composantes du programme d'études

Chaque composante du programme d'études consiste en un ensemble de résultats d'apprentissage prescrits qui partagent un intérêt commun. Les résultats d'apprentissage prescrits du cours d'Éducation civique 11 sont regroupés sous les composantes suivantes :

- Compétences et méthodes propres à l'éducation civique
- Civisme éclairé
- Considérations civiques
- Civisme actif

Ces quatre composantes ont pour but de définir les résultats d'apprentissage prescrits; elles ne servent aucunement à proposer une présentation linéaire du cours.

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

Cette composante fait état des compétences et des méthodes que les élèves développent lorsqu'ils explorent les thèmes présentés dans le cours d'Éducation civique 11. Tout au long des enquêtes rigoureuses qu'ils effectuent à partir de connaissances et de valeurs qu'ils abordent sous toutes sortes d'angles, les élèves assimilent de nouvelles connaissances, apprennent à se forger des arguments et des convictions solides et à les partager, puis en viennent à comprendre de quelle façon s'y prendre pour faire preuve d'un civisme éclairé, délibéré et actif.

Parmi les compétences acquises dans les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante, notons :

- les compétences de pensée critique;
- l'aptitude à utiliser les médias et les compétences en recherche;

- les compétences en communication;
- les compétences et les attitudes propres à la participation active au sein de la communauté.

Civisme éclairé

À la base de toute société démocratique se trouvent des citoyens avertis. Cette composante du programme d'études a pour but d'aider les élèves à participer de manière active et efficace au discours civique canadien; elle offre donc aux élèves des moyens d'accroître les connaissances dont ils ont besoin afin de devenir des décideurs éclairés sur une gamme de questions d'ordre civique. Voici les thèmes abordés dans cette composante :

- les événements et facteurs qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle des individus dans la société,
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté,
 - l'environnement et la géographie,
 - l'exercice des pouvoirs,
 - les droits et responsabilités,
 - les relations internationales;
- le système politique et gouvernemental canadien;
- le droit canadien;
- le droit international et les affaires internationales;
- les droits, libertés, responsabilités et privilèges des citoyens;
- les droits de la personne.

Considérations civiques

Les considérations civiques portent sur les aptitudes des élèves, individuellement et en groupes, à prendre des décisions éclairées sur des sujets qui les concernent et qui concernent autrui. Dans cette composante, les élèves apprennent à évaluer les décisions d'ordre civique qui concernent une gamme d'enjeux liés à la définition de l'identité canadienne.

Voici les sujets abordés dans cette composante :

- les principes fondamentaux de la démocratie et leurs répercussions sur des questions d'ordre civique;
- la dynamique du pouvoir;
- le rôle des valeurs et des croyances dans le processus de prise de décisions;
- le filet de sécurité sociale canadien;
- le rôle du Canada dans les affaires internationales;
- les concepts rattachés au terme « citoyen canadien ».

Civisme actif

Le civisme actif renvoie à l'aptitude et au goût des citoyens de faire avancer leurs propres intérêts civiques et de procéder à des changements sociaux efficaces et responsables. Le fait de s'engager dans des actions personnelles et sociales responsables contribue à forger l'appartenance à la communauté et la responsabilité collective.

Cette composante donne aux élèves l'occasion :

- de comprendre leur rôle dans les processus civiques;
- d'examiner une gamme de processus civiques afin de mieux comprendre leur fonctionnement et d'évaluer leur pertinence selon les besoins;
- d'acquérir des expériences de première main en matière de processus civiques et de comprendre les différents mécanismes de la participation publique;
- d'adopter un point de vue sur un enjeu civique particulier et de mettre en œuvre un plan d'action lié à cet enjeu.

Durée d'enseignement suggérée

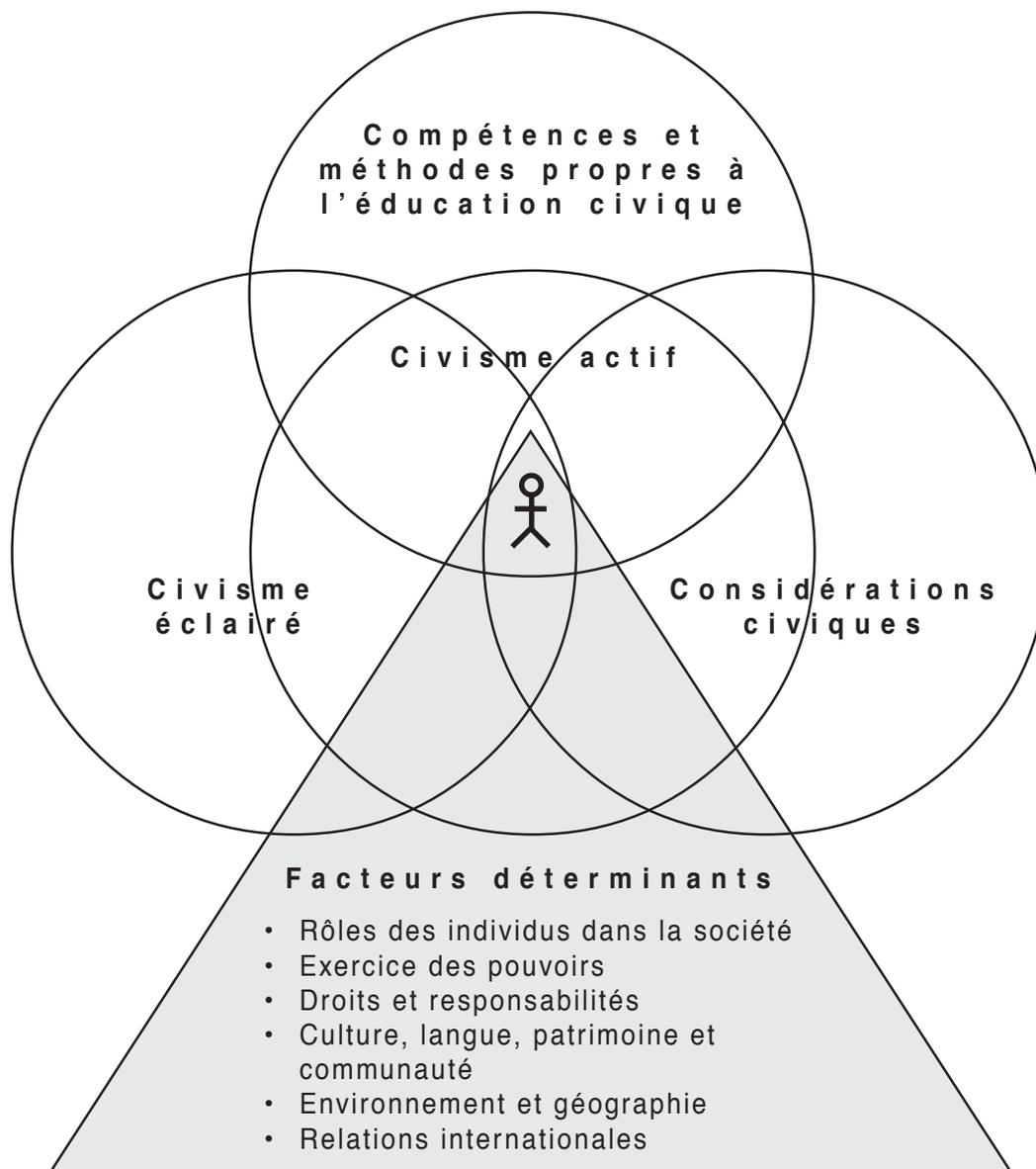
Le cours d'Éducation civique 11 est un cours de 4 crédits, équivalant normalement à environ 120 heures de cours. Même si les décisions concernant la répartition des heures de cours sont laissées au jugement des enseignants, le programme d'études a été conçu de façon que les enseignants puissent consacrer un grand nombre d'heures à l'étude des résultats d'apprentissage qui exigent le recours aux processus mentaux supérieurs (plutôt qu'aux résultats d'apprentissage qui exigent seulement que les élèves montrent leurs connaissances des faits associés aux sujets du cours). En règle générale, les résultats d'apprentissage qui renvoient aux processus mentaux supérieurs apparaissent dans les composantes suivantes :

- Compétences et méthodes propres à l'éducation civique
- Considérations civiques
- Civisme actif

Comme il est prévu que l'enseignement lié à ces résultats d'apprentissage sera intégré à l'enseignement lié à l'apprentissage factuel (consulter la section « Modèles d'évaluation formative » de cet ERI, qui comporte des exemples sur la façon de procéder), les enseignants pourront ne pas juger nécessaire de faire

correspondre les heures de cours aux composantes du programme d'études. Toutefois, pour être fidèles au but de ce cours, les enseignants doivent mettre l'accent sur ces résultats d'apprentissage, et particulièrement sur les activités d'enseignement qui permettent aux élèves de s'engager activement dans les processus civiques (y compris les processus d'enquête, de critique, d'analyse et de défense d'une cause), plutôt que sur les activités qui se limitent à une assimilation du contenu du cours. Le tout devrait se traduire à la fois dans la répartition des heures de cours et dans le barème utilisé pour noter la performance de l'élève. Pour en savoir plus, consulter le tableau « Survol de l'évaluation » de la section « Modèles d'évaluation formative ».

LE PROGRAMME D'ÉTUDES D'ÉDUCATION CIVIQUE 11 EN UN COUP D'ŒIL



Objectifs du cours d'Éducation civique 11

- Les élèves acquerront les connaissances qui leur permettront de devenir plus conscients des liens qui les unissent au monde civique et de leurs responsabilités en tant que membres des diverses communautés locales et mondiales.
- Les élèves apprendront à accéder à une gamme de renseignements et de points de vue portant sur divers enjeux d'ordre civique, et à exercer leur pensée critique sur ces sujets.
- Les élèves apprendront à devenir des décideurs avertis en matière d'affaires publiques, capables de mieux évaluer les conséquences de leurs choix sur eux-mêmes et sur les autres.
- Les élèves apprendront à devenir des citoyens actifs et des agents de changement responsables.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les éducateurs à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la présentation de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants. Cette section comprend les renseignements suivants :

- les façons de répondre aux besoins locaux,
- la participation des parents et des tuteurs,
- la création d'un milieu d'apprentissage positif,
- la confidentialité,
- l'intégration, l'accessibilité et l'égalité,
- la collaboration avec l'école et la communauté,
- la collaboration avec la communauté autochtone,
- les technologies de l'information et des communications,
- le droit d'auteur.

Façons de répondre aux besoins locaux

Dans le programme d'études d'Éducation civique 11, divers choix s'offrent à l'enseignant et à l'élève quant à la façon d'explorer les sujets pouvant leur permettre d'atteindre certains résultats d'apprentissage. Cette flexibilité permet aux éducateurs de planifier leurs cours de façon à s'adapter aux besoins particuliers de leurs élèves et aux besoins locaux. Il pourra être pertinent de donner aux élèves la possibilité de fournir leurs suggestions au moment de la sélection des sujets.

Si des sujets particuliers ont été incorporés dans les résultats d'apprentissage, tous les élèves doivent avoir l'occasion de les étudier. L'intégration de ces sujets ne doit pas exclure d'autres enjeux qui pourraient se révéler pertinents pour chaque communauté scolaire.

Participation des parents et des tuteurs

La famille joue un rôle essentiel dans le développement des attitudes et des valeurs de l'élève. L'école, quant à elle, joue un rôle de soutien en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études. Les parents et les tuteurs peuvent appuyer, enrichir et approfondir le programme d'études d'Éducation civique 11 à la maison.

Il importe d'informer les parents et les tuteurs de tous les aspects du programme d'études d'Éducation

civique 11. Les enseignants, avec le concours des administrateurs, peuvent choisir d'avoir recours aux stratégies suivantes :

- Informer les parents, les tuteurs et les élèves des résultats d'apprentissage prescrits pour le cours en leur distribuant un plan de cours au début du cours.
- Accéder aux demandes des parents et des tuteurs de discuter des plans de cours des diverses unités, des ressources d'apprentissage, etc.

Création d'un milieu d'apprentissage positif

Les enseignants sont chargés de créer et de favoriser un milieu d'apprentissage dans lequel les élèves se sentent à l'aise pour apprendre et discuter des sujets liés au programme d'études d'Éducation civique 11. Voici quelques lignes directrices qui aideront les enseignants à établir et à entretenir un milieu d'apprentissage positif :

- Accorder aux élèves de la classe le temps et les occasions nécessaires pour qu'ils se sentent à l'aise les uns avec les autres avant de s'engager dans des discussions de groupe. Il importe que le milieu d'apprentissage permette aux élèves d'établir, les uns avec les autres, des contacts positifs et respectueux, ainsi que l'entraide. Être prêt à diriger toute discussion pouvant engendrer la controverse.
- Lors des discussions en classe, établir des règles de base claires assurant le respect de la vie privée, de la diversité et de l'expression de points de vue différents.
- Les activités et les discussions portant sur certains sujets du cours d'Éducation civique 11 peuvent engendrer des réactions émotionnelles chez certains élèves. Si de telles situations surviennent, en informer un administrateur ou un conseiller et veiller à ce que les élèves sachent où aller pour demander aide et soutien.
- S'assurer que les groupes ou organismes externes qui font des présentations aux élèves se conforment aux directives du district scolaire lorsqu'ils font leurs présentations. Il doit y avoir un lien direct entre le contenu de la présentation et les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel que les présentateurs utilisent, et surtout distribuent, pour en vérifier la pertinence.

- Se familiariser avec :
 - les lois pertinentes (p. ex. *Human Rights Code* [Code des droits de la personne], *Child, Family and Community Services Act* [Loi sur les services aux enfants, à la famille et à la communauté]);
 - les initiatives pertinentes (p. ex. *Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline : Guide-ressource*, et *La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre*);
 - les politiques et protocoles provinciaux et ceux du district scolaire qui se rapportent à la divulgation de renseignements concernant la violence faite aux enfants et à la protection de la vie privée.

Pour plus d'information sur ces politiques et initiatives, consulter les sites Web suivants :

BC Handbook for Action on Child Abuse and Neglect
http://www.mcf.gov.bc.ca/child_protection/pdf/handbook_action_child_abuse.pdf

Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline
<http://www.bced.gov.bc.ca/sco/>

La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre
http://www.bced.gov.bc.ca/diversity/diversity_framework.pdf

Human Rights Code
http://www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/H/96210_01.htm

Child, Family and Community Services Act
http://www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/C/96046_01.htm

dont elles s'appliquent à tous les cours, y compris Éducation civique 11.

- Informer les élèves de leurs droits en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, notamment de leur droit d'accès aux renseignements les concernant dans les dossiers scolaires.
- Ne pas utiliser le numéro scolaire personnel (NSP) dans les travaux que l'élève tient à garder confidentiels.
- Réduire au minimum le type et la quantité de renseignements personnels inscrits et s'assurer qu'ils ne servent que pour des besoins précis.
- Informer les élèves qu'ils seront les seuls à inscrire des renseignements personnels, à moins qu'ils n'aient consenti à ce que les enseignants obtiennent ces renseignements d'autres personnes, y compris leurs parents.
- Expliquer aux élèves pourquoi on leur demande de fournir des renseignements personnels dans le cadre du programme d'études d'Éducation civique 11.
- S'assurer que toute information utilisée pour l'évaluation des progrès de l'élève est à jour, exacte et complète.
- Informer les élèves qu'ils peuvent demander que l'école corrige ou annote tout renseignement personnel consigné dans les dossiers de l'école.
- Savoir que le droit d'accès des parents aux renseignements personnels de leurs enfants se limite aux renseignements relatifs aux progrès des enfants. Faire savoir aux enfants que leurs parents peuvent avoir accès aux travaux qu'ils exécutent dans le cadre de ce cours.

Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consulter le site Web suivant : http://www.msers.gov.bc.ca/FOI_POP/index.htm

Confidentialité

La *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée) s'applique aux élèves, aux employés des districts scolaires et à tous les programmes d'études. Les enseignants, les administrateurs et le personnel des écoles doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- Connaître les directives générales de l'école et du district quant aux dispositions de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* et à la façon

Inclusion, égalité et accessibilité pour tous les apprenants

Le bagage culturel, les centres d'intérêt et les aptitudes des jeunes qui fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique sont très diversifiés. Le système scolaire de la maternelle à la 12^e année s'est donné pour mission de satisfaire les besoins de tous les élèves. Lorsqu'ils choisissent des thèmes, des activités et des ressources pour appuyer l'enseignement du cours d'Éducation civique 11, les enseignants devraient s'assurer que leurs choix vont dans le sens de l'inclusion, de l'égalité

et de l'accessibilité pour tous les élèves. Ils devraient notamment s'assurer que l'enseignement, l'évaluation et les ressources reflètent cette ouverture à la diversité et comportent des modèles de rôles positifs, des situations pertinentes et des thèmes tels que l'inclusion, le respect et l'acceptation.

La politique gouvernementale favorise les principes d'intégration et d'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers. La plupart des stratégies d'évaluation contenues dans cet ERI conviendront à tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins particuliers. Certaines stratégies devront être adaptées pour permettre à ces élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. Des modifications peuvent être apportées aux résultats d'apprentissage prescrits pour les élèves ayant des plans d'apprentissage personnalisés.

Pour plus d'information sur les ressources et les services d'appoint offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, consulter le site Web suivant : <http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/>

Collaboration avec l'école et la communauté

Le programme d'études d'Éducation civique 11 aborde une vaste gamme de compétences et de connaissances que les élèves ont acquises dans d'autres aspects de leur vie. Il importe de reconnaître que l'apprentissage relatif à ce programme d'études dépasse largement le cadre de la salle de classe.

Des programmes mis en place par les écoles et les districts, comme la gestion étudiante, les écoles actives, l'expérience en milieu de travail et les associations d'entraide, complètent et approfondissent l'apprentissage acquis dans le cours d'Éducation civique 11. Les organismes communautaires, par l'entremise de ressources d'apprentissage élaborées localement, de conférenciers, d'ateliers et d'études sur le terrain, peuvent aussi contribuer au succès du programme d'études d'Éducation civique 11. Les enseignants peuvent tirer parti des compétences spécialisées de ces organismes communautaires et de leurs membres.

Collaboration avec la communauté autochtone

Le ministère de l'Éducation veille à ce que tous ses programmes d'études tiennent compte des cultures et de la contribution des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Pour aborder dans la classe ces sujets avec exactitude et en respectant les concepts d'enseignement et d'apprentissage des autochtones, il est souhaitable que les enseignants cherchent conseil et appui auprès des communautés autochtones locales. Comme la langue et la culture des autochtones varient d'une communauté à l'autre et que ces communautés ne disposent pas toutes des mêmes ressources, chacune aura ses propres règles quant à l'intégration des connaissances et des compétences locales. Pour lancer la discussion sur les activités d'enseignement et d'évaluation possibles, les enseignants doivent d'abord communiquer avec les coordonnateurs, les enseignants, les travailleurs de soutien et les conseillers en matière d'éducation autochtone de leur district; ceux-ci pourront les aider à déterminer les ressources locales et à trouver les personnes-ressources comme les aînés, les chefs, les conseils de tribu ou de bande, les centres culturels autochtones, les centres d'amitié autochtones ou les organisations des Métis ou des Inuits.

Par ailleurs, les enseignants pourront désirer consulter les diverses publications du ministère de l'Éducation, dont la section « Planning your Program » du document *Shared Learnings* (1998). Cette ressource a été élaborée dans le but d'aider tous les enseignants à donner à leurs élèves la possibilité de se renseigner et de partager certaines expériences avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ces documents, consulter le site Web de l'éducation autochtone : <http://www.bced.gov.bc.ca/abed/welcome.htm>

Technologies de l'information et des communications

L'étude des technologies de l'information et des communications prend de plus en plus d'importance dans la société. Les élèves doivent être capables d'acquérir et d'analyser de l'information, de raisonner et de communiquer, de prendre des décisions éclairées, et de comprendre et d'utiliser les technologies de l'information et des communications à des

fins diverses. Il importe que les élèves développent ces compétences pour en tirer parti dans leurs études, leur carrière future et leur vie quotidienne.

La compétence en technologies de l'information et des communications se définit comme la capacité d'obtenir et de partager des connaissances par l'entremise de recherches, d'études, de l'enseignement ou de la transmission de l'information au moyen de supports médiatiques. Pour devenir compétent dans ce domaine, l'élève doit être capable de trouver, de rassembler, d'évaluer et de communiquer de l'information au moyen d'outils technologiques; il doit aussi développer les connaissances et les compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement ces outils technologiques et de résoudre les problèmes éventuels. Pour être jugé compétent dans ce domaine, l'élève doit de plus être capable de comprendre les questions éthiques et sociales liées à l'utilisation des technologies de l'information et des communications et d'en faire une évaluation critique. Le cours d'Éducation civique 11 donne aux élèves l'occasion d'approfondir leurs connaissances en relation avec les sources des technologies de l'information et des communications, et de réfléchir de manière critique au rôle que jouent ces technologies dans la société.

Droit d'auteur et responsabilité

Le droit d'auteur garantit la protection des œuvres littéraires, dramatiques, artistiques et musicales; des enregistrements sonores; des représentations d'une œuvre en public; et des signaux de communication. Le droit d'auteur donne aux créateurs le droit, devant la loi, d'être rémunérés pour leurs œuvres et d'en contrôler l'utilisation. Le droit d'auteur prévoit également des exceptions (c.-à-d. des documents et du matériel spécifiques autorisés) pour les écoles, mais ces exceptions sont très limitées, par exemple la reproduction de matériel pour des recherches ou des études privées. La *Loi sur le droit d'auteur* précise de quelle façon les ressources peuvent être utilisées en classe et par les élèves à la maison.

Pour respecter le droit d'auteur, il faut comprendre la loi. Les actions suivantes sont illégales, à moins que le détenteur d'un droit d'auteur en ait donné l'autorisation :

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur dans le but

d'éviter l'achat de la ressource originale, quelle qu'en soit la raison.

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'une très petite portion; dans certains cas, la loi permet de reproduire une œuvre entière, par exemple dans le cas d'un article de journal ou d'une photo-graphie, pour les besoins d'une recherche, d'une critique, d'une analyse ou d'une étude privée.
- Faire écouter des émissions de radio ou de télévision aux élèves d'une classe, à moins que l'écoute ne soit autorisée à des fins pédagogiques (il existe des exceptions, telles les émissions d'actualités et de commentaires d'actualités diffusées il y a moins d'une année et soumises par la loi à des obligations de tenue de dossiers; pour d'autres détails, consulter le site Web indiqué à la fin de cette section).
- Photocopier des partitions musicales, des cahiers d'exercices, du matériel pédagogique, des modes d'emploi, des guides pédagogiques et des tests et examens offerts sur le marché.
- Montrer à l'école des vidéos n'ayant pas reçu l'autorisation d'être présentées en public.
- Jouer de la musique ou interpréter des œuvres protégées par un droit d'auteur lors de spectacles (c.-à-d. autrement que pour un objectif pédagogique précis).
- Reproduire des œuvres tirées d'Internet s'il n'y a aucun message indiquant expressément que l'œuvre peut être reproduite.

Le détenteur d'un droit d'auteur ou son représentant doit donner son autorisation par écrit. Cette autorisation peut aussi donner le droit de reproduire ou d'utiliser tout le matériel protégé ou seulement une partie de celui-ci par l'entremise d'un contrat de licence ou d'une entente. Beaucoup de créateurs, d'éditeurs et de producteurs ont formé des groupes ou des « sociétés de gestion collective » pour négocier les redevances et les conditions de reproduction auxquelles doivent se soumettre les maisons d'enseignement. Il est important de connaître les contrats de licence utilisés et la façon dont ces contrats influent sur les activités auxquelles participent les écoles. Certains contrats de licence peuvent aussi comporter des redevances qui varient en fonction de la quantité de matériel photocopie ou de la durée des représentations. Dans de tels cas, il importe de déterminer la

valeur éducative et la qualité du matériel à reproduire, de façon à protéger l'école contre les risques financiers auxquels elle pourrait être exposée (donc, ne reproduire que les portions du matériel qui répondent à un objectif pédagogique).

Les professionnels de l'éducation, les parents et les élèves doivent respecter la valeur d'un travail intellectuel original et reconnaître l'importance de ne pas plagier le travail d'autrui. Ce travail ne doit jamais être utilisé sans autorisation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le droit d'auteur, consulter le site Web suivant :
<http://cmec.ca/copyright/indexf.stm>



RÉSULTATS D' APPRENTISSAGE
PRESCRITS

Éducation civique 11

Les *résultats d'apprentissage prescrits* représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux; ils forment le programme d'études prescrit. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances requises, ce que les élèves sont censés savoir et faire à la fin du cours. Les résultats d'apprentissage prescrits sont clairement énoncés et exprimés en termes mesurables et observables.

Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que tous les résultats d'apprentissage de ce programme d'études soient atteints; cependant, elles jouissent aussi d'une certaine latitude quant aux meilleurs moyens de présenter le programme d'études.

On s'attend à ce que le rendement de l'élève varie selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement de l'élève en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent de l'expérience et du jugement professionnel des enseignants qui se fondent sur les politiques provinciales.

Les résultats d'apprentissage du programme d'Éducation civique 11 sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

Formulation des résultats d'apprentissage prescrits

Les résultats d'apprentissage commencent tous par l'expression : « On s'attend à ce que l'élève puisse... »

Lorsque les termes « dont », « y compris », « notamment » sont utilisés pour introduire une liste d'éléments faisant partie d'un résultat d'apprentissage prescrit, il faut que tous les éléments énumérés **soient étudiés**. Ceux-ci représentent en effet un groupe d'exigences minimales associées à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage. Toutefois, ces listes ne sont pas nécessairement exhaustives et les enseignants peuvent y ajouter d'autres éléments reliés à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage.

Domaines d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique détermi-

nent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les définitions suivantes des trois domaines sont fondées sur la taxonomie de Bloom (*Taxonomy of Educational Objectives*, Bloom et al., 1956).

Le **domaine cognitif** porte sur le rappel ou la reconnaissance des connaissances et sur le développement des aptitudes intellectuelles. Le domaine cognitif se subdivise en trois niveaux : la connaissance, la compréhension et l'application, et les processus mentaux supérieurs. Ces niveaux se reconnaissent par le verbe utilisé dans les résultats d'apprentissage et illustrent de quelle façon se fait l'apprentissage de l'élève avec le temps.

- La *connaissance* englobe les comportements qui mettent l'accent sur la reconnaissance ou le rappel d'idées, d'une matière ou de phénomènes.
- La *compréhension et l'application* représentent la capacité de saisir le message littéral d'une communication ainsi que la capacité d'appliquer des théories, des principes, des idées ou des méthodes à une nouvelle situation.
- Les *processus mentaux supérieurs* incluent l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Ils intègrent les niveaux cognitifs de la connaissance et de la compréhension et de l'application.

Le **domaine affectif** a trait aux attitudes, aux croyances et à l'ensemble des valeurs et des systèmes de valeurs.

Le **domaine psychomoteur** porte sur les aspects de l'apprentissage associés au mouvement du corps et au développement des habiletés motrices; il intègre les aspects cognitif et affectif aux performances physiques.

Les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs ont servi à la construction du Tableau « Survol de l'évaluation » se trouvant dans la section « Modèles d'évaluation formative ». De plus, l'examen du programme du secondaire deuxième cycle de ce cours est conçu et élaboré à partir des domaines d'apprentissage, en particulier des trois niveaux du domaine cognitif.

ÉDUCATION CIVIQUE 11 : RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES À L'ÉDUCATION CIVIQUE

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes
- manifester des compétences en recherche, dont :
 - l'accès à l'information
 - l'évaluation de l'information
 - la collecte de données
 - l'évaluation de données
 - l'organisation de l'information
 - la présentation de l'information
- manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique
- manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration

CIVISME ÉCLAIRÉ

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle des individus dans la société
 - l'exercice des pouvoirs
 - les droits et responsabilités
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
 - l'environnement et la géographie
 - les relations internationales
- déterminer les racines des systèmes politique et juridique canadiens, dont :
 - le système parlementaire britannique
 - les théories et les partis politiques
 - la *common law* britannique
 - le droit civil français
 - *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*
- décrire la division des pouvoirs au Canada entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux
- décrire les systèmes et processus électoraux du Canada
- décrire les principales caractéristiques des idéologies politiques et économiques des 20^e et 21^e siècles, y compris :
 - le communisme
 - le conservatisme
 - le fascisme
 - le libéralisme
 - le socialisme
- décrire le système juridique canadien, notamment :
 - les procédures judiciaires
 - l'application et l'administration des lois
- décrire les droits et responsabilités devant la loi des individus, des groupes et des organisations composant la société canadienne, dont ceux qui portent sur :
 - la citoyenneté
 - la langue
 - la culture
- comparer l'application de la politique en matière de droits de la personne, telle qu'énoncée dans les documents suivants, avec ce qui se fait ailleurs dans le monde :
 - *Charte canadienne des droits et libertés*
 - *Human Rights Code* de la C.-B.
 - *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies*
- décrire les organisations qui régissent les relations entre les nations, notamment celles qui s'intéressent :
 - à la paix et à la sécurité
 - au commerce et à l'économie
 - à la justice internationale
 - aux questions sociales et environnementales

CONSIDÉRATIONS CIVIQUES

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus
- évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes :
 - le pouvoir et l'influence
 - les circonstances
 - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir
 - l'opinion publique
- évaluer le rôle des croyances et des valeurs dans le processus décisionnel en matière civique
- analyser l'origine et les dispositions clés des mesures de sécurité sociale canadiennes et leur impact sur la société canadienne, notamment :
 - l'assurance-emploi
 - l'assurance maladie
 - le RPC/la PV
 - l'aide sociale
 - l'allocation familiale/la prestation fiscale canadienne pour enfants
 - l'indemnisation des accidentés du travail
- analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes :
 - l'environnement
 - le commerce
 - l'aide étrangère
 - la paix et la sécurité
 - les droits de la personne
- formuler sa propre définition du « citoyen canadien »

CIVISME ACTIF

On s'attend à ce que l'élève puisse :

- évaluer le rôle du citoyen dans les processus civiques locaux, provinciaux, nationaux et internationaux;
- démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité
- évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants :
 - l'équité
 - l'honnêteté
 - l'application des principes démocratiques
- mettre en œuvre un plan d'action relatif à un problème local, provincial, national ou international



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Éducation civique 11

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des indicateurs de réussite précis qui aideront les enseignants à évaluer le rendement des élèves pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu qui servent à préciser la profondeur et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MESURE ET ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation est le processus systématique de collecte de données sur l'apprentissage des élèves; elle sert à décrire ce que les élèves savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. Parmi les données pouvant être recueillies en vue de l'évaluation, notons :

- l'observation,
- les autoévaluations et les évaluations par les pairs,
- les interrogations et les tests (écrits, oraux et pratiques),
- les échantillons de travaux des élèves,
- les projets et les présentations,
- les comptes rendus écrits et les exposés oraux,
- les journaux et les notes,
- les examens de la performance,
- les évaluations du portfolio.

La performance de l'élève est évaluée à partir de données recueillies au cours de diverses activités d'évaluation. Les enseignants se servent de leur perspicacité, de leurs connaissances et de leur expérience avec les élèves ainsi que de critères précis qu'ils ont eux-mêmes établis afin d'évaluer la performance des élèves en fonction des résultats d'apprentissage prescrits.

Il existe trois principaux types d'évaluation, et chacun peut être utilisé de concert avec les deux autres en vue de faciliter la mesure du rendement de l'élève :

- L'évaluation au service de l'apprentissage vise à accroître les acquis.
- L'évaluation en tant qu'apprentissage permet de favoriser la participation active des élèves à leur apprentissage.
- L'évaluation de l'apprentissage vise à recueillir les données qui seront consignées dans le bulletin scolaire.

Évaluation au service de l'apprentissage

L'évaluation au service de l'apprentissage fournit des moyens d'encourager les élèves à participer jour après jour à leur propre évaluation et ainsi à acquérir les compétences nécessaires pour s'autoévaluer de manière sérieuse et pour stimuler leur propre réussite.

Ce type d'évaluation permet de répondre aux questions suivantes :

- Que doivent apprendre les élèves pour réussir?
- Qu'est-ce qui démontre que cet apprentissage a eu lieu?

L'évaluation au service de l'apprentissage est une forme d'évaluation critérielle; elle permet de comparer la performance de l'élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Les critères sont fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits ainsi que sur les indicateurs de réussite ou d'autres attentes en matière d'apprentissage.

Les élèves tirent plus d'avantages de l'évaluation lorsque celle-ci est accompagnée d'une rétroaction offerte sur une base régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans, communiquer leurs progrès aux autres (p. ex. leurs pairs, leurs enseignants, leurs parents) et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

L'évaluation au service de l'apprentissage donne aussi aux enseignants l'occasion de passer en revue ce qu'apprennent leurs élèves et les points sur lesquels ils doivent s'attarder davantage. Cette information est utile pour l'organisation de l'enseignement, car elle sert à créer un lien direct entre l'évaluation et l'enseignement. L'évaluation, lorsqu'elle est utilisée comme moyen d'obtenir une rétroaction sur l'enseignement, permet de rendre compte du rendement de l'élève puisqu'elle éclaire l'enseignant sur sa planification et les stratégies d'enseignement en classe.

Évaluation en tant qu'apprentissage

L'évaluation en tant qu'apprentissage sert à faire participer les élèves au processus d'apprentissage.

Avec le soutien et les conseils de leur enseignant, les élèves deviennent responsables de leur apprentissage en lui donnant un sens qui leur est propre. Au moyen du processus d'autoévaluation continue, les élèves deviennent aptes à faire le point sur ce qu'ils ont appris, à déterminer ce qu'ils n'ont pas encore appris et à décider du meilleur moyen à prendre pour améliorer leur rendement.

Même si l'élève est maître de l'évaluation en tant qu'apprentissage, les enseignants ont un rôle à jouer pour faciliter la façon dont est faite cette évaluation. En donnant régulièrement aux élèves des occasions de réfléchir et de s'autoévaluer, les enseignants peuvent les aider à effectuer l'analyse critique de leur apprentissage, à l'étoffer et à se sentir à l'aise avec ce processus.

Évaluation de l'apprentissage

L'évaluation de l'apprentissage se fait par l'évaluation sommative et comprend, entre autres, les

évaluations à large échelle et les évaluations de l'enseignant. Ces évaluations sommatives ont lieu à la fin de l'année ou à différentes périodes au cours du processus d'enseignement.

Les évaluations à large échelle, telles que l'évaluation des habiletés de base (EHB) et les examens pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, réunissent de l'information concernant la performance de l'élève dans l'ensemble de la province et fournissent des renseignements qui serviront à l'élaboration et à la révision des programmes d'études. Ces évaluations servent à juger le rendement de l'élève par rapport aux normes provinciales et nationales. L'évaluation à large échelle du programme d'études d'Éducation civique 11 se fait par l'examen du programme du secondaire deuxième cycle, qui vaut 20 % de la note finale du cours. Tous les élèves qui suivent le cours d'Éducation civique 11 doivent passer cet examen.

Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<p>Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant, autoévaluation ou évaluation par les pairs évaluation critérielle fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études provincial, traduisant la performance en fonction d'une tâche d'apprentissage précise permet à l'enseignant comme à l'élève de participer à une réflexion sur les progrès de celui-ci et à l'examen de ces progrès les enseignants modifient leurs plans et donnent un enseignement correctif qui tient compte de l'évaluation formative 	<p>Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> autoévaluation donne à l'élève de l'information sur son rendement et l'incite à réfléchir aux moyens qu'il peut prendre pour améliorer son apprentissage critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages passés et de ses objectifs d'apprentissage personnels l'élève se sert de l'information portant sur l'évaluation pour faire les adaptations nécessaires à son processus d'apprentissage et pour acquérir de nouvelles connaissances 	<p>Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant peut être critérielle (fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits) ou normative (basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres) l'information sur la performance de l'élève peut être communiquée aux parents ou tuteurs, au personnel de l'école et du district scolaire, et à d'autres professionnels (pour les besoins de l'élaboration des programmes d'études, par exemple) permet de juger la performance de l'élève par rapport aux normes provinciales

Évaluation critérielle

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Pour que l'évaluation puisse être faite en fonction du programme officiel, les critères doivent être fondés sur les résultats d'apprentissage.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès de l'élève. Ils indiquent les aspects cruciaux d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes

précis ce qui constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits. Ainsi, les critères pondérés, les échelles d'évaluation et les guides de notation (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève.

Dans la mesure du possible, les élèves doivent participer à l'établissement des critères d'évaluation. Ils pourront ainsi mieux comprendre à quoi correspond un travail ou une performance de qualité.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- Étape 1** Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés (tels qu'ils sont énoncés dans cet ERI) qui serviront de base à l'évaluation.
- Étape 2** Établir les critères. Le cas échéant, faire participer les élèves au choix des critères.
- Étape 3** Prévoir les activités d'apprentissage qui permettront aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences ou les attitudes indiquées dans les critères.
- Étape 4** Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer les élèves des critères qui serviront à l'évaluation de leur travail.
- Étape 5** Fournir des exemples du niveau de performance souhaité.
- Étape 6** Mettre en œuvre les activités d'apprentissage.
- Étape 7** Utiliser les outils (p. ex. échelle d'évaluation, liste de contrôle, guide de notation) et les méthodes d'évaluation (p. ex. observation, recueils, autoévaluation) appropriés selon le travail assigné à l'élève.
- Étape 8** Examiner les données recueillies au moment de la mesure et évaluer le niveau de performance de chaque élève ou la qualité de son travail à partir des critères.
- Étape 9** Au besoin, attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève satisfait aux critères.
- Étape 10** Transmettre les résultats de l'évaluation aux élèves et aux parents ou tuteurs.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les éléments clés donnent un aperçu du contenu de chaque composante du programme d'études. Ils contribuent à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

Certains thèmes apparaissent à plusieurs niveaux d'études, ce qui permet d'insister sur leur importance et de favoriser l'apprentissage développemental.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Pour aider les enseignants à évaluer les programmes d'études officiels, cet ERI comporte des séries d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage.

Ces indicateurs de réussite précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage. Par ailleurs, les indicateurs de réussite décrivent les données que doivent chercher les enseignants pour déterminer si l'élève a entièrement atteint l'objectif du résultat d'apprentissage. Dans certains cas, les indicateurs de réussite peuvent aussi inclure des suggestions sur le type de tâche qui permettrait de prouver que le résultat d'apprentissage a été atteint (p. ex. une réponse construite telle qu'une liste, une comparaison, une analyse ou un tableau; un produit créé et présenté tel qu'un compte rendu, un débat, une affiche, une lettre ou un plan d'action; la manifestation d'une compétence particulière comme l'esprit critique ou l'analyse média).

Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits. Il est souhaitable que les enseignants modifient et étoffent au besoin les indicateurs proposés de façon à répondre aux besoins de leur classe.

Les pages suivantes renferment les indicateurs de réussite proposés correspondant à chaque résultat d'apprentissage prescrit du programme d'études d'Éducation civique 11. Les indicateurs de réussite sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les élèves développent les connaissances, les compétences et les attitudes énumérées dans les résultats d'apprentissage prescrits tout en appliquant ces connaissances à une gamme de facteurs déterminants de l'identité civique canadienne, dont :

- le rôle des individus dans la société,
- l'exercice des pouvoirs (l'origine et l'application des systèmes juridique et politique),
- les droits et responsabilités (l'égalité, les droits de la personne, le statut de citoyen et l'inclusion; les droits et responsabilités de groupes et d'individus précis; l'émigration et l'immigration),
- la culture, la langue, le patrimoine et la communauté des autochtones, des anglophones et des francophones; le multiculturalisme; le filet de sécurité sociale,
- l'environnement et la géographie,
- les relations internationales.

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES À L'ÉDUCATION CIVIQUE

- compétences de pensée critique
- compétences en recherche, connaissance des médias
- compétences en communication et en présentation (écrite, verbale et sous forme graphique)
- compétences et méthodes propres au civisme actif

CIVISME ÉCLAIRÉ

- systèmes juridique et gouvernemental canadiens
- idéologies politiques
- exercice des pouvoirs internationaux
- droits et responsabilités

CONSIDÉRATIONS CIVIQUES

- principes fondamentaux de la démocratie
- pouvoir et influence
- valeurs et croyances
- filet de sécurité sociale canadien
- rôle du Canada dans les affaires internationales
- nature changeante du concept de citoyenneté

CIVISME ACTIF

- rôle du citoyen dans les processus civiques et pouvoir de chaque individu
- options possibles en matière d'action civique individuelle ou de groupe (à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale et internationale)
- accès aux ressources liées au civisme
- types d'actions civiques et théories sous-jacentes (p. ex. action non violente, boycottage, lobbying, désobéissance civile, action directe)
- méthodes ayant trait au dialogue et au discours civique
- éthique dans la prise de décisions
- élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action civique portant sur un enjeu particulier

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES À L'ÉDUCATION CIVIQUE

Les résultats d'apprentissage suivants ont pour but de fournir un cadre conceptuel à utiliser dans tout le programme d'études afin de soutenir les attitudes, les compétences et les connaissances essentielles à un civisme éclairé, délibéré et actif. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt dans le cadre d'activités liées aux trois autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire des compétences de pensée critique (p. ex. poser des questions, faire des hypothèses, inférer, prédire, résumer, vérifier, noter des relations et des récurrences, utiliser des analogies, comparer, classer, tirer des conclusions, défendre une position, réévaluer une position) <input type="checkbox"/> formuler des questions pertinentes pour définir un sujet, une situation, un problème <input type="checkbox"/> comparer un éventail de points de vue sur un sujet <input type="checkbox"/> tirer des conclusions au sujet d'une question, d'une situation ou d'un problème <input type="checkbox"/> défendre une position relative à une question, une situation ou un problème
<ul style="list-style-type: none"> • manifester des compétences en recherche, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à l'information - l'évaluation de l'information - la collecte de données - l'évaluation de données - l'organisation de l'information - la présentation de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> consulter un éventail de sources d'information sur divers sujets, y compris des sources : <ul style="list-style-type: none"> - émanant d'une panoplie de médias (p. ex. nouvelles imprimées ou diffusées, Internet) - émanant d'un éventail de producteurs de médias, y compris les médias traditionnels et non conformistes et les groupes d'intérêts - qui présentent des points de vue variés - considérées comme primaires (p. ex. documents originaux, interviews, enquêtes) et secondaires (p. ex. manuels scolaires, articles, rapports, sommaires) - qui traitent de questions relatives au civisme (p. ex. députés, sites Web des gouvernements, archives gouvernementales interrogées au moyen d'une demande d'accès à l'information) - qui traitent d'une période pertinente <input type="checkbox"/> expliquer pourquoi il importe de consulter et de prendre en compte des sources d'information variées <input type="checkbox"/> évaluer l'exactitude, la fiabilité et la pertinence de l'information recueillie en : <ul style="list-style-type: none"> - relevant des exemples de partialité et de points de vue en information - vérifiant les références afin de déterminer les affiliations professionnelles de l'auteur/producteur

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	<ul style="list-style-type: none"> - précisant les méthodes de collecte de données (p. ex. sondage, recensement, interview, enquête) - examinant les sources de financement / affiliations de l'information - vérifiant si l'information est actuelle - déterminant si elle est conforme à l'information tirée d'autres sources sur le même sujet <input type="checkbox"/> recueillir et organiser des données primaires (p. ex. concevoir et mener des enquêtes et des interviews, faire une analyse de fréquence des mots clés) <input type="checkbox"/> faire une synthèse des données recueillies et les évaluer <input type="checkbox"/> organiser de l'information de manière efficace (p. ex. en utilisant des sommaires, notes, tableaux chronologiques, supports visuels, cartes) <input type="checkbox"/> présenter et interpréter des données sous diverses formes (p. ex. écrite, orale, graphique)
<ul style="list-style-type: none"> • manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> choisir une forme de présentation (p. ex. écrite, orale, sous forme graphique) adaptée à l'objet de la communication <input type="checkbox"/> communiquer efficacement des idées, des opinions et des arguments : <ul style="list-style-type: none"> - oralement - par écrit - sous forme graphique
<ul style="list-style-type: none"> • manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer les caractéristiques associées au civisme actif, dont : <ul style="list-style-type: none"> - le comportement éthique (p. ex. honnêteté, justice, fiabilité) - l'ouverture d'esprit - le respect de la diversité - l'empathie - le questionnement et la formulation de questions qui favorisent la discussion - la tolérance face à l'ambiguïté - la responsabilité collective - le souci d'être toujours bien informé - la promotion de la responsabilité pour ses droits et ceux d'autrui - la conciliation de droits et responsabilités contradictoires (p. ex. de l'individu et du groupe) - l'examen constant et la réévaluation de ses propres croyances - l'empressement à participer <input type="checkbox"/> manifester des compétences en matière de collaboration et de coopération, y compris l'aptitude : <ul style="list-style-type: none"> - à travailler en collaboration et en consultation avec d'autres - à respecter la contribution des autres membres de l'équipe et à promouvoir ce respect <input type="checkbox"/> expliquer la valeur des caractéristiques associées au civisme actif <input type="checkbox"/> manifester les caractéristiques associées au civisme actif dans des contextes particuliers

CIVISME ÉCLAIRÉ

Les résultats d'apprentissage suivants donnent un aperçu de la base de connaissances que les élèves doivent posséder pour discuter et agir de manière judicieuse en matière de civisme. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt dans le cadre d'activités liées aux trois autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont : <ul style="list-style-type: none"> - le rôle des individus dans la société - l'exercice des pouvoirs - les droits et responsabilités - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté - l'environnement et la géographie - les relations internationales 	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> analyser l'identité canadienne en s'appuyant sur des événements des 20^e et 21^e siècles relatifs à des facteurs déterminants : <ul style="list-style-type: none"> - le rôle des individus dans la société (p. ex. Norman Bethune, Frank A. Calder, Craig Kielburger, Nellie McClung, Roy Miki et Rosa Parks) - l'exercice des pouvoirs (p. ex. élections, formation et dissolution de partis politiques, rapatriement de la Constitution) - les droits et responsabilités (p. ex. <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>, camps d'internement pour les Japonais, taxe d'entrée, législation interdisant le potlatch) - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté (p. ex. écoles résidentielles, accord Meech, Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, <i>Loi sur le multiculturalisme</i>, filet de sécurité sociale) - l'environnement et la géographie (p. ex. protocole de Kyoto, litiges au sujet du bois d'œuvre et litiges au sujet des pêcheries) - les relations internationales (p. ex. conflits mondiaux, maintien de la paix, relations économiques, aide à l'étranger, droits de la personne) <input type="checkbox"/> choisir une situation ou un thème (local, provincial, national ou international) et en décrire l'origine et le contexte à la lumière d'un ou plusieurs facteurs déterminants
<ul style="list-style-type: none"> • déterminer les racines des systèmes politique et juridique canadiens, dont : <ul style="list-style-type: none"> - le système parlementaire britannique - les théories et les partis politiques - la <i>common law</i> britannique - le droit civil français - <i>l'Acte de l'Amérique du Nord britannique</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> situer certains aspects des systèmes politique et juridique canadiens dans le contexte de leurs antécédents historiques et des influences subies, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - le système parlementaire britannique - les théories et les partis politiques - la <i>common law</i> britannique - le droit civil français - <i>l'Acte de l'Amérique du Nord britannique</i>

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<ul style="list-style-type: none"> • décrire la division des pouvoirs au Canada entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire et expliquer les principaux pouvoirs qu'exercent les divers ordres de gouvernement au Canada : <ul style="list-style-type: none"> - fédéral - provinciaux - territoriaux - Premières Nations - municipaux <input type="checkbox"/> décrire la structure et les rôles des organes exécutif, législatif et judiciaire des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux <input type="checkbox"/> citer des exemples d'autres entités gouvernementales au Canada (p. ex. districts régionaux, conseils régionaux de santé, districts scolaires) <input type="checkbox"/> comparer la division des pouvoirs au Canada avec celle qui a cours dans au moins un autre pays démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les systèmes et processus électoraux du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire le système électoral fédéral et celui de la Colombie-Britannique <input type="checkbox"/> décrire les processus électoraux qui ont cours au gouvernement fédéral et en Colombie-Britannique (dissolution, recensement, nomination, campagne, scrutin et dépouillement) <input type="checkbox"/> donner des exemples d'autres systèmes électoraux en vigueur au Canada (p. ex. municipaux, territoriaux, Premières Nations) <input type="checkbox"/> comparer les systèmes et les processus électoraux canadiens et ceux d'au moins un autre pays démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les principales caractéristiques des idéologies politiques et économiques des 20^e et 21^e siècles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - le communisme - le conservatisme - le fascisme - le libéralisme - le socialisme 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> définir le communisme, le conservatisme, le fascisme, le libéralisme et le socialisme <input type="checkbox"/> définir certaines idéologies politiques en les situant dans l'éventail politique (gauche, centre, droite, libertaire, autoritaire) <input type="checkbox"/> donner des exemples de partis politiques fédéraux, provinciaux et municipaux qui illustrent l'éventail politique ainsi que diverses idéologies politiques et économiques
<ul style="list-style-type: none"> • décrire le système juridique canadien, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les procédures judiciaires - l'application et l'administration des lois 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> établir la distinction entre le droit civil et le droit criminel et en citer des exemples <input type="checkbox"/> énumérer les diverses procédures judiciaires menant au règlement de différends (p. ex. procès, audiences devant le tribunal, arbitrage, médiation, négociation) <input type="checkbox"/> décrire les rôles de divers organismes responsables de l'application et de l'administration de la loi au Canada, dont : <ul style="list-style-type: none"> - les services de police - les tribunaux - les commissions et groupes d'experts

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les droits et responsabilités devant la loi des individus, des groupes et des organisations composant la société canadienne, dont ceux qui portent sur : <ul style="list-style-type: none"> - la citoyenneté - la langue - la culture 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> définir les termes <i>droits, responsabilités, libertés, et privilèges</i> <input type="checkbox"/> mentionner les responsabilités liées à la citoyenneté canadienne (p. ex. voter lors des élections, aider autrui, prendre soin du patrimoine et le protéger, prendre soin de l'environnement et le protéger, respecter les droits et libertés d'autrui) <input type="checkbox"/> énumérer et décrire les principaux rôles des citoyens dans une procédure judiciaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - être juré - témoigner - signaler les actes criminels - se conformer à la loi <input type="checkbox"/> comparer les droits, responsabilités, libertés et privilèges des individus et des groupes au Canada (p. ex. citoyens, immigrants reçus, réfugiés, peuples autochtones, droits linguistiques, droits religieux)
<ul style="list-style-type: none"> • comparer l'application de la politique canadienne en matière de droits de la personne, telle qu'énoncée dans les documents suivants, avec ce qui se fait ailleurs dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> - <i>Human Rights Code</i> de la C.-B. - <i>Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> citer des exemples de droits de la personne et de droits civils particuliers et universels <input type="checkbox"/> décrire et comparer les dispositions relatives aux droits de la personne et aux droits civiques contenus dans les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> - <i>Human Rights Code</i> de la C.-B. - <i>Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies</i> - codes de conduite des écoles
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les organisations qui régissent les relations entre les nations, notamment celles qui s'intéressent : <ul style="list-style-type: none"> - à la paix et à la sécurité - au commerce et à l'économie - à la justice internationale - aux questions sociales et environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire le rôle des organismes internationaux que le Canada reconnaît ou auxquels il appartient, notamment ceux qui s'intéressent : <ul style="list-style-type: none"> - à la paix et à la sécurité (p. ex. OTAN) - au commerce et à l'économie (p. ex. Organisation mondiale du commerce) - à la justice internationale (p. ex. Cour pénale internationale) - aux questions sociales et environnementales (p. ex. Nations Unies) <input type="checkbox"/> nommer les ministères et agences du gouvernement fédéral canadien responsables des relations internationales (p. ex. ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Agence canadienne de développement international, Citoyenneté et Immigration Canada)

CONSIDÉRATIONS CIVIQUES

Les résultats d'apprentissage suivants donnent un aperçu des processus analytiques requis pour que les élèves deviennent des citoyens informés et actifs. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt dans le cadre d'activités liées aux trois autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner des exemples de l'application des principes suivants de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles : <ul style="list-style-type: none"> - l'égalité - la liberté (p. ex. d'expression, de pensée, de circulation, de religion) - la sélection des décideurs (p. ex. élection ou nomination des juges, sénateurs, cadres supérieurs des sociétés d'État) - la suprématie du droit - l'équilibre entre l'intérêt commun et la protection des droits des individus <input type="checkbox"/> situer les principes de la démocratie par rapport à certains événements survenus au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles (p. ex. affaire « personne », Komagata Maru, <i>Loi sur les Indiens</i>, <i>Loi 101 [Charte de la langue française]</i>)
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - le pouvoir et l'influence - les circonstances - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir - l'opinion publique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> décrire les relations de pouvoir entre les individus, les gouvernements et divers types d'institutions sociales en donnant des réponses réfléchies, cohérentes et corroborées à des questions telles que les suivantes, relatives à des cas particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - Combien de pouvoir et d'influence le gouvernement a-t-il dans une telle situation? - Combien de pouvoir les individus ont-ils pour influencer sur cette décision? - Quelles institutions (p. ex. familles, secteurs économiques, communautés ethno-culturelles, corporations, syndicats, groupes d'intérêts) exercent leur pouvoir et leur influence dans cette situation? - Comment les individus, les gouvernements et les institutions exercent-ils leur influence dans cette situation? - Qui a le plus de pouvoir et d'influence dans cette affaire? Qui en a le moins? - Quelles circonstances (p. ex. lois existantes, événements nationaux ou internationaux concurrents, attitude du public, progrès technologiques) influent sur la dynamique du pouvoir dans cette situation? <input type="checkbox"/> décrire les circonstances et les méthodes qui ont permis à certains individus (p. ex. Norman Bethune, Frank A. Calder, Craig Kielburger, Nellie McClung, Roy Miki et Rosa Parks) d'apporter des changements positifs à des institutions ou à des gouvernements

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	<ul style="list-style-type: none"> ❑ en s'appuyant sur des exemples particuliers, examiner la façon dont les décisions sont prises dans certaines institutions publiques (p. ex. tribunaux, conseils, Parlement, Nations Unies) ❑ analyser l'influence qu'exercent les organisations non gouvernementales sur la politique publique, en citant des exemples précis rattachés à des : <ul style="list-style-type: none"> - syndicats - corporations - groupes d'intérêts - médias
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer le rôle des croyances et des valeurs dans le processus décisionnel en matière civique 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ évaluer ses propres croyances et valeurs et donner des exemples de la façon dont celles-ci influent sur ses positions et ses décisions relatives à un éventail de questions ❑ examiner les croyances et les valeurs qui sous-tendent certaines décisions civiques et expliquer comment ces croyances et ces valeurs orientent la prise de décisions ❑ déterminer dans quelle mesure les valeurs personnelles et les actes des meneurs civiques influent sur leur aptitude à diriger ❑ déterminer dans quelle mesure les actions des partis politiques sont le reflet de croyances et de valeurs particulières; citer des exemples précis ❑ décrire le défi que présente la conciliation de différents systèmes de valeurs au sein d'une société démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • analyser l'origine et les dispositions clés des mesures de sécurité sociale canadiennes et leur impact sur la société canadienne, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'assurance-emploi - l'assurance maladie - le RPC/la PV - l'aide sociale - l'allocation familiale/la prestation fiscale canadienne pour enfants - l'indemnisation des accidentés du travail 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ décrire les dispositions essentielles et la raison d'être : <ul style="list-style-type: none"> - de l'assurance-emploi - de l'assurance maladie - du RPC/de la PV - de l'aide sociale - de l'allocation familiale/de la prestation fiscale canadienne pour enfants - de l'indemnisation des accidentés du travail ❑ expliquer l'origine des dispositions du filet de sécurité sociale en se reportant aux événements historiques marquants (p. ex. Manifeste de Regina, New Deal de Bennett en 1935, politique monétaire du Crédit social de l'Alberta, programmes sociaux après la Deuxième Guerre mondiale, <i>Medicare Act</i> de la Saskatchewan en 1944 et <i>Loi canadienne sur la santé</i>) ❑ choisir et défendre une position par rapport à un ou plusieurs programmes ou politiques de nature sociale en vigueur au Canada

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<ul style="list-style-type: none"> • analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - l'environnement - le commerce - l'aide étrangère - la paix et la sécurité - les droits de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> choisir et défendre une position par rapport à des politiques ou des façons de procéder au Canada sur un dossier ou un événement national ou international qui concerne un ou plusieurs des enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'environnement - le commerce - l'aide étrangère - la paix et la sécurité - les droits de la personne <input type="checkbox"/> reconnaître et comparer les conséquences nationales et internationales de certaines politiques ou pratiques canadiennes <input type="checkbox"/> comparer la position du Canada sur un dossier ou un événement international particulier à celle d'au moins un autre pays
<ul style="list-style-type: none"> • formuler sa propre définition du « citoyen canadien » 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> formuler sa propre définition du « citoyen canadien » et la rattacher à des facteurs déterminants et à des événements historiques et contemporains survenus au Canada <input type="checkbox"/> défendre sa définition du « citoyen canadien »

CIVISME ACTIF

Les résultats d'apprentissage suivants donnent un aperçu des connaissances, compétences et attitudes que les élèves doivent acquérir pour devenir des citoyens actifs. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt dans le cadre d'activités liées aux trois autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer le rôle du citoyen dans les processus civiques locaux, provinciaux, nationaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> donner des exemples du rôle que jouent les organisations et les processus civiques dans sa vie quotidienne <input type="checkbox"/> nommer et décrire les méthodes et les théories de l'action civique (p. ex. action non violente, boycottage, lobbying, désobéissance civile, action directe) <input type="checkbox"/> comparer et évaluer l'incidence de divers types de participation non violente du citoyen (p. ex. défense d'une cause, service communautaire, vote, fonctions de juré, candidature politique) sur la résolution de problèmes civiques au Canada <input type="checkbox"/> expliquer les processus et les ressources à la disposition du discours civique (p. ex. pétitions, lettres du lecteur, manifestations; campagnes électorales; représentation par l'entremise de conseillers municipaux ou de députés; médiation, arbitrage, procès ombudsman, enquêtes publiques, affiliation à un parti politique) <input type="checkbox"/> choisir des exemples pertinents d'action civique individuelle ou collective et évaluer leur efficacité
<ul style="list-style-type: none"> • démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un consensus - la négociation - les compromis - la règle de la majorité 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer des compétences en résolution de différends (p. ex. création d'un consensus, négociation, compromis, règle de la majorité) <input type="checkbox"/> participer à des forums de discours civique (p. ex. simulation de parlement, hôtel de ville, table ronde, débat formel, procès fictif, forum en ligne) <input type="checkbox"/> utiliser des compétences en résolution de différends relatifs à un facteur déterminant précis, par le biais de simulations (p. ex. simulation de parlement, procès fictif, cercle de justice)

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'équité - l'honnêteté - l'application des principes démocratiques 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> choisir une affaire ou une décision civique pertinente et en suivre l'évolution en tentant de répondre à des questions telles que : <ul style="list-style-type: none"> - L'affaire est-elle traitée de façon juste? - L'affaire est-elle traitée de façon honnête? - Le processus utilisé dans cette décision est-il transparent? - À qui profitera cette décision? - Comment les principes démocratiques (p. ex. égalité, liberté, élection/sélection des décideurs, suprématie du droit, équilibre entre le bien commun et les droits des individus et des minorités) sont-ils appliqués dans cette décision? - Comment la réaction du public sera-t-elle reçue? Y a-t-il un mécanisme en place? Les réactions donneront-elles lieu à des changements? <input type="checkbox"/> présenter et défendre une position sur l'éthique d'une décision civique historique ou contemporaine particulière
<ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre un plan d'action relatif à un problème local, provincial, national ou international 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> faire les recherches nécessaires et exposer les grandes lignes d'un plan d'action civique responsable relatif à un problème ou un enjeu civique particulier, y compris des étapes telles que celles-ci : <ul style="list-style-type: none"> - cerner et étudier un problème ou un enjeu (à l'école, dans le quartier, la municipalité, la région, la province, le pays ou le monde) - formuler clairement le résultat idéal - trouver différentes solutions de rechange (remue-méninges) - inventorier les possibilités de participation civique locale (p. ex. bénévolat au sein d'une organisation existante, lancement d'une campagne d'information, organisation d'une manifestation, travail pour un parti politique ou une campagne électorale, participation à un gouvernement étudiant) - évaluer chaque solution et ses conséquences sous l'angle des risques et des bénéfices, des conséquences à court terme et à long terme et de l'incidence sur toutes les parties intéressées <input type="checkbox"/> produire un plan clair et détaillé pour résoudre le problème ou l'enjeu, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - un calendrier pour chaque composante du plan - les critères de réussite - les ressources requises pour la réalisation du plan (p. ex. personnelles, financières) <input type="checkbox"/> réaliser le plan et prendre des notes (p. ex. dans son journal) à toutes les étapes

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	<ul style="list-style-type: none"> ❑ défendre son plan et sa mise en œuvre en ce qui concerne des considérations telles que : <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence des buts et de l'objet - l'application de connaissances civiques pertinentes (p. ex. facteurs qui influent sur l'identité canadienne, processus du discours civique et de la résolution de différends, croyances et valeurs, éthique) - la recherche approfondie et documentée de solutions de rechange représentant un éventail de points de vue - le temps et l'effort investis (p. ex. minimum de 10 heures en dehors des heures de cours) ❑ réfléchir aux résultats de son action civique et l'évaluer, puis en trouver des applications pour l'avenir



MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Éducation civique 11

La section « Modèles d'évaluation formative » décrit une série d'activités d'évaluation pour le programme d'études d'Éducation civique 11. Ces activités sont structurées en unités, en fonction des sujets suivants :

- Unité 1 : Civisme actif - Rôles et responsabilités des individus
- Unité 2 : Exercice des pouvoirs
- Unité 3 : Droits et responsabilités
- Unité 4 : Culture, langue, patrimoine et communauté
- Unité 5 : Environnement et géographie
- Unité 6 : Relations internationales

Ces six unités réunies abordent tous les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études d'Éducation civique 11.

L'organisation proposée ne vise aucunement à imposer une méthode linéaire d'enseignement. Les enseignants devraient reclasser les résultats d'apprentissage de façon à adapter, à modifier, à combiner et à organiser les unités en fonction des besoins de leurs élèves et des exigences de leur milieu. En fait, bon nombre de ces unités proposent des activités d'enseignement et d'évaluation qui peuvent être combinées avec d'autres matières. Par exemple :

- la simulation de parlement décrite à l'unité 2 peut servir de forum pour des débats sur des questions liées à d'autres sujets et unités, dont :
 - les droits et responsabilités,
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté,
 - l'environnement et la géographie,
 - les relations internationales;
- le plan d'action décrit dans l'unité 1 doit être élaboré et révisé tout au long de l'année, à mesure que les élèves approfondissent la gamme des sujets et des enjeux d'ordre civique.

Ces unités ont été expérimentées dans des classes de la Colombie-Britannique de septembre 2004 à janvier 2005.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'ÉVALUATION DU COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE 11

Les discussions et les activités relatives au cours d'Éducation civique 11 peuvent porter sur des questions controversées, qui sèment la discorde; toutefois, la controverse, les débats et l'expression de points de vue différents sont à la base du discours civique. Le milieu d'apprentissage idéal pour le cours d'Éducation civique 11 est celui qui permet aux élèves d'interagir entre eux et de prendre des risques sans craindre les critiques. Pour créer et entretenir un climat d'ouverture à l'expression de points de vue différents, l'enseignant doit :

- faire participer les élèves à l'élaboration de directives générales à respecter lors des présentations et des discussions de groupe (p. ex. écoute active, reformulation, respect des vues divergentes, justice, honnêteté, tolérance à l'égard des idées émises);
- fournir un contexte et un cadre conceptuel favorisant la tenue d'un discours constructif;
- faire preuve d'esprit critique, d'ouverture d'esprit et intervenir de manière appropriée;
- n'aborder les sujets controversés que lorsque les élèves de la classe ont eu assez de temps pour se sentir à l'aise les uns avec les autres et ont appris une bonne façon de procéder pour aborder ces sujets;
- aider les élèves à comprendre que le débat et la controverse font partie des processus du discours civique dans une société démocratique;
- être sensible aux événements de l'actualité qui peuvent toucher les élèves et leurs familles (p. ex. les sujets qui portent sur l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles). Être conscient que de tels sujets peuvent engendrer des débats passionnés.

Évaluation formative

Les enseignants doivent avoir recours à une vaste gamme de techniques et d'instruments d'évaluation pour déterminer l'aptitude des élèves à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études d'Éducation civique 11. Parmi ces techniques et instruments, mentionnons :

- les outils d'évaluation de l'enseignant, tels que les grilles d'observation, les échelles d'évaluation et les guides de notation,

- les outils d'autoévaluation, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'évaluation par les pairs, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les journaux et les notes,
- les vidéos (pour enregistrer la performance de l'élève ou pour en faire la critique),
- les épreuves écrites et les tests oraux (vrai/faux, choix multiple, réponse courte),
- les fiches d'activités,
- les portfolios,
- les rencontres élève-enseignant.

L'évaluation du cours d'Éducation civique 11 peut aussi se faire en cours de réalisation ou après la réalisation par les élèves d'activités comme :

- des discussions en groupe ou avec toute la classe,
- des débats (p. ex. débat formel, simulation de parlement, procès fictif, consultation communautaire),
- des projets de recherche,
- des études de cas,
- des remue-méninges, des idées regroupées sous forme de diagramme,
- des affiches, des collages, des modèles et des sites Web,
- des tableaux, des graphiques et des schémas conceptuels,
- l'enseignement par les pairs,
- des présentations orales et multimédias,
- des plans d'action.

Pour en savoir plus sur l'évaluation des élèves, consulter la section « Rendement de l'élève ».

Études de cas

Les études de cas constituent d'excellentes stratégies d'apprentissage pour le cours d'Éducation civique 11. Plusieurs des activités des modèles d'évaluation formative proposent des scénarios d'études de cas. Ces scénarios peuvent être présentés sous forme de documents imprimés ou de vidéos; ils peuvent aussi être élaborés par les enseignants ou créés par les élèves, être issus des ressources d'apprentissage recommandées, recueillis dans les médias ou trouvés en ligne.

Débats

Le débat, l'une des activités fondamentales de la démocratie, est le moyen utilisé, par diverses organisations internationales telles les Nations Unies, pour résoudre des problèmes et enjeux mondiaux. Le débat donne aux élèves l'occasion d'intégrer des connaissances et des compétences en communication, et leur permet de procéder à l'examen critique de points de vue divergents. Un sujet précis peut faire l'objet d'un débat au début de l'unité à l'étude (pour explorer les attitudes, les connaissances et les préalables des élèves sur ce sujet) ou à la fin de l'unité (pour résumer et faire valoir l'apprentissage).

Différentes formes de débats et de forums de discussion conviennent au cours d'Éducation civique 11. En voici quelques exemples :

- débats informels dans la classe,
- débats formels (p. ex. d'Oxford, Lincoln-Douglas, contre-interrogatoire),
- simulations de parlement, séances imitant celles des Nations Unies,
- tables rondes,
- procès fictifs,
- consultations communautaires,
- forums en ligne.

Conférenciers invités

Inviter des personnes-ressources de l'extérieur, voilà un moyen efficace d'enrichir le contenu, de mettre en évidence et en pratique le savoir écouter, de faire connaître aux élèves différents points de vue, de leur fournir des occasions de débattre de certaines questions, de leur donner un sujet de départ pour rédiger un texte et de rendre l'apprentissage plus concret et plus pertinent. La discussion en groupe est aussi un bon moyen de présenter en même temps plusieurs points de vue sur un sujet.

Dans le cadre du cours d'Éducation civique 11, il convient de choisir comme conférenciers des dirigeants communautaires, des activistes sociaux, des politiciens, des historiens, etc.

Pour assurer la réussite de la conférence d'un invité :

- Préciser la nature de la présentation (p. ex. conférence, questions et réponses, débat, commentaires sur les présentations des élèves, animation d'une simulation ou d'une étude de cas). Veiller à ce que les conférenciers comprennent bien le but de leur

présentation, sa structure et le temps qui leur est alloué; le contenu de la présentation doit aussi être en lien direct avec les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel qu'ils utilisent, et surtout distribuent, pour en vérifier la pertinence.

- Connaître les directives du district concernant les présentateurs externes et veiller à ce que l'invité se conforme à ces directives.
- Au besoin, donner aux élèves la responsabilité de contacter le ou les conférenciers avant la présentation et de prendre les dispositions logistiques nécessaires.
- Donner aux élèves le temps de se préparer à la venue du conférencier ou du groupe invité en dressant une liste de questions clés.
- Avant que le conférencier ne prenne la parole, présenter le sujet de la conférence et après celle-ci, en faire la récapitulation.

Analyse des médias

Le public prend connaissance d'une grande partie de l'information se rapportant aux affaires civiques et aux événements d'actualité par l'entremise des médias, soit dans les journaux et les magazines, à la radio et à la télévision et sur Internet. L'analyse des messages médiatiques est une composante intéressante du cours d'Éducation civique 11, car elle permet aux élèves d'exercer leur pensée critique et de réfléchir individuellement aux enjeux qui les touchent.

Les concepts suivants de l'étude des médias constituent des exemples des moyens à la disposition des enseignants et des élèves pour examiner une vaste gamme de messages médiatiques pertinents dans le cadre du cours d'Éducation civique 11.

- *But* : les gens rédigent des messages médiatiques en vue d'informer, de divertir ou de persuader d'autres personnes pour des besoins politiques, commerciaux, éducatifs, artistiques, moraux ou autres.
- *Valeurs* : les messages médiatiques transmettent des valeurs explicites et implicites.
- *Représentation* : les messages médiatiques sont construits; ils ne sont que des représentations de mondes réels ou imaginaires.
- *Codes, conventions et caractéristiques* : chaque média possède son propre ensemble de codes, de conven-

tions et de caractéristiques qui influent sur la façon dont le message est transmis et compris.

- *Production* : les personnes qui comprennent les médias réussissent mieux que les autres à produire des messages médiatiques réfléchis.
- *Interprétation* : les membres du public se fondent sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs valeurs pour interpréter les messages médiatiques et pour y réagir avec sensibilité.
- *Influence des médias sur le public* : les messages médiatiques peuvent influencer sur les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.
- *Influence du public sur les médias* : les individus peuvent exercer une influence sur les médias et sur les messages qu'ils produisent et transmettent.
- *Contrôle* : les personnes qui dirigent les principales institutions de la société ont une influence disproportionnée sur la construction et la distribution des messages médiatiques et des valeurs qu'ils contiennent.
- *Champ d'application* : les médias influent sur les dimensions politique, économique, sociale et intellectuelle de la société; ils sont aussi influencés par ces dimensions.

CONTENU DES UNITÉS

Description générale de l'unité

Cette section comporte une courte description de l'unité; elle situe le contexte nécessaire à l'apprentissage et fournit un résumé des types d'activités d'évaluation présentées.

Apprentissage durant les années précédentes

Cette section fait état de l'acquisition de connaissances pertinentes fondées sur les résultats d'apprentissage prescrits durant les années précédentes. On suppose alors que les élèves auront déjà assimilé ces connaissances; si ce n'est pas le cas, l'enseignant devra peut-être présenter certaines notions de base avant d'entreprendre l'évaluation proposée dans l'unité en question.

Durée d'enseignement suggérée

La durée suggérée correspond au temps nécessaire pour réaliser les activités d'évaluation suggérées, et par conséquent pour présenter les résultats d'apprentissage prescrits de cette unité.

Résultats d'apprentissage prescrits

Les résultats d'apprentissage prescrits délimitent les normes de contenu de l'unité en question.

Activités d'évaluation suggérées

Des activités d'évaluation sont présentées pour chaque sujet de l'unité à l'étude. Chaque activité d'évaluation se divise en deux parties :

- Planification de l'évaluation : elle donne l'information de base nécessaire pour expliquer le contexte de la classe, les possibilités qu'ont les élèves d'accroître leur apprentissage et de le mettre en pratique, et des suggestions pour préparer les élèves à l'évaluation.
- Stratégies d'évaluation : elles décrivent les tâches liées à l'évaluation, la méthode de collecte de l'information servant à l'évaluation et les critères d'évaluation tels qu'ils sont définis dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réussite.

La vaste gamme d'activités présentées permet de répondre aux divers styles d'apprentissage et d'enseignement. Les activités d'évaluation décrivent toutes sortes d'outils et de méthodes visant à recueillir les données nécessaires pour évaluer la performance de l'élève. Ces activités ne constituent que des suggestions et elles sont conçues pour aider les enseignants à planifier l'évaluation de façon à satisfaire aux résultats d'apprentissage prescrits. Il est souhaitable que les enseignants adaptent, modifient et approfondissent ces stratégies de façon à répondre aux besoins de leur milieu et aux événements de l'actualité.

Sites Web sélectionnés

Un certain nombre de sites Web sont proposés pour chaque sous-sujet. Les élèves peuvent s'en servir pour effectuer leurs recherches et les enseignants, pour élaborer leurs plans de cours et leurs activités d'évaluation.

Les sites Web proposés, dont la mise à jour a été faite en mars 2005, ne portent pas le titre de ressources recommandées. Comme dans le cas de toutes les ressources complémentaires, ces ressources ne

peuvent être utilisées qu'après avoir été approuvées localement. Les enseignants doivent prévisualiser les sites afin de choisir ceux dont l'utilisation est appropriée pour leurs élèves; ils doivent aussi veiller à ce que les élèves connaissent les politiques du district scolaire concernant l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, consulter la section sur les ressources d'apprentissage recommandées de cet ERI.

Instruments d'évaluation

Des exemples d'instruments d'évaluation sont inclus à la fin de chaque unité dans le but d'aider les enseignants à déterminer à quel point les élèves ont atteint les résultats d'apprentissage prescrits. Ces instruments renferment des critères adaptés précisément à une ou des activités d'évaluation suggérées dans l'unité.

TABLEAU DE SURVOL DE L'ÉVALUATION

Le tableau de survol de l'évaluation fournit aux enseignants des suggestions et des directives générales pour évaluer le programme d'études. Ce tableau précise les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs des résultats d'apprentissage; il dresse aussi une liste des activités d'évaluation suggérées et indique le pourcentage suggéré à accorder à chaque composante du programme d'études.

ÉDUCATION CIVIQUE 11 : SURVOL DE L'ÉVALUATION

Ce tableau vise à fournir aux enseignants des suggestions et des lignes directrices concernant l'évaluation formative et sommative réalisée en classe ainsi que le pourcentage à accorder à chaque composante du cours d'Éducation civique 11.

Composantes du programme d'études	Activités d'évaluation suggérées	Pourcentage suggéré	Nombre de résultats	Nombre de résultats par domaine*			
				Domaine cognitif			DA
				C	C et A	PMS	
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES À L'ÉDUCATION CIVIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • études de cas • notes • travaux de recherche • simulations 	30 %	4	0	1	2	1
CIVISME ÉCLAIRÉ	<ul style="list-style-type: none"> • résumés écrits • sorties éducatives • entrevues • projets de recherche • tableaux chronologiques • interrogations et tests • tableaux et schémas conceptuels • simulations d'élections • simulations de cours 	20 %	9	6	3	0	0
CONSIDÉRATIONS CIVIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • débats • journaux • simulations de parlements • procès fictifs • projets de recherche • études de cas • compositions • tableaux chronologiques 	20 %	6	0	0	6	2
CIVISME ACTIF	<ul style="list-style-type: none"> • résumés comparatifs • rédaction de lettres • procès fictifs • simulations de parlements • plans d'action 	30 %	4	0	1	3	3
TOTAL :		100 %	23	6	5	11	6

* Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les abréviations suivantes sont utilisées pour représenter les trois niveaux cognitifs :

C = Connaissance

C et A = Compréhension et application

PMS = Processus mentaux supérieurs

L'abréviation DA équivaut au domaine affectif. À noter que, comme l'indique ce tableau, certains résultats d'apprentissage portent à la fois sur les domaines cognitif et affectif.

Pour en savoir plus sur les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs, consulter la section portant sur les résultats d'apprentissage prescrits.



UNITÉS D'ÉVALUATION

Éducation civique 11

Ce tableau présente les résultats d'apprentissage contenus dans les différentes unités.

Résultats d'apprentissage prescrits	Unités
<p>Compétences et méthodes propres à l'éducation civique</p> <ul style="list-style-type: none"> appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes 	1, 2, 3, 4, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> manifester des compétences en recherche, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à l'information - l'évaluation de l'information - la collecte de données - l'évaluation de données - l'organisation de l'information - la présentation de l'information 	3, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique 	4, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration 	1, 4, 6
<p>Civisme éclairé</p> <ul style="list-style-type: none"> montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont : <ul style="list-style-type: none"> - le rôle des individus dans la société - l'exercice des pouvoirs - les droits et responsabilités - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté - l'environnement et la géographie - les relations internationales 	3, 4, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> déterminer les racines des systèmes politique et juridique canadiens, dont : <ul style="list-style-type: none"> - le système parlementaire britannique - les théories et les partis politiques - la <i>common law</i> britannique - le droit civil français - <i>l'Acte de l'Amérique du Nord britannique</i> 	2
<ul style="list-style-type: none"> décrire la division des pouvoirs au Canada entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux 	2
<ul style="list-style-type: none"> décrire les systèmes et processus électoraux du Canada 	2
<ul style="list-style-type: none"> décrire les principales caractéristiques des idéologies politiques et économiques des 20^e et 21^e siècles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - le communisme - le conservatisme - le fascisme - le libéralisme - le socialisme 	2

Résultats d'apprentissage prescrits	Unités
<ul style="list-style-type: none"> • décrire le système juridique canadien, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les procédures judiciaires - l'application et l'administration des lois 	2
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les droits et responsabilités devant la loi des individus, des groupes et des organisations composant la société canadienne, dont ceux qui portent sur : <ul style="list-style-type: none"> - la citoyenneté - la langue - la culture 	3, 4
<ul style="list-style-type: none"> • comparer l'application de la politique canadienne en matière de droits de la personne, telle qu'énoncée dans les documents suivants, avec ce qui se fait ailleurs dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> - <i>Human Rights Code</i> de la C.-B. - <i>Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies</i> 	1, 3
<ul style="list-style-type: none"> • décrire les organisations qui régissent les relations entre les nations, notamment celles qui s'intéressent : <ul style="list-style-type: none"> - à la paix et à la sécurité - au commerce et à l'économie - à la justice internationale - aux questions sociales et environnementales 	6
<p>Considérations civiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus 	1, 3, 4
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - le pouvoir et l'influence - les circonstances - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir - l'opinion publique 	1, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer le rôle des croyances et des valeurs dans le processus décisionnel en matière civique 	1, 6
<ul style="list-style-type: none"> • analyser l'origine et les dispositions clés des mesures de sécurité sociale canadiennes et leur impact sur la société canadienne, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'assurance-emploi - l'assurance maladie - le RPC/la PV - l'aide sociale - l'allocation familiale/la prestation fiscale canadienne pour enfants - l'indemnisation des accidentés du travail 	1, 4

Résultats d'apprentissage prescrits	Unités
<ul style="list-style-type: none"> • analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - l'environnement - le commerce - l'aide étrangère - la paix et la sécurité - les droits de la personne 	5, 6
<ul style="list-style-type: none"> • formuler sa propre définition du « citoyen canadien » 	4
<p><i>Civisme actif</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer le rôle du citoyen dans les processus civiques locaux, provinciaux, nationaux et internationaux 	1, 5
<ul style="list-style-type: none"> • démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un consensus - la négociation - les compromis - la règle de la majorité 	1, 2, 3, 4, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> • évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'équité - l'honnêteté - l'application des principes démocratiques 	1, 3, 5, 6
<ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre un plan d'action relatif à un problème local, provincial, national ou international 	1 (intégré également dans les autres unités)

UNITÉ 1 : CIVISME ACTIF – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INDIVIDUS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Le civisme actif est l'un des principes fondamentaux de ce cours. C'est pourquoi ce programme d'études est conçu de façon à engager les élèves dans un civisme actif et à leur permettre de poursuivre, seuls ou en groupes, leurs propres expériences civiques. Mais avant que les élèves ne réalisent leurs propres projets liés au civisme actif, ils doivent étudier les actions de personnes qui ont intégré ce concept dans leur vie. Dans cette unité, les élèves exploreront donc des événements passés et actuels en vue de découvrir ce que des citoyens exemplaires ont accompli. Ils étudieront les motivations derrière les actions de ces personnes ainsi que les méthodes qu'elles ont utilisées pour provoquer un changement, puis ils évalueront les répercussions de ces actions sur les communautés locales, nationales et internationales. Pour conclure cette unité, les élèves prépareront un plan d'action décrivant l'action civique à laquelle ils vont se consacrer; ce plan pourra être élaboré et mis à exécution tout au long de l'année. En explorant les actions de citoyens exemplaires ayant vécu dans le passé ou vivant actuellement, les élèves trouveront la voie à suivre et l'inspiration nécessaire pour réaliser le projet qu'ils ont conçu.

Voici quelques-unes des activités auxquelles les élèves consacreront leurs efforts durant cette unité :

- définir les caractéristiques et les qualités du citoyen actif;
- explorer les méthodologies liées au civisme engagé;
- étudier la vie de citoyens actifs ayant vécu dans le passé ou vivant actuellement (p. ex. Norman Bethune, Frank A. Calder, Craig Kielburger, Nellie McClung, Roy Miki, Rosa Parks) afin de comprendre la dynamique qui régit le civisme actif;
- comparer diverses dimensions du civisme dans différentes sociétés démocratiques;
- préparer et mettre en œuvre un plan d'action civique.

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i></p> <p>20 heures</p>	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • les compétences et méthodes de pensée critique • les connaissances liées à la création du système gouvernemental canadien • la sensibilisation aux origines de la démocratie • la compréhension et l'appréciation des concepts de démocratie qui sont en vigueur au Canada et qui ont été légués par le système parlementaire britannique • la compréhension des causes des révolutions ayant éclaté en Angleterre, en France et aux États-Unis
--	---

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 1, Civisme actif - Rôles et responsabilités des individus, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes
- manifester les compétences et les attitudes propres au civisme, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration

Civisme éclairé

- comparer la politique en matière de droits de la personne au Canada et ailleurs des documents suivants :
 - Charte canadienne des droits et libertés
 - *Human Rights Code* de la C.-B.
 - *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies*

Considérations civiques

- évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus
- évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes :
 - le pouvoir et l'influence
 - les circonstances
 - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir
 - l'opinion publique
- évaluer le rôle des croyances et des valeurs dans le processus décisionnel en matière civique
- analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes :
 - l'environnement
 - le commerce
 - l'aide étrangère
 - la paix et la sécurité
 - les droits de la personne

Civisme actif

- évaluer le rôle du citoyen dans les processus locaux, provinciaux, nationaux et internationaux
- démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité
- évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants :
 - la justice
 - l'honnêteté
 - l'application des principes démocratiques
- mettre en œuvre un plan d'action relatif à un problème local, provincial, national ou international

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

Bien comprendre le civisme actif

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Évaluation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une autoévaluation comme celle qui est fournie à la fin de cette unité (Participation civique), déterminer le niveau de participation actuelle des élèves à des activités civiques. Discuter de chaque catégorie d'action et de son importance en vue de former des citoyens actifs et éclairés. <p>Comparaison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter toute la classe à se livrer à un remue-ménages afin de définir les droits et les responsabilités des citoyens canadiens. Poursuivre le remue-ménages en s'attardant cette fois aux droits et aux responsabilités du citoyen actif. Avec les élèves, explorer les caractéristiques uniques du civisme actif. Donner aux élèves l'occasion de lire (p. ex. dans des documents imprimés ou dans Internet) ce que d'autres personnes ont dit au sujet des concepts de civisme. Une fois la recherche terminée, inviter les élèves à dessiner un diagramme de Venn pour représenter les deux idées, civisme et civisme actif, puis à déterminer les qualités qui sont uniques à chaque concept et celles qui sont communes aux deux. <p>Remue-ménages, discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en petits groupes et les inviter à se livrer à un remue-ménages afin de dresser une liste des divers besoins des Canadiens d'aujourd'hui; discuter des éléments trouvés. Pour guider la discussion, poser des questions telles que les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Ces besoins de base sont-ils communs à tous les Canadiens? - De quelle manière l'âge, le sexe, la race, la religion et l'identité régionale influent-ils sur les besoins? - Les listes que l'on dresse aujourd'hui sont-elles les mêmes que celles qu'on aurait pu faire il y a 50 ans? il y a 100 ans? Quelles sont les différences et les similitudes? - La liste des besoins des citoyens vivant ailleurs dans le monde serait-elle la même? Pourquoi? 	<ul style="list-style-type: none"> • Refaire la même autoévaluation à la fin du cours afin de déterminer dans quelle mesure les attitudes des élèves concernant la participation civique ont changé. • Demander aux élèves de rédiger quelques phrases dans le but de comparer les concepts de civisme et de civisme actif; comme autre choix, leur proposer de créer un collage ou une affiche représentant visuellement leurs idées. Évaluer les aptitudes des élèves à relever les principaux éléments du civisme et du civisme actif. L'évaluation devra être qualitative et quantitative. • Demander aux élèves de créer un tableau (ou diagramme) permettant de distinguer les besoins de divers groupes vivant au Canada selon l'époque, le sexe, la race et la religion. Encourager les élèves à inclure une évaluation qualitative et quantitative dans leurs tableaux. Puis, par une activité d'évaluation telle la composition écrite ou le débat, vérifier le niveau de compréhension des élèves.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Discussion, interrogation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser des questions telles que les suivantes pour animer une discussion avec toute la classe ou en petits groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les responsabilités des gouvernements et des organismes non gouvernementaux en matière de satisfaction et de protection des besoins des citoyens? - Quels organismes et institutions ont été créés au Canada en vue de protéger nos besoins? - Se comparent-ils aux gouvernements ailleurs dans le monde? - Que font les gouvernements pour concilier les différents besoins de leurs citoyens et de quelle façon s'y prennent-ils pour établir un équilibre avec les besoins des citoyens de pays voisins? - Quels organismes et institutions ont été créés pour protéger les besoins des citoyens de la planète? Dans quelle mesure ont-ils été efficaces? <p>Tableau chronologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide des documents imprimés et des ressources d'Internet que les élèves ont pu lire, montrer de quelle façon le concept de civisme a évolué au Canada avec le temps. Penser à des caractéristiques comme le sexe, la race, l'âge et la religion. Comparer ces changements avec ceux qui se sont produits dans d'autres pays. Aider les élèves à comprendre que les personnes qui vivaient autrefois ne jouissaient pas des mêmes droits que les citoyens d'aujourd'hui, et même que ces droits ne sont pas universels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire passer un examen écrit ou oral aux élèves afin d'évaluer leurs connaissances sur les institutions et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Les élèves devraient pouvoir expliquer clairement par écrit l'efficacité de ces institutions à satisfaire les besoins des citoyens. • Inviter les élèves à créer un tableau chronologique décrivant la croissance et le développement du civisme avec le temps. Les tableaux des élèves doivent représenter le développement qui s'est fait au Canada et dans un autre pays de leur choix (ou fixé par l'enseignant pour qu'un grand éventail de pays soient représentés). Demander aux élèves de présenter leurs tableaux en y incluant, pour chaque entrée, un commentaire expliquant son importance pour le développement du civisme au Canada et dans l'autre pays choisi.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Étude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diviser la classe en groupes de deux élèves ou plus et leur présenter différentes études de cas (tirées de documents imprimés, de vidéos ou d'Internet) sur la vie et l'œuvre de personnes qui ont contribué à des changements d'ordre civique et qui possèdent les qualités des citoyens actifs. Donner des exemples de personnalités canadiennes et autres (p. ex. Norman Bethune, Frank A. Calder, Craig Kielburger, Nellie McClung, Roy Miki, Rosa Parks) et de cas représentant une vaste gamme d'enjeux liés à l'identité canadienne (p. ex. droits des hommes et des femmes, enjeux auxquels font face anglophones et francophones, droits des autochtones, questions environnementales). Les études de cas pourraient répondre aux questions clés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le problème ou l'enjeu étudié? - Quelles circonstances personnelles, s'il y a lieu, ont motivé l'action de cette personne? - La période et le lieu où vivait cette personne ont-ils influencé l'action posée? Si c'est le cas, de quelle façon? En quoi ce cas aurait-il différé s'il s'était passé à une autre période ou dans un autre lieu? Dans le cas de personnes ayant agi à l'extérieur du Canada, quel a été l'impact de leur action sur les politiques et événements canadiens? - Quelles institutions sociales sont représentées dans cette étude de cas? - À quelles stratégies cette personne a-t-elle eu recours pour provoquer le changement? - Quels en ont été les résultats? - Quels autres individus ont utilisé des stratégies similaires pour provoquer un changement? (p. ex. comparer Viola Desmond et Rosa Parks) En quoi les résultats ont-ils été similaires? En quoi ont-ils été différents? 	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des méthodes qui permettent aux élèves de montrer ce qu'ils ont appris à partir de cette étude de cas. Par exemple, les élèves pourraient : <ul style="list-style-type: none"> - créer une présentation (orale, vidéo ou un site Web) sur l'individu qu'ils ont étudié; - simuler une entrevue (présentation en direct, écriture d'un article) avec cette personne; - rédiger un journal personnel ou une lettre en adoptant le point de vue de la personne étudiée. <p>Donner aux élèves l'occasion de partager leur travail avec le reste de la classe. Prévoir du temps pour les questions et la discussion. Lorsque les projets sont achevés, inviter les élèves à les présenter en y incluant leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris. Dans leur journal, les élèves doivent comparer le sujet de leur étude de cas avec une autre personne décrite dans une autre étude de cas. Noter dans quelle mesure les élèves ont pu expliquer les points suivants de manière claire, complète et réfléchie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les attributs du civisme actif (p. ex. comportement éthique, respect de la diversité, empathie, formulation de questions qui favorisent la discussion), - la dynamique du pouvoir, - la compréhension des différences existant entre plusieurs méthodes possibles pour provoquer un changement et leurs résultats, - les stratégies utilisées et leur efficacité, - les institutions sociales représentées (p. ex. familles, secteurs économiques, communautés ethnoculturelles, corporations, syndicats, groupes d'intérêts, médias, gouvernements, organismes internationaux).
<p>Sites Web sélectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archives de Radio-Canada http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0 • A Force More Powerful: A Century of Non-Violent Conflict (PBS) <i>(disponible seulement en anglais)</i> http://www.pbs.org/weta/forcemorepowerful/classroom 	

Plan d'action civique personnel

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux élèves qu'ils doivent, pour satisfaire à une des exigences de ce cours, mettre en œuvre un plan d'action personnel (individuellement ou en groupe) lié à un enjeu civique de leur choix. Indiquer aux élèves que cette activité s'étendra sur une certaine période; il est souhaitable d'encourager les élèves à élaborer leur plan en tenant compte du fait qu'ils acquerront de nouvelles notions tout au long du cours. Discuter avec les élèves des paramètres dont ils doivent tenir compte dans le choix d'une activité appropriée (p. ex. réalisable dans le temps alloué, pertinente en fonction des objectifs du cours et des intérêts des élèves). Discuter des types d'actions civiques que pourraient choisir les élèves (p. ex. organiser une manifestation, écrire une lettre ou lancer une pétition, organiser une campagne de publicité, offrir leur participation à une organisation existante). Les projets varieront en fonction de l'intérêt des élèves et des ressources communautaires dont ils disposent; en voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> - entreprendre une action directe en relation avec un problème ou un enjeu pertinent à l'échelle scolaire, locale, provinciale, nationale ou internationale; - participer à une organisation non gouvernementale; - créer un nouveau groupe d'action ou d'intervention; - créer un nouvel organe décisionnel ayant pour but de régler les conflits ou problèmes à l'échelle scolaire ou locale; - participer à un parti politique; - participer à une élection à venir. <p>Discuter des autres points à considérer, comme un tableau chronologique précisant les diverses étapes du projet et un mécanisme permettant de mettre en commun les résultats des plans d'action des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec toute la classe des critères qui seront employés pour évaluer les plans d'action des élèves. Certains critères serviront à l'évaluation des plans de tous les élèves, alors que d'autres seront réservés à un projet en particulier selon le contenu étudié. Les critères inclus dans l'instrument d'évaluation fourni à la fin de cette unité (Plan d'action) peuvent être utilisés comme point de départ à l'évaluation du travail des élèves. <p>Comme ces activités se poursuivront tout au long du cours, nous vous suggérons d'entreprendre le plan au début de l'année et de préparer des rapports d'étape à intervalles réguliers. Si possible, rencontrer de temps en temps les élèves sur une base individuelle afin de discuter avec eux des difficultés ou des problèmes auxquels ils se sont heurtés tout au long du cours. Les élèves pourront juger nécessaire de réviser leur plan en cours de route. Pour alimenter la réflexion des élèves, les encourager à noter dans leur journal le processus suivi.</p> <p>Faire savoir aux élèves qu'ils pourraient penser à utiliser leur plan d'action pour prouver qu'ils ont satisfait à certaines des exigences du portfolio de fin d'études (en particulier de la composante « participation et prise de responsabilités au sein de la communauté »).</p>

Sites Web sélectionnés

- ÉcoAction (Environnement Canada)
http://www.ec.gc.ca/ecoaction/what_is_f.html
- Vote Étudiant
<http://www.studentvote.ca/frindex.php>
- Taking a Stand (*disponible seulement en anglais*)
<http://www.takingastand.com>
- Agir contre les changements climatiques (Gouvernement du Canada)
<http://climatechange.gc.ca/francais/default.asp>
- Jeunes électeurs (Élections Canada)
http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false
- InterJeunes
<http://www.youthlinks.org/index.do>

Instrument d'évaluation
PARTICIPATION CIVIQUE

Nom : _____

Date : _____

Indiquez votre participation à chaque activité civique et accordez à chacune une des cotes suivantes :

3 = excellent (participation fréquente, assidue et sérieuse)

2 = satisfaisant (participation moyenne)

1 = à améliorer (peu ou pas de participation)

Activité	Cote	Commentaires
regarder des émissions de télé ou écouter des émissions de radio portant sur les événements d'actualité et des enjeux civiques		
lire des textes portant sur des enjeux civiques dans les journaux, les magazines ou sur Internet		
recueillir de l'information sur un enjeu civique particulier		
effectuer une recherche approfondie sur un enjeu civique		
discuter d'enjeux civiques avec des amis ou des membres de la famille		
rédiger un texte portant sur un enjeu civique (p. ex. dans son journal, destiné au courrier des lecteurs ou à un journal en ligne)		
communiquer avec des organisations gouvernementales ou non gouvernementales (en personne, par téléphone, par la poste) au sujet d'enjeux civiques		
participer à des événements civiques (organisés par lui-même ou par d'autres)		
autres :		
autres :		

Instrument d'évaluation
PLAN D'ACTION

Nom : _____

4 = excellent, 3 = bien, 2 = assez bien, 1 = insatisfaisant/à améliorer

Critères	Autoévaluation	Évaluation par l'enseignant
J'ai effectué une recherche approfondie avant de choisir mon sujet et d'élaborer mon plan d'action (preuve de la recherche effectuée ci-jointe).		
Mon plan explique clairement le résultat idéal de mon action.		
Mon plan fait clairement état des critères permettant d'évaluer le succès de mon action.		
J'ai tenu compte de diverses options qui étaient offertes dans mon milieu et pour lesquelles une action civique était possible.		
Je considère avoir choisi une option qui est très pertinente, qui me convient très bien et qui est très appropriée à l'enjeu choisi (raison du choix ci-jointe).		
Mon plan tient compte de connaissances satisfaisantes en matière de civisme (p. ex. facteurs qui influent sur l'identité canadienne, comme les droits et responsabilités, la culture, le patrimoine, la langue et le rôle de l'individu; processus du discours civique et résolution des différends, croyances et valeurs, éthique).		
Mon plan fait mention des ressources nécessaires pour entreprendre l'action civique.		
J'ai inclus un tableau chronologique dans mon plan d'action (ci-joint).		
Le temps que j'ai passé à participer à mon action civique (____ heures) était suffisant pour que j'atteigne le but fixé.		
J'ai pris des notes détaillées (ci-jointes) concernant mon action civique.		
J'ai discuté avec un certain nombre de personnes partageant différents points de vue durant mon action civique.		
J'ai réfléchi à mon action civique et à ses résultats (ci-joints) en précisant, entre autres choses, si j'ai atteint ou non mes objectifs et pour quelles raisons, et les applications possibles pour des actions futures.		
Commentaires :		

UNITÉ 2 : EXERCICE DES POUVOIRS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Tout au long de cette unité, les élèves développeront les connaissances et les compétences nécessaires pour participer au système canadien d'exercice des pouvoirs, et pour influencer sur ce système. Les élèves se documenteront sur les systèmes et les processus électoraux, élaboreront des programmes électoraux fondés sur certaines idéologies et organiseront une simulation d'élection. En tenant compte des enjeux qui auront été soulevés lors de la recherche et de l'élection, les élèves formeront une simulation de parlement basée sur le fonctionnement du Parlement du Canada. Ils débattront ensuite de certaines questions électorales et promulgueront des lois. Les élèves auront l'occasion d'étudier le système juridique, et d'appliquer et d'interpréter les lois qu'ils auront édictées.

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i></p> <p>20 heures</p>	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • l'éventail politique (gauche, centre, droite) • la création des systèmes politique et juridique de deux cultures (britannique et française) • l'éveil aux concepts démocratiques • les événements qui ont mené à la création du système politique canadien • les facteurs qui ont contribué à l'élaboration des politiques et décisions gouvernementales jusqu'en 1914 • <i>L'Acte de l'Amérique du Nord britannique</i> et ses effets sur la division des pouvoirs au Canada
--	--

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 2, Exercice des pouvoirs, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes

Civisme éclairé

- déterminer les racines des systèmes politique et juridique canadiens, dont :
 - le système parlementaire britannique
 - les théories et les partis politiques
 - la *common law* britannique
 - le droit civil français
 - *L'Acte de l'Amérique du Nord britannique*
- décrire la division des pouvoirs au Canada entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, autochtones et municipaux
- décrire les systèmes et processus électoraux du Canada
- décrire les principales caractéristiques des idéologies politiques et économiques des 20^e et 21^e siècles, y compris le communisme, le conservatisme, le fascisme, le libéralisme et le socialisme
- décrire le système juridique canadien, notamment :
 - les procédures judiciaires
 - l'application et l'administration des lois

Civisme actif

- démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

Le système politique

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Journal de réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de tenir un journal de réflexion qu'ils utiliseront comme outil d'évaluation continue pour cette unité. Encourager les élèves à noter dans leur journal leurs réactions aux discussions auxquelles ils ont participé et aux ressources auxquelles ils ont eu accès en classe tout au long de l'unité ainsi qu'aux informations pertinentes qu'ils ont vues ou lues à la maison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'aptitude des élèves à utiliser leur journal tout au long de l'unité pour : <ul style="list-style-type: none"> - établir des liens entre ce qu'ils ont appris de nouveau et leurs propres expériences, - poser des questions sur l'information ou les enjeux et y réfléchir, - prendre position en accord ou en opposition avec un point de vue précis, - noter, à partir de leur travail en classe, des mots, images, expressions ou détails significatifs et s'interroger à leur sujet (p. ex. Pourquoi s'en sert-on? Qu'apportent-ils de nouveau? Pourquoi ressortent-ils?).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Tableau chronologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vous servant de coupures de presse et d'autres ressources, présenter des exemples décrivant des nations dont le gouvernement est en période d'extrême instabilité ou de transition (p. ex. Haïti en 2004, l'Irak en 2003-2004, le Rwanda, la période d'après-guerre au Vietnam et en Corée, la période ayant fait suite à l'indépendance de l'Inde). Présenter des termes comme à l'<i>État naturel</i>, <i>anarchie</i>, <i>désobéissance civile</i>. Discuter de ces termes en les reliant à d'autres exemples de l'actualité ainsi qu'à leur emploi dans la littérature (p. ex. dans <i>Lord of the Flies</i> de Golding) et en philosophie (p. ex. par Hobbes, Locke, Rousseau). <p>Analyser les racines de la démocratie et de l'absolutisme et expliquer les différences entre la démocratie participative et la démocratie représentative. Souligner les principaux sujets et événements ayant contribué à l'essor de la démocratie telle que nous la connaissons maintenant au Canada, dont la suprématie du droit, la signature de la <i>Grande Charte</i>, le droit civil français et l'<i>Acte de l'Amérique du Nord britannique</i>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à créer un tableau chronologique en y inscrivant les principaux aspects liés à la démocratie canadienne et à son essor. Vérifier l'aptitude des élèves à décrire avec justesse les racines des structures démocratiques canadiennes et à faire mention d'antécédents précis (p. ex. le système parlementaire britannique, le droit civil français, la <i>common law</i> britannique).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Tableau ou schéma conceptuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue et approfondir les connaissances actuelles des élèves en matière d'éventail politique. Expliquer brièvement les termes « gauche » et « droite » issus de la Révolution française ainsi que la façon dont ils cadrent avec des idéologies comme le communisme, le socialisme, le libéralisme, le conservatisme et le fascisme. Expliquer aussi les liens avec les positions suivantes : extrême gauche, extrême droite, centrisme, absolutisme, libertarianisme, autocratie et démocratie. Expliquer que ces classifications sont assez approximatives et pas vraiment rigoureuses, car elles changent selon les enjeux, les périodes de l'histoire et les contextes sociaux. <p>En vous servant de ces termes comme points de repère, demander aux élèves de nommer des exemples de comportement (p. ex. à l'école, dans la communauté, à l'échelle internationale) qui illustrent les problèmes pouvant survenir si les choses sont laissées « à l'État naturel » ainsi que les avantages et les inconvénients des règles qui protègent les citoyens et leurs droits. Demander à l'ensemble de la classe ou à chaque élève de créer un tableau ou un schéma conceptuel indiquant les points positifs et négatifs de chaque idéologie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de donner, par écrit ou verbalement, une réponse à l'une des questions suivantes ou à toutes ces questions : <ul style="list-style-type: none"> - Qu'arriverait-il s'il n'y avait ni règlements, ni lois, ni contrôles sur le comportement des êtres humains? - Quelle sorte de société aurions-nous si nos lois étaient établies à partir de l'une ou l'autre des idéologies mentionnées? - Croyez-vous qu'il est nécessaire de fixer certaines limites pour que la société fonctionne rondement? Pourquoi?

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Rapport de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre aux élèves de l'information générale (p. ex. documents à distribuer, sites Web) décrivant la division des pouvoirs entre les différents ordres de gouvernement au Canada, dont : <ul style="list-style-type: none"> - la structure et les fonctions du gouvernement fédéral, - la structure du gouvernement provincial, - la structure du gouvernement local, - la ou les structures du gouvernement des Premières Nations local, - les principaux pouvoirs de chaque ordre de gouvernement. <p>Présenter des exemples d'enjeux et d'événements récents qui illustrent les structures et la division des pouvoirs entre les différents ordres de gouvernement, y compris des exemples de conflits entre les ordres de gouvernement (p. ex. la gestion des ressources, les sans-abri).</p> <p>Recherche sur un parti politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter des coupures de presse décrivant des débats parlementaires que mène le gouvernement fédéral ou provincial sur un sujet d'actualité. Solliciter l'imagination des élèves en leur demandant de trouver, à partir des idées qu'il exprime sur le sujet, à quel parti politique est rattaché chaque intervenant. <p>Diviser la classe en groupes et assigner à chacun un parti politique fédéral ou provincial. Inviter l'ensemble des élèves à se livrer à un remue-ménages afin de trouver des sujets auxquels s'intéresse leur parti politique et sur lesquels ils vont se documenter (p. ex. lois sur les jeunes contrevenants, terrorisme, mariage entre personnes de même sexe, troupes canadiennes participant à des missions de paix, protection de l'environnement). Laisser aux groupes le temps de se documenter sur leur parti politique. Leur proposer de commencer par consulter le site Web officiel du parti en question ainsi que des documents imprimés. Leur recommander d'étudier non seulement leur parti politique mais aussi les programmes d'autres partis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en groupes de deux et leur présenter un enjeu (ou leur en faire choisir un) auquel un ou des ordres de gouvernement font face. Vous assurer que chaque ordre de gouvernement est représenté. Demander aux élèves de rédiger un rapport ou d'avoir recours à un autre moyen de présentation pour décrire les ordres de gouvernement ainsi que les organes et les procédés utilisés dans le cas qui leur a été assigné. Évaluer le travail en fonction des critères établis avec la classe; par exemple, noter dans quelle mesure les rapports des élèves : <ul style="list-style-type: none"> - précisent clairement l'enjeu; - mentionnent l'ordre (ou les ordres) de gouvernement en cause; - indiquent clairement pourquoi l'enjeu se rapporte à un ordre de gouvernement précis; - mentionnent les ministères en cause ainsi que les processus de délibération; - rendent compte des étapes suivies par les organes législatif, exécutif et judiciaire des gouvernements; - découvrent le résultat et expliquent le processus. • Inviter chaque groupe à préparer une présentation qui décrira les liens entre l'idéologie et le programme du parti à l'étude d'une part, et les cas ou les sujets choisis d'autre part. Évaluer cette activité à l'aide de critères tels que ceux qui sont mentionnés dans l'instrument d'évaluation fourni à la fin de cette unité (Partis et idéologies politiques).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Simulation d'élection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer brièvement le système et les processus en place pour organiser une élection. Préparer un schéma récapitulatif expliquant le processus ou solliciter l'imagination des élèves en leur demandant de créer leur propre schéma à partir de leurs recherches. Discuter aussi de concepts clés comme la dissolution, le recensement, la nomination, la campagne électorale, le scrutin et le dépouillement. <p>Inviter les élèves à organiser une simulation d'élection en faisant appel à des volontaires pour représenter chaque parti politique. Nommer un directeur général des élections pour surveiller le processus électoral (p. ex. impression des bulletins de vote, organisation de la campagne, dépouillement des résultats). Organiser la campagne électorale ainsi que des discours qui expliquent le programme et la position de chaque parti sur divers enjeux (choisis précédemment). Si possible, organiser un débat des chefs; sinon, demander à chaque parti de rédiger une courte déclaration de principe qui précise la position du parti sur chaque sujet abordé. Demander à tous les élèves de voter, puis inviter le directeur général des élections à déclarer le gouvernement élu et l'opposition officielle.</p> <p>Simulation de parlement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer les rôles des principaux membres de la Chambre des communes en fonction des postes à pourvoir et du gouvernement élu dans la simulation d'élection. Avec toute la classe, déterminer quels enjeux de la campagne électorale étudiera la Chambre pour édicter une nouvelle loi ou modifier une loi existante. Laisser au parti au pouvoir le temps de préparer le projet de loi qu'il veut présenter; les partis d'opposition devront créer des contre-positions sur le même sujet en se fondant sur le programme de leur parti. Après cette période de préparation, ouvrir la session de la simulation de parlement pour délibérer sur ce projet de loi et l'adopter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le schéma que les élèves ont créé sur les activités électorales comme outil d'évaluation et comme fiche repère pour la tenue de l'élection. Inclure à la fois les partis politiques ainsi que les tâches et responsabilités du bureau du directeur général des élections. <p>Inviter les élèves à noter dans leur journal leurs réflexions sur un des points suivants (ou sur tous ces points) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les processus suivis pour élaborer le programme d'un parti; - leur efficacité à élaborer un programme du parti qui traduit l'idéologie sur laquelle il est fondé; - l'efficacité de la campagne électorale (dans quelle mesure leurs souhaits ont été exaucés au moment de la composition du gouvernement); - le résultat de l'élection et si ce résultat était prévu ou non. <ul style="list-style-type: none"> • Avec toute la classe, déterminer les critères qui serviront à évaluer la simulation de parlement des élèves. Ces critères peuvent servir de base à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs et par l'enseignant. Parmi les critères, noter dans quelle mesure les élèves : <ul style="list-style-type: none"> - comprennent bien le rôle qui leur a été assigné dans le processus parlementaire; - maîtrisent le sujet à l'étude, à partir de leur recherche individuelle; - présentent les idéologies politiques et économiques de leur parti.

Sites Web sélectionnés

- Archives de Radio-Canada
<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>
- Citizens Assembly on Electoral Reform (*disponible seulement en anglais*)
<http://www.citizensassembly.bc.ca/public>
- Élections Canada
<http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>
- Institute on Governance (*disponible seulement en anglais*)
<http://www.iog.ca/>
- Module de simulation du Parlement (Gouvernement du Canada)
http://www.parl.gc.ca/information/about/education/empu/french/introduction_f.htm
- Vote Étudiant
<http://www.studentvote.ca/frindex.php>
- Bienvenue au Parlement du Canada (Gouvernement du Canada)
<http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F>
- Jeunes électeurs (Élections Canada)
http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false

Le système juridique

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Introduction au système juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter l'ensemble de la classe à se livrer à un remue-méninges afin de compléter l'énoncé « Il faut une loi... » Demander aux élèves de penser à des événements qu'ils ont vus dans les bulletins de nouvelles ou qui sont tirés de leurs expériences et pour lesquels ils se sont demandé pourquoi le système juridique n'avait pas été efficace. <p>À l'aide de ressources imprimées, de vidéos et d'Internet, demander aux élèves de passer en revue le système juridique canadien. Les inviter à créer une présentation visuelle ou à rédiger des notes décrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les similitudes et les différences entre le droit civil et le droit criminel; - les diverses procédures judiciaires menant au règlement de différends (p. ex. procès, audiences devant le tribunal, arbitrage, médiation, négociation); - les rôles et les responsabilités des services de police, des tribunaux et d'autres organismes de résolution des conflits (p. ex. commissions et groupes d'experts). 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les présentations visuelles des élèves à partir des critères choisis par la classe; par exemple, noter dans quelle mesure les présentations : <ul style="list-style-type: none"> - montrent les similitudes et les différences entre le droit civil et le droit criminel (avec mention de la preuve, des jurys, des règles de preuve, des peines et du concept de préjudice privé/public); - montrent que les élèves comprennent les processus habituels utilisés pour régler des différends (avec mention des procès, des tribunaux, de l'arbitrage, de la médiation et de la négociation); - nomment les divers échelons d'application de la loi auxquels se référer pour résoudre des différends d'ordre civil et criminel (p. ex. les services de police, les organismes quasi judiciaires et les tribunaux).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Procès fictif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir une cause juridique actuelle ou passée comme base d'un procès fictif organisé en classe. Demander ou choisir des volontaires qui joueront le rôle des avocats de la défense et de la partie civile, de l'accusé, des témoins, du juge et du jury (si possible, organiser une séance de sélection des jurés). Pour faciliter le processus, penser à utiliser des documents imprimés et des ressources accessibles sur Internet. <p>Donner à toutes les parties le temps de préparer leurs arguments. Une fois que les principaux acteurs ont été choisis et sont en place, commencer le déroulement du procès et inviter les jurés à déterminer si l'accusé est coupable ou innocent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à noter dans leur journal leurs réflexions sur le rôle qu'ils ont joué dans le procès fictif, son processus et son issue. Noter dans quelle mesure ils sont à même d'expliquer : <ul style="list-style-type: none"> - les applications des procédures judiciaires, - le rôle des personnes et des organismes faisant partie du système juridique, - les précédents historiques.
<p>Sites Web sélectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archives de Radio-Canada http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0 • Citizens Assembly on Electoral Reform (<i>disponible seulement en anglais</i>) http://www.citizensassembly.bc.ca/public • Élections Canada http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false • Module de simulation du Parlement (Gouvernement du Canada) http://www.parl.gc.ca/information/about/education/empu/french/introduction_f.htm • Vote Étudiant http://www.studentvote.ca/frindex.php • Bienvenue au Parlement du Canada (Gouvernement du Canada) http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F • Jeunes électeurs (Élections Canada) http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false 	

Instrument d'évaluation
PARTIS ET IDÉOLOGIES POLITIQUES

5	<ul style="list-style-type: none"> • donne des réponses originales, personnelles et réfléchies, et établit des liens avec les expériences et les connaissances acquises sur les idéologies politiques • fournit des données précises montrant qu'il connaît et comprend les idéologies politiques étudiées et leur lien avec les partis politiques canadiens • souligne le rapprochement entre l'idéologie politique et le programme du parti politique • fournit des renseignements détaillés sur la façon dont l'idéologie politique répond aux besoins et problèmes actuels des Canadiens et se traduit dans le programme du parti • montre qu'après réflexion, il a révisé les premières réponses qu'il avait inscrites dans son journal
4	<ul style="list-style-type: none"> • donne des réponses personnelles et réfléchies, et établit des liens avec les expériences et les connaissances acquises sur les idéologies politiques • fournit des données précises qui montrent qu'il comprend les idéologies politiques étudiées et leur lien avec les partis politiques canadiens • réfléchit à la façon dont l'idéologie politique se traduit dans le programme du parti politique • indique si l'idéologie politique répond aux besoins et aux problèmes actuels des Canadiens et se traduit dans le programme du parti • montre qu'après réflexion, il a révisé les premières réponses qu'il avait inscrites dans son journal
3	<ul style="list-style-type: none"> • donne des réponses personnelles et généralement réfléchies, et établit souvent des liens avec les expériences et les connaissances acquises sur les idéologies politiques • fournit quelques données précises qui montrent qu'il connaît et comprend les idéologies politiques étudiées et leur lien avec les partis politiques canadiens • mentionne que l'idéologie politique est liée au programme du parti politique • mentionne que l'idéologie politique répond aux besoins et problèmes actuels des Canadiens et se traduit dans le programme du parti • peut montrer qu'après réflexion, il a révisé les premières réponses qu'il avait inscrites dans son journal
2	<ul style="list-style-type: none"> • donne des réponses personnelles et parfois réfléchies, et peut établir des liens avec les expériences et les connaissances acquises sur les idéologies politiques • peut fournir certaines données qui montrent qu'il connaît et comprend les idéologies politiques • peut mentionner que l'idéologie politique est liée au programme du parti politique • peut mentionner que l'idéologie politique répond aux besoins et problèmes actuels des Canadiens et se traduit dans le programme du parti • peut montrer qu'il a réfléchi à ses premières réponses, mais il les révisé rarement
1	<ul style="list-style-type: none"> • donne des réponses personnelles, et tente d'établir des liens avec des expériences et des connaissances acquises sur les idéologies politiques • montre peu qu'il connaît et comprend les idéologies politiques • montre peu ou pas du tout que l'idéologie politique est en lien avec le programme du parti politique • montre peu ou pas du tout que l'idéologie politique répond aux besoins et problèmes actuels des Canadiens et se traduit dans le programme du parti • en général, ne fait pas de nouvelle analyse de ses premières réponses

UNITÉ 3 : DROITS ET RESPONSABILITÉS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Dans cette unité, les élèves évaluent les facteurs historiques et contemporains qui ont exercé une influence sur l'établissement des droits et des responsabilités au Canada. Différentes stratégies peuvent être utilisées pour faire ressortir les principaux concepts liés aux droits et aux responsabilités abordés dans le cours d'Éducation civique 11. Tout au long de l'unité, on mettra l'accent sur des compétences précises en recherche, en compréhension, en analyse, en synthèse et en communication. Les élèves auront recours à une commission parlementaire fictive, à une exposition d'affiches et à une étude de cas pour comprendre et analyser les concepts clés de cette unité et en faire la synthèse. Les élèves se livreront aussi à une analyse de la *Charte canadienne des droits et libertés* avant d'entreprendre une étude de cas sur les libertés civiles accordées dans les écoles secondaires. Les élèves analyseront ensuite des documents marquants ayant trait à l'évolution des droits et des responsabilités, puis ils organiseront un procès fictif sur une ou plusieurs causes ayant créé un précédent dans l'évolution des droits de la personne au Canada.

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i> 20 heures</p>	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • les compétences et méthodes propres à l'enquête critique • <i>l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867</i> • les révolutions américaine et française • la <i>Grande Charte</i> de 1215 et la Révolution anglaise • la société multiethnique et bilingue canadienne • l'éveil aux causes des révolutions menées au nom des droits de la personne en Angleterre, en France et aux États-Unis • le système parlementaire canadien et le rôle des commissions parlementaires • la nature des oppositions entre les droits et responsabilités des individus, et ceux des groupes
--	---

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 3, Droits et responsabilités, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes
- manifester des compétences en recherche, dont :
 - l'accès à l'information
 - l'évaluation de l'information
 - la collecte de données
 - l'évaluation de données
 - l'organisation de l'information
 - la présentation de l'information
- manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique

Civisme éclairé

- montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle de l'individu dans la société
 - l'exercice des pouvoirs
 - les droits et responsabilités
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
 - l'environnement et la géographie
 - les relations internationales
- décrire les droits et responsabilités devant la loi des individus, des groupes et des organisations composant la société canadienne, dont ceux qui portent sur :
 - la citoyenneté
 - la langue
 - la culture
- comparer la politique en matière de droits de la personne au Canada et ailleurs des documents suivants :
 - Charte canadienne des droits et libertés
 - *Human Rights Code* de la C.-B.
 - *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies*

Considérations civiques

- évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus

Civisme actif

- démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité
- évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants :
 - la justice
 - l'honnêteté
 - l'application des principes démocratiques
- mettre en œuvre un plan d'action relatif à un problème local, provincial, national ou international

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

Droits et libertés

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Acquisition des concepts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir recours à une méthode d'acquisition des concepts pour aider les élèves à comprendre la nature interdépendante des droits, des libertés et des responsabilités. Rédiger sur un transparent ou au tableau une liste de concepts et de termes pertinents (p. ex. droits, responsabilités, libertés, privilèges, loi, égalité). Pour chaque concept, fournir des listes d'antonymes et de synonymes. Avec toute la classe ou en petits groupes, solliciter l'imagination des élèves en leur demandant de relier les antonymes et les synonymes aux concepts correspondants. <p>Étude comparative des droits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diviser la classe en petits groupes et remettre à chacun un exemplaire de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>. Assigner à chaque groupe un article de la Charte et demander aux élèves de récrire les principaux articles en langage clair et simple. Inclure les articles suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Garantie des droits et libertés - Libertés fondamentales - Droits démocratiques - Liberté de circulation - Garanties juridiques - Droits à l'égalité - Dispositions générales (articles 25, 28, 29 et 35) <p>Inviter chaque groupe à créer une affiche sur l'article qu'ils ont révisé en y incluant à la fois le texte original et la version simplifiée. Exposer les affiches dans la classe pour permettre au reste des élèves d'en faire le tour et de les lire. Voici des questions de base que les élèves se poseront sur chaque texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À qui est accordé la liberté ou le droit prévu dans cet article? - Quelles sont les différences entre « tous », « chacun », « tout citoyen », « toute personne », « la partie ou le témoin », « individus ou groupes défavorisés » et « personnes du public »? - De quelle façon sont protégés ces droits et libertés? 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la compréhension des élèves en ce qui concerne la terminologie et les concepts en leur demandant d'employer chaque terme d'une phrase dans son contexte. <ul style="list-style-type: none"> • Après avoir passé en revue les droits et libertés décrits dans la Charte, demander aux élèves de travailler seuls à sélectionner les cinq droits et libertés qui, selon eux, sont les plus importants, à les classer par ordre d'importance et à expliquer leur choix. Avec la classe, discuter des critères qui serviront à l'évaluation formative; par exemple, les élèves auront à justifier leur choix en fonction des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'universalité, - les droits à caractère restrictif et ceux sans caractère restrictif, - l'application d'un droit ou d'une liberté, - les conséquences des violations de la loi.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Analyse des enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> Remettre aux élèves de l'information sur différentes affaires ayant marqué l'établissement des droits et libertés dans l'histoire canadienne (p. ex. Komagata Maru, l'impôt de capitation chinois, l'affaire « personne », l'internement des Japonais lors de la Deuxième Guerre mondiale, le SS St.Louis, la crise du FLQ, les écoles résidentielles, le mariage entre personnes de même sexe). Diviser la classe en petits groupes et assigner une affaire à chaque groupe. Pour les besoins de leur cause, les élèves devront simuler une commission parlementaire qui étudiera la question suivante : « Le gouvernement du Canada avait-il raison de prendre la décision de ____ ? » La commission devra déterminer s'il faut prévoir des mesures réparatrices, un dédommagement ou une forme d'arrangement en ce qui concerne les décisions prises par le gouvernement fédéral. Lors de leurs délibérations, les élèves doivent tenir compte de l'application des principes démocratiques fondamentaux (p. ex. égalité, liberté, suprématie du droit, application régulière de la loi, équilibre entre l'intérêt commun et la protection des droits des individus) et, s'il y a lieu, établir si la cause était conforme aux lois sur les droits de la personne existant à cette époque. <p>Étude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> Choisir un cas dépeignant les libertés civiles à l'école (p. ex. code relatif à la tenue vestimentaire, fouilles dans les vestiaires, caméras de surveillance, saisie de biens, censure de documents publiés par les élèves). Mener une discussion en classe à partir de questions telles que : <ul style="list-style-type: none"> - L'école est-elle habilitée à ____ ? - Êtes-vous d'accord avec cette politique? - Qui tire avantage de cette politique? - Est-il nécessaire de restreindre certains droits ou libertés? - Qui décide des droits et libertés à réglementer? - Quelles sont les limites raisonnables? - Les élèves doivent-ils jouir des mêmes droits que les autres personnes? <p>Diviser la classe en petits groupes; examiner des cas similaires et demander aux élèves de présenter leurs résultats à la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proposer aux groupes d'organiser leur commission parlementaire en suivant les quatre étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Première étape : préparer un document d'information qui explique et décrit le contexte historique de cette affaire. - Deuxième étape : préciser les principaux éléments juridiques et éthiques s'appliquant aux faits. - Troisième étape : organiser une rencontre des membres de la commission et présenter leurs points de vue. - Quatrième étape : rédiger un jugement qui décrit les principaux faits, qui présente les arguments juridiques et éthiques et qui rend une décision en incluant des mesures réparatrices, un arrangement ou un dédommagement, selon le cas. <p>Discuter avec les élèves des critères qui serviront à évaluer le travail qu'ils ont accompli en commission parlementaire. Pour les quatre étapes du projet, les critères inclus dans l'exemple d'instrument d'évaluation (Commission parlementaire) fourni à la fin de cette unité serviront de base à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs et par l'enseignant.</p> <ul style="list-style-type: none"> Inviter les élèves à rédiger une analyse des principaux enjeux soulevés dans les études de cas. Aborder l'analyse avec la question suivante : « Pourquoi faut-il restreindre nos droits et libertés? » Les élèves doivent être capables d'expliquer leur réponse en faisant mention des concepts de libertés et de droits civils (p. ex. parité salariale, égalité en matière de mesure des résultats, garanties juridiques, discrimination, sources des libertés civiles, protection et application).

Sites Web sélectionnés

- Assemblée des Premières Nations
<http://www.afn.ca/>
- Charte canadienne des droits et libertés
http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html
- Archives de Radio-Canada
<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>
- Déclaration universelle des droits de l'homme
<http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>
- Musée virtuel du Canada
http://www.virtualmuseum.ca/Francais/index_flash.html

Droits civils : évolution et révolution

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Analyse historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre aux élèves des exemplaires des documents suivants (certaines parties ou document complet) : <ul style="list-style-type: none"> - Grande Charte (1215) - Loi sur l'habeas corpus (1679) - English Bill of Rights (1689) - Proclamation de 1763 - US Bill of Rights (1789) - Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) - Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948) - Déclaration canadienne des droits (1960) - Loi canadienne sur les droits de la personne (1977) - Loi sur le multiculturalisme (1985) - Charte canadienne des droits et libertés (1982) <p>Procurer à chaque élève un texte législatif, puis demander aux élèves d'analyser les droits et libertés précis accordés dans cette loi. Après avoir laissé aux élèves le temps de lire le texte et de prendre des notes, les inviter à créer un repère graphique (p. ex. tableau, réseau, affiche) pour décrire ce droit ou cette liberté, le ou les détenteurs de ce droit, l'application des droits et libertés, et les limites ou restrictions s'appliquant à ce droit ou à cette liberté. Avoir recours à la méthode « jigsaw » (ou stratégie du casse-tête), ou à une stratégie similaire, pour permettre aux élèves de partager leurs résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le repère graphique des élèves en fonction de critères tels que : <ul style="list-style-type: none"> - les sujets sont étudiés en détail et présentés sous une forme appropriée; - le droit ou la liberté est décrit dans un langage simple (et non pas copié mot à mot); - les détenteurs du droit sont mentionnés clairement et avec exactitude; - le travail comprend un exemple de cause qui décrit la façon dont les droits ou libertés sont appliqués; - les restrictions et les limites sont décrites en détail; - les élèves ont participé à l'activité « jigsaw ».

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Procès fictif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assigner aux élèves un procès marquant dans l'histoire des droits civils canadiens ou leur demander d'en choisir un eux-mêmes. En voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Cunningham c. Tomakichi Homma</i> (Conseil privé, 1903) - Affaire « personne » (Conseil privé, 1929) - <i>R. c. Phillips</i> (Cour d'appel de l'Ontario, 1930) - <i>Switzman c. Ebling</i> (1936) - <i>R. c. Drybones</i> (1967) - <i>R. c. Oakes</i> (1986) - <i>Rodriguez c. A.G. of British Columbia</i> (1993) - <i>Halpern c. Canada</i> (2002) <p>Demander aux élèves de se documenter sur les détails de l'affaire afin de se préparer au procès fictif. Selon le procès choisi, le procès fictif doit inclure un juge, les avocats du requérant et du demandeur, et tout témoin crédible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de résumer dans un cahier les activités liées au procès fictif. Avec la classe, discuter des critères qui seront utilisés pour l'autoévaluation et l'évaluation par l'enseignant. Par exemple, évaluer dans quelle mesure les élèves : <ul style="list-style-type: none"> - tiennent compte des aspects éthiques de l'affaire (p. ex. équité, honnêteté, transparence, avantages); - évaluent les principes démocratiques (p. ex. égalité, liberté, élection ou sélection des décideurs, suprématie du droit) appliqués dans cette cause; - font mention des dispositions législatives appropriées relative aux droits de la personne (p. ex. <i>Human Rights Code</i> de la C.-B., <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>, <i>Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies</i>); - tiennent compte de l'équilibre entre l'intérêt commun et les droits des individus.
<p>Sites Web sélectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte canadienne des droits et libertés http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html • Lois et règlements codifiés du Canada http://lois.justice.gc.ca/fr/index.html • Déclaration universelle des droits de l'homme http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm 	

Instrument d'évaluation
COMMISSION PARLEMENTAIRE

Membres du groupe :		
Critères	Autoévaluation du groupe	Évaluation par l'enseignant
1 = ne satisfait pas encore aux attentes, 2 = satisfait presque aux attentes, 3 = satisfait entièrement aux attentes		
le groupe a inclus un document d'information qui explique et décrit le contexte historique et les précédents sur lesquels s'appuie cette affaire		
une recherche méthodique et sérieuse a été effectuée		
le jugement final résume efficacement les principaux faits		
le jugement final tient compte des principes démocratiques (p. ex. égalité, liberté, suprématie du droit, application régulière de la loi, équilibre entre l'intérêt commun et la protection des droits des individus et des minorités)		
le jugement final mentionne, s'il y a lieu, les liens avec les lois sur les droits de la personne de l'époque		
le jugement final fait mention des mesures réparatrices, d'un arrangement ou d'une compensation s'il y a lieu		
les membres du groupe ont travaillé ensemble de manière efficace		
tous les membres du groupe ont participé au projet		
Commentaires :		

UNITÉ 4 : CULTURE, LANGUE, PATRIMOINE ET COMMUNAUTÉ

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Dans cette unité, les élèves se documenteront sur des événements liés au thème culture, langue et communauté; ils étudieront la *Charte des droits et libertés* et sa façon de traduire les principes fondamentaux de la démocratie; ils examineront aussi l'origine des mesures de sécurité sociale canadiennes. Pendant que les élèves exécuteront toutes ces activités, il faudra s'attarder aux répercussions que peuvent avoir certains événements sur la création d'une identité nationale. À partir de ce travail, les élèves formuleront leurs propres réponses à la question « Être citoyen canadien, qu'est-ce que cela veut dire? ».

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i> De 20 à 25 heures</p>	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • la diversité des facteurs qui forment l'identité personnelle et culturelle • les racines des enjeux culturels et sociaux actuels auxquels font face les Canadiens • la contribution des peuples autochtones, britannique et français au développement du Canada • le rôle des immigrants dans le développement du Canada
--	--

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 4, Culture, langue, patrimoine et communauté, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p> <p><i>Compétences et méthodes propres à l'éducation civique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes • manifester des compétences en recherche, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à l'information - l'évaluation de l'information - la collecte de données - l'évaluation de données - l'organisation de l'information - la présentation de l'information • manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique • manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration
--

Civisme éclairé

- montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle de l'individu dans la société
 - l'exercice des pouvoirs
 - les droits et responsabilités
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
 - l'environnement et la géographie
 - les relations internationales
- décrire les droits et responsabilités devant la loi des individus, des groupes et des organisations composant la société canadienne

Considérations civiques

- évaluer l'application des principes fondamentaux de la démocratie au Canada au cours des 20^e et 21^e siècles, notamment l'égalité, la liberté, la sélection des décideurs, la suprématie du droit et l'intérêt commun par opposition à la protection des droits des individus
- analyser l'origine et les dispositions clés des mesures de sécurité sociale canadiennes et leur impact sur la société canadienne, notamment :
 - l'assurance-emploi
 - l'assurance maladie
 - le RPC/la PV
 - l'aide sociale
 - l'allocation familiale/la prestation fiscale canadienne pour enfants
 - l'indemnisation des accidentés du travail
- formuler sa propre définition du « citoyen canadien »

Civisme actif

- démontrer sa capacité à débattre de sujets d'ordre civique et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Question et réponse</p> <ul style="list-style-type: none"> Diviser les élèves en petits groupes et leur demander de définir des termes comme <i>droits des autochtones, Canadien anglais, Canadien français, immigration</i> et <i>droits des femmes</i>. Inviter ensuite les élèves à discuter de leurs définitions, puis à les inscrire sur un bloc-notes géant et à les présenter à la classe. Encourager les élèves à poser des questions et à formuler des commentaires au groupe qui présente ses définitions. Lorsque tous les groupes ont fait leur présentation, demander aux élèves de reformer les groupes de départ pour réfléchir aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Ont-ils modifié leurs définitions à la suite de la discussion en classe? Si c'est le cas, de quelle façon? Quel est le lien entre ces termes et le concept d'identité canadienne? <p>Discuter de ces questions dans une autre séance de synthèse. Donner aux groupes le temps d'approfondir les réponses à leurs questions.</p> <p>Travail de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander aux élèves de choisir deux événements précis liés au thème culture, langue, patrimoine et communauté au Canada (p. ex. lois interdisant le potlatch, écoles résidentielles, camps d'internement pour les Japonais, taxe d'entrée, accord Meech, Commission d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme, <i>Loi sur le multiculturalisme</i>, filet de sécurité sociale). Indiquer aux élèves qu'ils doivent trouver en quoi les exemples choisis ont contribué à former l'identité nationale. Demander aux élèves de consulter différentes sources d'information sur leurs sujets, de bien organiser leurs renseignements et de les présenter dans un court travail écrit. Les élèves peuvent aussi présenter leurs renseignements sous forme de rapport oral ou multimédia. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'aptitude des élèves à travailler en groupe et à faire part de leurs conclusions à la classe à partir de critères comme ceux qui sont décrits dans l'instrument d'évaluation (Définitions) fourni à la fin de cette unité. Discuter avec les élèves des critères qui serviront à évaluer leurs travaux de recherche. L'instrument d'évaluation (Travail de recherche) fourni à la fin de cette unité comporte des exemples de critères.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Rédaction d'une lettre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diviser les élèves en petits groupes et procurer à chacun un sujet lié à l'immigration, tel que « Le gouvernement fédéral devrait freiner (accroître) l'immigration ». Inviter les élèves à trouver, avec les membres de leur équipe, de six à huit arguments appuyant leur sujet. Au besoin, les encourager à se documenter sur des précédents sur lesquels ils pourraient s'appuyer. Mettre toutes les réponses en commun, en discuter avec toute la classe, puis s'entendre sur les dix arguments les plus convaincants. Demander aux élèves d'intégrer certains de ces arguments dans une lettre qu'ils adresseront au ministre fédéral de l'Immigration afin de défendre leur point de vue. <p>Étude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre aux élèves des exemplaires de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>. Passer en revue les principales dispositions de la loi et discuter des précédents qui s'y rapportent. En particulier, discuter de la façon dont la Charte traduit les principes fondamentaux de la démocratie, dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'égalité, - la liberté (p. ex. d'expression, de pensée, de circulation, de religion), - la sélection des décideurs (p. ex. élection ou nomination des juges, sénateurs, cadres supérieurs des sociétés d'État), - la suprématie du droit, - l'équilibre entre l'intérêt commun et la protection des droits des individus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des critères comme ceux qui sont décrits dans l'instrument d'évaluation (Rédaction d'une lettre) fourni à la fin de cette unité comme point de départ pour l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs et par l'enseignant des lettres que les élèves adresseront au ministre de l'Immigration. • Diviser la classe en petits groupes et assigner à chaque groupe un événement ou une affaire portant sur la langue, la culture, le patrimoine et la communauté qui a eu lieu avant l'entrée en vigueur de la Charte (p. ex. <i>Charte de la langue française</i>, <i>Loi sur les Indiens</i>, Komagata Maru, camps d'internement pour les Japonais). Afin d'évaluer de quelle façon cet événement ou cette affaire serait traité de nos jours, confier aux élèves la tâche de trouver différents articles de la Charte qui s'appliquent à certains aspects de l'événement. Demander aux groupes de présenter leurs résultats dans un rapport écrit. Discuter avec toute la classe des critères qui serviront à évaluer ce travail.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Débat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre aux élèves de l'information générale sur les mesures de sécurité sociale canadiennes. Mentionner des événements marquants de l'histoire du Canada qui sont liés à l'élaboration du filet de sécurité sociale (p. ex. Manifeste de Regina, New Deal de Bennett en 1935, politique monétaire du Crédit social de l'Alberta, programmes sociaux mis en place après la Deuxième Guerre mondiale, <i>Medicare Act</i> de la Saskatchewan en 1944 et <i>Loi canadienne sur la santé</i>). <p>Diviser la classe en groupes de délibérations d'environ 10 élèves. Présenter à chaque groupe une politique ou un programme social sur lequel il se documentera. Une fois la recherche terminée, inviter chaque groupe à se diviser également en deux de façon qu'une moitié débâte des pour et que l'autre débâte des contre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail de recherche des élèves ainsi que la préparation et la présentation des débats pourront faire l'objet d'une autoévaluation ainsi que d'une évaluation par les pairs et par l'enseignant. L'évaluation portera sur les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des mesures de sécurité sociale, - l'analyse des répercussions des programmes sociaux sur la société canadienne, - la compréhension des événements qui ont mené à la création des programmes sociaux, - le recours à des exemples précis, - le caractère convaincant des arguments, - l'aptitude à défendre un point de vue, - les compétences à travailler en groupe, - les compétences en travail de recherche (p. ex. éventail des sources, citations exactes, organisation de l'information).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> Inviter les élèves, en équipes de deux, à se livrer à un remue-méninges afin de trouver des réponses aux deux questions suivantes : « Quelles caractéristiques les Canadiens ont-ils en commun? » et « Quelles sont les caractéristiques que les Canadiens n'ont pas en commun? ». Proposer aux élèves de présenter leur travail dans un diagramme de Venn. Réserver du temps pour des questions et une discussion de classe. <p>Inviter toute la classe à se livrer à un remue-méninges afin de répondre à la question suivante : « Être citoyen canadien, qu'est-ce que cela veut dire? ». Encourager les élèves à penser à tout ce qu'ils ont appris sur la citoyenneté durant le cours. Engager une discussion avec toute la classe.</p> <p>Donner aux élèves la tâche de rédiger en classe une composition dont le thème sera « Être citoyen canadien, qu'est-ce que cela veut dire? ». Faire remarquer aux élèves qu'ils peuvent se servir de leurs notes personnelles ainsi que des documents de référence qu'ils ont en main pour rédiger leur texte.</p> <p>Contrat du citoyen actif</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer aux élèves de préparer une série de questions d'entrevue dont le thème sera « Être un citoyen actif, qu'est-ce que cela veut dire? ». Demander aux élèves de commencer par répondre eux-mêmes à leurs questions, puis de poser les mêmes questions à des personnes de l'extérieur. Confier aux élèves la tâche de préparer un exposé dont le sujet est de comparer les deux groupes de réponses obtenues, puis de présenter leur exposé à la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les rédactions des élèves en fonction des critères établis par la classe; par exemple, noter dans quelle mesure : <ul style="list-style-type: none"> les élèves ont énoncé clairement une position ou une thèse pertinente; le texte rappelle exceptionnellement bien les faits; le texte est organisé de manière judicieuse et efficace; l'expression est claire et fluide et il y a peu de failles dans la communication; la position exprimée s'appuie sur des détails significatifs; les élèves ont tiré des conclusions plausibles; le texte fait mention d'au moins une cause marquante ou d'un événement étudié en classe (p. ex. taxe d'entrée pour les Chinois, loi visant à contrer l'immigration (« Continuous Passage Law »), camps d'internement pour les Japonais et mesures réparatrices, <i>Loi sur les Indiens</i>, écoles résidentielles, <i>Loi canadienne sur la santé</i> [1944], Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, crise du FLQ); le texte fait mention d'au moins un des documents suivants : <i>Grande Charte</i> (1215), <i>Acte de l'Amérique du Nord britannique</i> (1867), <i>Loi sur les Indiens</i> (1876), <i>Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies</i> (1948), <i>Déclaration canadienne des droits</i> (1960), <i>Loi sur l'immigration du Canada</i> (1967), <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> (1982), <i>Loi sur le multiculturalisme</i> (1985), <i>Déclaration universelle des droits de l'enfant</i> (1990). Demander aux élèves de rédiger « le contrat du citoyen actif ». Inviter les élèves à exposer leur contrat dans la classe et l'école. <p>Proposer aux élèves d'écrire une fois par semaine dans leur cahier de notes leurs réflexions sur leur contrat afin de voir s'ils continuent à en respecter l'esprit.</p>

Sites Web sélectionnés

- Assemblée des Premières Nations
<http://www.afn.ca/>
- L'Atlas du Canada (Ressources naturelles Canada)
<http://atlas.gc.ca/site/index.html>
- Charte canadienne des droits et libertés
http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html
- Patrimoine canadien
http://www.pch.gc.ca/index_f.cfm
- Société du Musée canadien des civilisations
<http://www.civilization.ca>
- Langues au Canada (Centre de recherche et d'information sur le Canada [CRIC])
http://www.cric.ca/fr_html/guide/language/language.html
- Statistique Canada
http://www.statcan.ca/francais/edu/index_f.htm
- Musée virtuel du Canada
http://www.virtualmuseum.ca/Francais/index_flash.html

Instrument d'évaluation
DÉFINITIONS

Nom : _____

Date : _____

1 = ne satisfait pas encore aux attentes, 2 = satisfait aux attentes (de façon minimale),
3 = satisfait entièrement aux attentes, 4 = dépasse les attentes

Critères	Autoévaluation	Évaluation par l'enseignant	Commentaires de l'enseignant
s'est engagé envers le groupe (a fait sa juste part du travail)			
a apporté une collaboration précieuse au travail du groupe			
a montré qu'il comprenait des termes comme <i>droits des autochtones, Canadien anglais, Canadien français, droits des femmes, immigration</i>			
peut faire le lien entre certains termes et la notion d'identité canadienne			
a intégré les suggestions des autres élèves lors des discussions sur l'identité canadienne			
a présenté les renseignements dans un style non conflictuel			
a présenté les renseignements d'une manière claire, concise et facile à comprendre pour les autres			
Autres commentaires de l'enseignant :			

Instrument d'évaluation
TRAVAIL DE RECHERCHE

3	<p>Satisfait entièrement aux attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • a présenté un plan complet et détaillé de son travail de recherche • a eu recours à une gamme variée de sources lors de sa recherche et de la rédaction de son travail • a fait preuve d'une grande compréhension des enjeux • a inclus au moins cinq longues et cinq courtes citations • a inclus une annexe élaborée • a inclus une bibliographie détaillée • a fait un bon travail de correction
2	<p>Satisfait presque aux attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • a présenté un plan satisfaisant de son travail de recherche • a eu recours à diverses sources lors de sa recherche et de la rédaction de son travail • a fait preuve d'une compréhension satisfaisante des enjeux • a inclus au moins trois longues et cinq courtes citations • a inclus une annexe • a inclus une bibliographie pertinente • a fait un certain travail de correction
1	<p>Ne satisfait pas aux attentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • a présenté un plan incomplet • a eu recours à quelques sources lors de sa recherche et de la rédaction de son travail • a fait preuve d'une compréhension minimale des enjeux • a inclus une ou deux courtes citations • ne comporte aucune annexe • a inclus une bibliographie incomplète • n'a fait aucun travail de correction

Instrument d'évaluation
RÉDACTION D'UNE LETTRE

Nom : _____

Date : _____

Sujet de cette lettre : _____

1 = ne satisfait pas encore aux attentes, 2 = satisfait presque aux attentes, 3 = satisfait entièrement aux attentes

Critères	Autoévaluation	Évaluation par l'enseignant
présente des renseignements exacts sur le sujet abordé		
intègre des arguments persuasifs		
intègre plus d'un argument pour appuyer sa position		
rédige sa lettre d'une manière courtoise et non conflictuelle		
montre qu'il comprend le lien entre le sujet abordé et l'identité canadienne		
fournit un grand nombre de données sur la position adoptée		
fournit des éléments convaincants pour sa conclusion		
Voici la ou les choses les plus importantes que j'ai apprises sur ce sujet :		
Commentaires de l'enseignant :		

UNITÉ 5 : ENVIRONNEMENT ET GÉOGRAPHIE

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

En étudiant des causes ayant trait à l'environnement et à la géographie, les élèves découvriront et comprendront la dynamique, les décisions, les principes, les forces et les intérêts grâce auxquels ces enjeux ont fini par être d'actualité. En plus de se renseigner sur ces enjeux, les élèves devront formuler des recommandations sensées sur les façons de régler ces questions à l'avenir; ils devront aussi trouver des moyens appropriés d'instruire leurs pairs et de défendre leurs opinions dans une tribune publique. Enfin, les élèves devront comprendre la nature éthique des choix que nous effectuons comme citoyens en interaction avec notre environnement.

Dans le but d'explorer les thèmes plus généraux que sont l'environnement et la géographie, cette unité s'attarde à deux sujets précis, soit le réchauffement de la planète et l'exploitation des forêts anciennes. Mais les enseignants peuvent facilement adapter cette unité de façon à étudier une multitude d'autres sujets pertinents (p. ex. les pêcheries, le bois d'œuvre de résineux, l'exploitation minière, l'utilisation du sol, les exportations d'eau).

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i></p> <p>De 15 à 20 heures environ</p>	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • le rôle de la géographie dans l'utilisation du sol • le concept de durabilité et la façon dont la compréhension de ce sujet a changé avec le temps et d'un endroit à l'autre • les répercussions de l'activité humaine sur l'environnement • l'interdépendance entre l'activité humaine, l'environnement, l'économie et l'exercice des pouvoirs
--	--

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 5, Environnement et géographie, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes
- manifester des compétences en recherche, dont :
 - l'accès à l'information
 - l'évaluation de l'information
 - la collecte de données
 - l'évaluation de données
 - l'organisation de l'information
 - la présentation de l'information
- manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique
- manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration

Civisme éclairé

- montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle de l'individu dans la société
 - l'exercice des pouvoirs
 - les droits et responsabilités
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
 - l'environnement et la géographie
 - les relations internationales

Considérations civiques

- évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes :
 - le pouvoir et l'influence
 - les circonstances
 - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir
 - l'opinion publique
- analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes :
 - l'environnement
 - le commerce
 - l'aide étrangère
 - la paix et la sécurité
 - les droits de la personne

Civisme actif

- évaluer le rôle du citoyen dans les processus locaux, provinciaux, nationaux et internationaux
- démontrer sa capacité à débattre de sujets civiques et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité
- évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants :
 - l'équité
 - l'honnêteté
 - l'application des principes démocratiques

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

Le réchauffement de la planète et le protocole de Kyoto

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Remue-méninges, recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux élèves que, pour devenir des citoyens éclairés et actifs, ils doivent commencer par trouver quelles questions poser pour comprendre l'enjeu. Demander aux élèves de se livrer à un remue-méninges afin de dresser une liste des questions qu'ils se posent sur le réchauffement de la planète. Voici quelques exemples de questions : <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le réchauffement de la planète? - Pourquoi est-ce un problème? - Quelles en sont les causes? - Quelles activités contribuent le plus au réchauffement de la planète? - Depuis combien de temps ce problème est-il connu? - Comment sait-on que la planète se réchauffe? - De quelle façon s'y prend-on pour recueillir les données? <p>Discuter des caractéristiques que comportent de bonnes questions et inviter les élèves à peaufiner la liste qu'ils ont dressée lors du remue-méninges. Demander aux élèves de choisir, seuls ou en groupes, les questions sur lesquelles ils vont se documenter pour obtenir des réponses. Aider les élèves à trouver les ressources les plus pertinentes (p. ex. ressources imprimées, vidéos, Internet et ressources humaines); discuter ensuite des considérations dont ils doivent tenir compte dans leur recherche (p. ex. point de vue et partis pris, actualité, diversité des points de vue).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les projets de recherche des élèves en fonction de critères tels que les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - choix de questions pertinentes (p. ex. claires, précises, qui demandent une réponse, qui permettent de trouver des éclaircissements et d'approfondir un sujet, qui rendent compte d'une enquête étoffée et critique), - compétences adéquates en travail de recherche (p. ex. grand nombre de médias, de sources, exactitude), - aptitude à expliquer clairement les causes et les répercussions du réchauffement de la planète, - aptitude à distinguer les partis pris, - utilisation de diverses sources, - sources bien citées.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Simulation de conférence internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser une simulation de conférence internationale (p. ex. Nations Unies) pour étudier les enjeux liés au réchauffement de la planète. La rencontre doit mener à la conception d'un plan (p. ex. une entente pour réduire les activités en cause dans le réchauffement de la planète). Nommer des volontaires (ou demander aux élèves de se porter volontaires) pour représenter certains pays; les médias et certaines organisations non gouvernementales devraient aussi être représentés. <p>En classe, mettre au point l'organisation de la conférence. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> De quelle façon chaque partie prenante présentera-t-elle sa position? (p. ex. délai accordé pour les exposés d'ouverture et de clôture de séance, propositions écrites) Accorde-t-on le même nombre de votes à chaque pays ou le nombre de votes est-il proportionnel à la population? De quelle façon les propositions doivent-elles être déposées pour qu'elles soient votées? La majorité simple suffit-elle à faire adopter une motion? <p>Rédaction d'une lettre</p> <ul style="list-style-type: none"> En classe, discuter des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Quelles mesures concrètes ayant des effets positifs sur les changements climatiques chaque individu peut-il prendre? Que peut faire chaque communauté? <p>Indiquer aux élèves que les citoyens vivant dans une société démocratique peuvent se faire entendre, par exemple, en faisant connaître leurs opinions aux médias et aux députés. Inviter les élèves à adresser au ministre de l'Environnement ou aux journaux une lettre expliquant leur position sur les efforts faits au Canada pour mettre en œuvre le protocole de Kyoto.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Après la conférence, inviter les élèves à noter dans leur journal leurs réflexions sur des questions telles que : <ul style="list-style-type: none"> Les résultats de la conférence sont-ils satisfaisants? Pourquoi? En quoi cette conférence se compare-t-elle aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques? (p. ex. Rio de Janeiro en 1992, Kyoto en 1997) Qu'ont fait le Canada et d'autres pays depuis la Conférence de Kyoto? La position du Canada sur le réchauffement de la planète est-elle le reflet de l'identité canadienne? Si c'est le cas, en quoi? Évaluer les lettres des élèves en notant dans quelle mesure ils : <ul style="list-style-type: none"> mentionnent des arguments significatifs et des objections plausibles à ces arguments de façon à éclairer la situation; appuient leur opinion sur des données pertinentes et concrètes.

Sites Web sélectionnés

- Changements climatiques (Environnement Canada)
<http://www.ec.gc.ca/climate/home-f.html>
- Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques (Gouvernement du Canada)
http://adaptation.nrcan.gc.ca/home_f.asp
- Agir contre les changements climatiques (Gouvernement of Canada)
<http://climatechange.gc.ca/francais/default.asp>
- Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) / Protocole de Kyoto
http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

Utilisation des terres publiques

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Courte rédaction, recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves d'écrire un court texte ou d'effectuer un exercice d'association en réponse aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il une cause pour laquelle vous seriez prêt à élever des protestations? - Y a-t-il une cause pour laquelle vous seriez prêt à enfreindre la loi et peut-être à vous faire appréhender? À payer une amende ou à aller en prison? <p>À l'aide d'illustrations, de vidéos, de ressources imprimées ou d'Internet, parler aux élèves des protestations massives, ainsi que des arrestations subséquentes, qui ont eu lieu dans la baie Clayoquot en 1993. Demander aux élèves de dresser une liste de questions à poser sur cette confrontation. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Où est située la baie Clayoquot? Qu'y a-t-il à cet endroit? - Sur quoi portait le litige? - Quels étaient les « parties » en cause dans ce litige? - Qu'est-ce qui a incité autant de gens à agir de cette façon? <p>Poursuivre la discussion en mettant l'accent sur des questions plus générales comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui a le droit de décider des utilisations possibles des terres publiques en Colombie-Britannique? - Qui peut espérer exercer une influence sur les décisions? (p. ex. le gouvernement, les entreprises, les Premières Nations, les travailleurs, les communautés, les groupes environnementaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à se documenter sur ces questions et à créer une affiche ou une présentation multimédia qui rend compte des résultats de leur recherche. Donner aux élèves l'occasion de présenter leurs résultats au reste de la classe; les laisser poser des questions et engager une discussion. <p>Évaluer les affiches ou les présentations multimédias des élèves à partir de critères tels que les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix de questions pertinentes (p. ex. claires, précises, qui demandent une réponse, qui permettent de trouver des éclaircissements et d'approfondir un sujet, qui rendent compte d'une enquête étoffée et critique), - aptitude à découvrir les parties prenantes, - aptitude à faire le lien entre cet enjeu et d'autres problèmes liés à l'utilisation du sol et des ressources, - analyse de la dynamique des pouvoirs en jeu dans ce problème, - considération des éléments éthiques liés à cet enjeu (p. ex. les décisions prises actuellement touchent ceux qui devront vivre avec les conséquences de ces décisions), - aptitude à distinguer les partis pris, - utilisation de diverses sources, - sources bien citées.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Débat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discuter d'autres cas d'utilisation des terres publiques en Colombie-Britannique et au Canada ou remettre aux élèves de l'information s'y rapportant (p. ex. exploitation minière, foresterie, pêche, pisciculture, parcs, utilisation et zonage des terrains urbains). Choisir un cas précis et organiser un débat en classe sur ce sujet. Proposer aux élèves de préparer une déclaration personnelle indiquant qui, selon eux, a son mot à dire et de quelle façon les décisions devraient être prises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Noter dans quelle mesure les élèves peuvent expliquer clairement les forces en jeu dans la prise de décisions concernant l'utilisation des terres publiques en Colombie-Britannique; ainsi, évaluer s'ils peuvent : <ul style="list-style-type: none"> - énoncer clairement leur position, - fournir des arguments convaincants pour appuyer leur position, - réfuter efficacement les positions contraires. <p>L'instrument d'évaluation (Débat sur l'utilisation des terres) fourni à la fin de cette unité comporte d'autres critères permettant d'évaluer la préparation et la participation des élèves au débat.</p>
<p>Sites Web sélectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coastal Planning (BC Ministry of Sustainable Resource Management) (disponible seulement en anglais) http://srmwww.gov.bc.ca/rmd/coastal/index.htm • Land and Water BC (disponible seulement en anglais) http://lwbc.bc.ca/ • Programme des Nations Unies pour l'environnement http://www.unep.org/french/ • Working Forest (BC Ministry of Sustainable Resource Management) (disponible seulement en anglais) http://srmwww.gov.bc.ca/rmd/workingforest/ 	

Instrument d'évaluation
DÉBAT SUR L'UTILISATION DES TERRES

3 = excellent, 2 = satisfaisant, 1 = à améliorer, 0 = données insuffisantes

Cote (0-3)	Critères Noter dans quelle mesure l'élève :	Commentaires
	manifeste de bonnes compétences en travail de recherche lors de la préparation du débat	
	énonce clairement sa position lors du débat	
	appuie sa position sur des éléments convaincants, authentiques et documentés	
	se sert de connaissances acquises sur les enjeux liés à l'utilisation du sol pour exposer ses arguments	
	fait usage de termes justes et précis pour formuler ses arguments	
	réfute de manière efficace les positions contraires aux siennes, démontrant ainsi qu'il s'y était préparé	
	résume clairement et efficacement ses arguments	
	montre qu'il comprend le style et la formule du débat	
	fournit une bibliographie à l'appui de ses arguments, en citant au moins 10 sources de médias traditionnels et de médias non conformistes	
Autres commentaires :		

UNITÉ 6 : RELATIONS INTERNATIONALES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Au cours du siècle dernier, le Canada, qui était dans un état d'isolement relatif, est devenu un pays dont l'autorité sur les plans économique et politique n'a cessé de croître; de plus, notre pays est maintenant reconnu à l'échelle internationale pour son engagement en matière de maintien de la paix et de respect des droits de la personne. Dans cette unité, les élèves étudieront certains des changements qui se sont produits au Canada depuis un certain temps et détermineront leur influence sur l'identité canadienne. Ils évalueront aussi les différents engagements du Canada à l'échelle internationale, effectueront des études de cas sur diverses organisations et organismes internationaux dont le Canada est membre, et discuteront du degré de participation de notre pays à certains dossiers. Tout au long de cette unité, les élèves auront la possibilité de participer à l'action et au discours civique en vue d'échanger leurs idées et de se faire entendre dans des tribunes publiques.

<p><i>Durée d'enseignement suggérée</i></p> <p>20 heures</p> <p><i>Thèmes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Canada et les relations économiques internationales • Paix et conflits • L'aide étrangère 	<p><i>Apprentissage durant les années précédentes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • les relations canadiennes, passées et actuelles, avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France • l'histoire de la participation du Canada aux conflits internationaux et aux missions de maintien de la paix • l'importance du commerce dans les relations internationales et la formation des empires
--	---

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'unité 6, Relations internationales, aborde les résultats d'apprentissage prescrits suivants :

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres à l'éducation civique

- appliquer des compétences de pensée critique, c.-à-d. poser des questions, comparer, résumer, tirer des conclusions, défendre, etc., à une gamme de situations, de questions et de problèmes
- manifester des compétences en recherche, dont :
 - l'accès à l'information
 - l'évaluation de l'information
 - la collecte de données
 - l'évaluation de données
 - l'organisation de l'information
 - la présentation de l'information
- manifester des compétences en communication écrite, verbale et graphique
- manifester les compétences et les attitudes propres au civisme actif, telles que le comportement éthique, l'ouverture d'esprit, le respect de la diversité et la collaboration

Civisme éclairé

- montrer qu'il connaît les éléments qui contribuent à former l'identité canadienne, dont :
 - le rôle de l'individu dans la société
 - l'exercice des pouvoirs
 - les droits et responsabilités
 - la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
 - l'environnement et la géographie
 - les relations internationales
- décrire les organisations qui gouvernent les relations entre les nations, notamment celles qui s'intéressent :
 - à la paix et à la sécurité
 - au commerce et à l'économie
 - à la justice internationale
 - aux questions sociales et environnementales

Considérations civiques

- évaluer le pouvoir respectif des individus, des gouvernements, et des organisations non gouvernementales du Canada et du monde en matière de changement civique, en tenant compte des considérations suivantes :
 - le pouvoir et l'influence
 - les circonstances
 - les méthodes utilisées pour prendre des décisions et agir
 - l'opinion publique
- évaluer le rôle des croyances et des valeurs dans le processus décisionnel en matière civique
- analyser les répercussions nationales et internationales des réalisations du Canada dans une ou plusieurs des catégories suivantes :
 - l'environnement
 - le commerce
 - l'aide étrangère
 - la paix et la sécurité
 - les droits de la personne

Civisme actif

- démontrer sa capacité à débattre de sujets d'ordre civique et à résoudre des différends, notamment :
 - la création d'un consensus
 - la négociation
 - les compromis
 - la règle de la majorité
- évaluer l'éthique de décisions civiques choisies en tenant compte des éléments suivants :
 - l'équité
 - l'honnêteté
 - l'application des principes démocratiques

ACTIVITÉS D'ÉVALUATION SUGGÉRÉES

Le Canada et les relations économiques internationales

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>La méthode « jigsaw » (ou stratégie du casse-tête)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diviser la classe en trois groupes d'experts qui se documenteront sur les fonctions et le but de l'Organisation mondiale du commerce, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Chaque groupe d'experts devra choisir le cas d'un pays qui a récemment été associé avec l'organisation en question. Demander aux élèves d'étudier ce cas en suivant les étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - résumer le cas en précisant pourquoi l'organisation est associée avec ce pays; - étudier et comparer deux points de vue en rapport avec la situation; - faire une évaluation personnelle de l'efficacité de l'aide apportée au pays en question par l'organisation; - proposer d'autres solutions pratiques que pourrait envisager l'organisation dans ses opérations avec le pays. <p>Encourager les élèves à avoir recours à toutes sortes de médias (p. ex. documents imprimés, presse électronique, Internet) et de sources (p. ex. spécialisées, médias traditionnels et médias non conformistes) dans leur travail de recherche. Une fois la recherche terminée, inviter les élèves à reformer des groupes avec au moins un expert de chaque organisation par groupe. Leur proposer de mettre leurs études de cas en commun pendant que les membres de leur groupe prennent des notes. Les nouveaux groupes devront évaluer si l'organisation a atteint son objectif ou non et préparer un résumé des opinions à présenter à la classe.</p> <p>Recherche et présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartir les élèves en groupes et leur proposer de se documenter sur un litige économique qui existe entre le Canada et les États-Unis (p. ex. résineux, eau) et pour lequel une décision ou un jugement a été rendu. Les élèves pourraient aussi choisir d'étudier un enjeu commercial entre les États-Unis et le Mexique ou entre le Canada et le Mexique. Les élèves présenteront les résultats de leur recherche sous la forme de leur choix (p. ex. rapport oral ou écrit, rapport multimédia, diaporama électronique, site Web). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir recours à une méthode d'autoévaluation et d'évaluation par les pairs pour évaluer le travail de groupe et le travail de recherche (y compris la prise de notes, le partage des responsabilités, la participation à la discussion et la facilitation). L'évaluation peut prendre la forme d'une fiche d'activité, de feuilles de route quotidiennes ou d'un journal (écrit ou audio). <p>Demander aux élèves d'organiser les différentes idées exprimées dans l'activité « jigsaw » et de les présenter dans un tableau ou sur une affiche, en y incluant leur bibliographie. Noter l'aptitude des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à établir des liens entre les principales caractéristiques des idéologies économiques du 20^e siècle, en particulier du capitalisme et du communisme, et leur cas; - à établir des liens entre les principales caractéristiques des idéologies politiques du 20^e siècle, en particulier du conservatisme par rapport au libéralisme, et leur cas; - à inclure une bibliographie détaillée et exacte, établie à partir de différents types et sources d'information; - à exposer des arguments clairs et logiques. <ul style="list-style-type: none"> • Au moyen d'une fiche devant servir à l'évaluation par l'enseignant et les pairs, évaluer le travail des élèves en fonction de critères tels que ceux qui sont décrits dans l'outil d'évaluation fourni à la fin de cette unité (Litige économique).

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Procès fictif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à étudier une affaire civique portant sur un problème économique mondial (p. ex. les manifestations s'étant produites à la conférence de l'APEC en 1997 à Vancouver, les protestations contre l'OMC en 1999 à Seattle, et les manifestations contre l'OMC en 2003 à Montréal). Avec toute la classe ou en groupes, effectuer une première analyse en tenant compte des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes ou groupes impliqués; - l'objectif de la protestation; - les enjeux pour les activistes; - les événements qui se sont produits; - la façon dont les autorités ont réagi; - l'aspect éthique de cette réaction; - l'efficacité de cette méthode d'action civique (c.-à-d. des changements ont-ils eu lieu?). <p>Faire suivre cet exemple d'une brève discussion en classe sur l'efficacité de la méthode d'action civique (c.-à-d. des changements ont-ils eu lieu?), puis chercher d'autres méthodes de protestation efficaces, surtout si tous les élèves s'entendent pour dire que la méthode employée a été inefficace. Encourager les élèves à réfléchir à tous les effets positifs de la protestation même si les autorités y ont mis fin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de rendre compte de leur compréhension de cette affaire en organisant un procès fictif. Déterminer, avec toute la classe, qui passera en jugement, soit les autorités économiques, comme l'OMC, pour que soient jugées les questions litigieuses soulevées par les activistes, soit les activistes pour que soient jugées les actions posées lors des manifestations. Pour préparer le procès, répartir les élèves en groupes et leur demander de se documenter davantage sur les arguments pour ou contre la décision ou l'affaire. Avec toute la classe, préparer des notes (au tableau ou à distribuer aux élèves) qui résument les arguments recueillis. <p>Attribuer les rôles pour le procès fictif, dont l'accusé (l'organisation), les équipes de la partie civile et de la défense, le jury, le juge, les témoins et autres. Inviter la défense et la partie civile à approfondir leur travail et leur recherche afin de développer leur argumentation pour leur cause. Le jury devra établir son verdict en fonction d'un examen sérieux de tous les éléments de preuve. Vous pourrez attribuer un rôle précis aux élèves désignés comme témoins ou les laisser choisir eux-mêmes un personnage réaliste qui agira comme témoin de la défense ou de la partie civile. Donner aux élèves l'occasion de se documenter suffisamment pour perfectionner leur histoire et leur rôle.</p> <p>Demander aux élèves de présenter tous les éléments du travail de recherche qu'ils ont effectué pour se préparer au procès ainsi que les inscriptions au journal qui rendent compte du travail effectué lors du procès fictif. Les échelles d'évaluation fournies à la fin de cette unité (Procès fictif) renferment les critères proposés pour l'évaluation de cette activité, soit le travail de préparation des élèves, leur rôle dans le procès fictif et le résumé dans leur journal.</p>

Sites Web sélectionnés

- Fonds monétaire international (FMI)
<http://www.imf.org/external/fra/index.asp>
- La Banque mondiale
<http://www.banquemondiale.org/>
- Organisation mondiale du commerce (OMC)
<http://www.wto.org/indexfr.htm>

Paix et conflits

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Diagramme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue ce que les élèves savent déjà sur les organisations et les alliances internationales qui régissent les actions entre les nations, particulièrement en ce qui a trait au maintien de la paix et aux conflits militaires (p. ex. l'OTAN, le NORAD, l'ancien bloc soviétique, les Nations Unies et la Société des Nations). Le cas échéant, distribuer des ressources et des documents pour accroître les connaissances des élèves. <p>Avec toute la classe, créer un diagramme décrivant la participation du Canada aux missions de maintien de la paix et aux conflits des 20^e et 21^e siècles. Sur l'axe horizontal, dresser par ordre chronologique une liste d'événements précis (p. ex. guerre des Boers, Première Guerre mondiale, guerre civile espagnole, Deuxième Guerre mondiale, guerre de Corée, Israël, crise de Suez, guerre du Vietnam, Congo belge, Chypre, guerre du Golfe en 1991, Bosnie, Kosovo, Timor oriental, Rwanda, Somalie, Haïti, Afghanistan, Irak en 2003). Diviser la classe en groupes et attribuer à chacun un ou deux événements sur lesquels il se documentera. Les groupes devront aussi fournir les renseignements suivants en les incluant sur l'axe vertical de leur diagramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation du Canada; - le nom du premier ministre et du parti au pouvoir au moment de la décision; - les noms des organisations internationales y ayant pris part; - la politique étrangère générale de l'époque en matière de participation du Canada à un conflit outre-mer; - l'attitude générale des Canadiens face à l'événement et la réponse du gouvernement; - les valeurs ayant servi de base aux décisions du gouvernement en matière de politique étrangère. <p>Une fois le diagramme achevé, inviter les élèves à rédiger, seuls ou en groupe, une synthèse des renseignements mentionnés dans le diagramme et d'examiner ou d'expliquer les changements relevés dans l'attitude, les politiques et l'identité civique avec le temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les renseignements que les groupes ont inscrits sur leur diagramme en fonction de la rigueur avec laquelle ils ont étudié chaque aspect (p. ex. au moins trois éléments pertinents relevés par aspect). Évaluer les résumés et les conclusions des élèves en fonction des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - la façon dont ils ont utilisé les renseignements du diagramme pour appuyer leurs réponses et expliquer les raisons pour lesquelles des changements dans la politique étrangère canadienne se sont produits avec le temps; - la façon dont ils ont décrit les conséquences qu'ont eues ces changements sur l'identité canadienne.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de choisir dans leur diagramme un conflit ou un événement lié au maintien de la paix et d'en étudier les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> - la décision du Canada de participer à cet événement (p. ex. la Deuxième Guerre mondiale, Afghanistan) ou non (p. ex. la guerre du Vietnam, le conflit en Irak en 2003); - le type de participation offerte par le Canada (p. ex. envoi de troupes, participation financière); - les controverses entourant la participation du Canada; - les attitudes générales à l'échelle nationale et internationale concernant la participation du Canada. <p>Une fois la recherche terminée, inviter les élèves à présenter leur position en précisant s'ils ont l'impression que le Canada aurait dû participer ou non au conflit et pour quelles raisons.</p> <p>Rédaction d'une lettre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à écrire une lettre à leur député, au ministre de la Défense ou au rédacteur en chef d'un journal local afin d'exprimer leurs points de vue sur un aspect précis du rôle du Canada dans le maintien de la paix. Les élèves doivent composer leurs lettres à partir d'énoncés tels que : <ul style="list-style-type: none"> - le Canada doit continuer à jouer un rôle important dans les activités internationales de maintien de la paix; - le Canada doit mettre davantage l'accent sur le rétablissement de la paix que sur le maintien de la paix; - le Canada doit rester un proche allié des États-Unis dans les situations exigeant le maintien de la paix et une intervention dans un conflit; - le Canada doit suivre les directives de l'ONU lorsque vient le temps de prendre des décisions ayant trait au maintien de la paix et aux interventions dans des conflits; - le Canada n'aurait pas dû participer au conflit _____. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant ou les pairs peuvent évaluer la position des élèves sur la participation du Canada à une mission de maintien de la paix ou à un conflit en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - la compréhension des faits historiques liés à l'enjeu concernant les quatre aspects étudiés; - la distinction des multiples points de vue liés à cet enjeu; - l'utilisation d'une vaste gamme de sources pour se documenter sur l'enjeu; - l'efficacité de la méthode de communication utilisée. • Évaluer les lettres des élèves en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - leur aptitude à réfléchir aux apprentissages acquis en classe et à faire des liens entre ces apprentissages; - la mention de cas précis et de données pour appuyer leur position; - l'exposition d'arguments clairs et logiques; - l'adoption d'une position sur les relations entre le maintien de la paix et l'identité canadienne.

Sites Web sélectionnés

- Archives de Radio-Canada
<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>
- Le Canada et le monde
http://canadainternational.gc.ca/caw/Canada_et_le_monde-fr.aspx

Droits de la personne et aide étrangère

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Fiche d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer en revue les contextes historiques dans lesquels s'inscrit l'aide qu'apporte le Canada à l'étranger (p. ex. aide étrangère sous la conduite de Trudeau, plan Colombo, aide conditionnelle, tendances en matière d'aide gouvernementale). Préparer une fiche d'activité qui permettra aux élèves de recueillir de l'information générale sur les droits de la personne et l'aide étrangère. Voici à quoi pourrait servir la fiche d'activité : <ul style="list-style-type: none"> - énumérer et décrire brièvement les organismes canadiens et internationaux dédiés à l'aide étrangère auxquels le Canada est lié, dont l'ACDI, le Programme de sécurité humaine, les Nations Unies et leurs organisations affiliées (p. ex. UNICEF, CNUCED, Programme alimentaire mondial, Organisation mondiale de la santé), la Banque mondiale et les organisations non gouvernementales (comme Oxfam, la Croix-Rouge, Habitat pour l'humanité, Médecins sans frontières); - nommer les pays auxquels le Canada fournit de l'aide et les raisons pour lesquelles il leur accorde cette aide (ou pour résoudre quels problèmes); - établir le lien entre l'aide et le droit de la personne que cible cette aide (p. ex. droit de se nourrir, droit de se loger). 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les fiches d'activités des élèves et en vérifier l'exactitude ou leur faire passer un test écrit pour évaluer leur apprentissage.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre aux élèves des statistiques sur des problèmes sociaux internationaux comme la faim, la pauvreté, les taux de mortalité infantile, l'éducation, l'accès à l'eau potable et l'accès aux services médicaux. Avec toute la classe ou en petits groupes, discuter des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Faisons-nous face à des problèmes similaires ici au Canada? Pourquoi? - En tant que citoyens canadiens, quelles sont nos responsabilités face à ces problèmes? En tant que citoyens du monde, quelles sont nos responsabilités? - Devrions-nous apporter de l'aide aux nations dans le besoin, et si c'est le cas, cette aide devrait-elle être plus ou moins grande que l'aide actuelle? - Sur quelles valeurs s'appuie le Canada pour décider d'offrir une aide internationale? - Par quelles valeurs et croyances personnelles chacun de ces choix est-il motivé? 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, avec toute la classe, un « diagramme à bandes humain » : comme le diagramme comportera cinq bandes (tout à fait d'accord, d'accord, incertains, en désaccord ou pas du tout d'accord quant à l'idée de fournir de l'aide), demander aux élèves de se diviser en cinq groupes, chaque groupe représentant « une bande ». Inviter les élèves à discuter de leur point de vue avec les autres de leur groupe, puis avec le reste de la classe, en expliquant et en défendant leurs points de vue. Après la discussion, donner aux élèves l'occasion de changer d'idée (et par conséquent, de « bande »). <p>Évaluer la participation des élèves à la discussion de groupe et de classe en fonction des points suivants : le degré de participation, la compréhension des enjeux, le respect des règles, le sérieux des idées et la manifestation de compétences de pensée critique.</p>

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Recherche, campagne de publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diviser les élèves en groupes et leur demander de se livrer à un remue-méninges en vue de trouver les lignes directrices d'un bon programme d'aide; les inviter aussi à discuter de leurs découvertes. Poursuivre ensuite la discussion avec toute la classe afin de parvenir à un consensus. Voici des exemples de points à considérer : <ul style="list-style-type: none"> - priorités à établir au sujet du type d'aide à apporter (p. ex. nourriture, fournitures médicales, outils technologiques); - efficacité sur le plan budgétaire; - réduction du problème sous-jacent. <p>Diviser les élèves en groupes et les inviter à étudier et à évaluer une initiative précise en matière d'aide étrangère (mise en place par une agence gouvernementale ou non gouvernementale avec affiliation canadienne) en tenant compte des lignes directrices qu'ils ont trouvées. Proposer aux groupes d'élèves de présenter brièvement leur programme d'aide sous forme d'affiche ou sous une autre forme visuelle. Après les présentations, proposer aux élèves de comparer les différents programmes; avec toute la classe, choisir un ou deux programmes ayant le mieux réussi à respecter les lignes directrices établies au départ. Pour faciliter l'atteinte d'un consensus, demander aux élèves de défendre leurs choix et de poursuivre la discussion d'abord à deux, puis à quatre, à huit, à seize et enfin jusqu'à ce que toute la classe soit d'accord.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le travail des élèves lors des discussions de classe, de la préparation des affiches et de la campagne de publicité en fonction de leur respect des lignes directrices et de la rigueur de leur présentation graphique. Juger l'évaluation initiale de l'initiative en matière d'aide étrangère en fonction du respect des critères établis. Évaluer la discussion de groupe en fonction du respect des lignes directrices et de la manifestation de compétences et d'attitudes relatives au civisme actif, comme : <ul style="list-style-type: none"> - l'ouverture d'esprit; - l'empressement à participer; - la formulation de questions qui favorisent la discussion; - le respect des opinions d'autrui. <p>Comme activité connexe, inviter les élèves à préparer une campagne publicitaire pour promouvoir les programmes choisis (p. ex. affiches à exposer dans les corridors de l'école, article pour le journal ou le site Web de l'école, annonce à la radio).</p>

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<p>Table ronde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves à organiser une table ronde sur l'aide étrangère. Le député de la circonscription, des travailleurs dans le domaine des droits de la personne, des journalistes, des groupes d'intérêts, etc., peuvent participer au débat. (Si ces personnes ne sont pas disponibles, faire appel à d'autres enseignants ou volontaires qui accepteront de jouer ces rôles.) Voici quelques questions auxquelles les experts pourraient répondre : <ul style="list-style-type: none"> - L'aide doit-elle provenir principalement du gouvernement ou d'organisations non gouvernementales? - Quelles sommes le gouvernement devrait-il allouer à l'aide étrangère (augmenter ou diminuer les montants, pourcentage du budget)? - Quel type d'aide devrait être prioritaire? - L'aide doit-elle être liée au commerce? Pourquoi? - Faut-il renoncer à la dette des pays en voie de développement? Pourquoi? - Quel est le rôle de la Banque mondiale en matière d'aide étrangère? Quel devrait être son rôle? <p>Au lieu d'organiser une table ronde, demander aux élèves d'aller, seuls ou à deux, demander à différents intervenants leur point de vue concernant l'aide étrangère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comme bilan à la table ronde, demander aux élèves de résumer par écrit les points de vue et les renseignements présentés. Recueillir les résumés des élèves et noter dans quelle mesure ils : <ul style="list-style-type: none"> - analysent les points de vue présentés pour y déceler les partis pris, l'exactitude de l'information par rapport à celle d'autres sources et les affiliations des sources d'information; - formulent une position en accord ou en désaccord avec les idées d'un participant au débat et appuient leur choix d'exemples précis; - expliquent s'ils ont changé ou non d'idée une fois cette activité terminée; si c'est le cas, ils doivent en indiquer les raisons.
<p>Sites Web sélectionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence canadienne de développement international (ACDI, Gouvernement du Canada) http://www.acdi-cida.gc.ca/index-f.htm • Le Site G8 du Canada (Gouvernement du Canada) http://www.g8.gc.ca/menu-fr.asp • Programme de la sécurité humaine (Affaires étrangères Canada) http://www.humansecurity.gc.ca/psh-fr.asp • Nations Unies (ONU) http://www.un.org/french/ 	

Instrument d'évaluation
LITIGE ÉCONOMIQUE

Nom : _____

Date : _____

3 = excellent, 2 = satisfaisant, 1 = à améliorer, 0 = données insuffisantes

Cote (0-3)	Critères – Noter dans quelle mesure l'élève :
	explique ou résume l'affaire
	décrit les dispositions de la ZLEA et de l'ALENA qui s'appliquent à cette affaire
	nomme les parties intéressées des deux camps ainsi que leurs points de vue et leurs besoins
	résume les décisions que le gouvernement a prises à l'égard de cette affaire et indique quelles entités publiques canadiennes, américaines et mexicaines ont eu la tâche de négocier ces enjeux ou d'établir des ententes relatives à cette affaire (y compris le premier accord de libre-échange)
	évalue dans le meilleur intérêt de qui les décisions ont été prises et pour quelles raisons; détermine s'il y a eu des facteurs contraignants
	décrit en quoi le résultat traduit les idéologies politiques des parties ayant pris part à chaque décision
	évalue et critique la dynamique du pouvoir entre les deux nations ainsi que la structure et les dispositions de l'ALENA et de la ZLEA
	explique les répercussions économiques de la ou des dispositions sur les deux pays (effets directs et indirects sur le secteur économique)
	explique les conséquences sociales de la ou des dispositions sur les deux pays (p. ex. Quels sont les effets sur l'ensemble de la population? Y a-t-il des effets différents sur différents groupes?)
Commentaires :	

Instrument d'évaluation
PROCÈS FICTIF : RÔLES DES ÉLÈVES

5 = dépasse les attentes, 4 = satisfait entièrement aux attentes, 3 = satisfait aux attentes,
2 = satisfait aux attentes (de façon minimale), 1 = ne satisfait pas encore aux attentes

Avocats (défense et partie civile)	
5	<ul style="list-style-type: none"> • grand enthousiasme et comportement professionnel • voix bien modulée et rythme soutenu • utilisation peu fréquente des notes comme texte • interrogatoire mené selon une orientation et un but clairs; questions très judicieuses • grande capacité de s'adapter et grande créativité dans la formulation des questions en réaction à la déposition d'un témoin • très bonne compréhension de l'ensemble du procès • objections efficaces et justes • réponses assurées et adroites aux questions du juge • interactions avec le juge faites de manière assertive et respectueuse
4	<ul style="list-style-type: none"> • comportement professionnel et rôle joué avec enthousiasme • voix claire • utilisation occasionnelle des notes comme texte • interrogatoire mené selon une orientation et un but; questions pertinentes • capable de s'adapter lorsqu'il formule ses questions pour suivre la déposition d'un témoin • compréhension de l'ensemble du procès • objections efficaces et justes • capable de répondre aux questions du juge • interactions avec le juge faites de manière assertive et respectueuse
3	<ul style="list-style-type: none"> • certains écarts mais reste généralement dans la peau de son personnage d'avocat • certaines hésitations et incohérences dans la projection de la voix • utilisation régulière des notes comme texte • interrogatoire mené selon une orientation et un but • utilisation de certaines questions préparées, mais capable de s'adapter à la déposition d'un témoin • compréhension suffisante de l'ensemble du procès • quelques objections; pas toujours certain du moment où il doit soulever une objection • parfois capable de répondre aux questions du juge • interactions avec le juge faites avec une certaine gêne ou ne convenant pas au rôle
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum de participation et d'enthousiasme • voix pouvant être difficile à comprendre • dépendant de ses notes • interrogatoire mené sans but • aptitude limitée à réagir et à s'adapter à la déposition d'un témoin • compréhension insuffisante de l'ensemble du procès • rarement capable de répondre aux questions du juge ou de soulever des objections précises • mal à l'aise ou incapable d'avoir une bonne communication avec le juge
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme • voix faible • dépendance complète envers ses notes tout au long du procès • questions sans but • aucune adaptation face au témoin lors de l'interrogatoire • aucune compréhension de l'ensemble du procès ou compréhension non apparente • incapable de répondre aux questions du juge ou de soulever des objections précises • mal à l'aise ou incapable d'avoir une bonne communication avec le juge

Accusé (défendeur)	
5	<ul style="list-style-type: none"> • performance très crédible et rendue avec beaucoup d'enthousiasme • très bonne compréhension de l'ensemble du procès • grande aptitude à déduire des renseignements du procès • réponses convenant à l'importance du procès • capable de répondre avec calme à l'avocat de la partie adverse • réactions émotionnelles très réalistes
4	<ul style="list-style-type: none"> • rôle joué avec enthousiasme; performance crédible • bonne compréhension de l'ensemble du procès • capable de fournir des réponses convenant à l'importance du procès • capable de répondre efficacement à l'avocat de la partie adverse • réactions émotionnelles appropriées
3	<ul style="list-style-type: none"> • rôle bien joué; performance crédible la plupart du temps • assez bonne compréhension de l'ensemble du procès • capable en général de fournir des réponses convenant à l'importance du procès • capable de répondre efficacement à la partie adverse • réactions émotionnelles convenant à l'importance du rôle
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum de participation et d'enthousiasme • compréhension limitée du procès • réponses ne convenant généralement pas à l'importance du procès • parfois capable de répondre à l'avocat de la partie adverse • réactions émotionnelles rarement réalistes
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme; performance non crédible • faible compréhension du procès • réponses convenant peu à l'importance du procès • plutôt incapable de répondre à la partie adverse • réactions émotionnelles ne convenant pas au rôle
Témoins	
5	<ul style="list-style-type: none"> • performance enthousiaste et crédible • réactions émotionnelles appropriées • solide compréhension de l'ensemble du procès • aptitude claire à tirer des conséquences • réponses convenant toutes à l'importance du procès • capable de répondre avec calme à l'avocat de la partie adverse
4	<ul style="list-style-type: none"> • performance enthousiaste et crédible la plupart du temps • bonne compréhension de l'ensemble du procès • aptitude à tirer des conséquences • habituellement capable de fournir des réponses convenant à l'importance du procès • à l'aise pour répondre à l'avocat de la partie adverse
3	<ul style="list-style-type: none"> • performance convenant au rôle • compréhension suffisante du procès • aptitude partielle à tirer des conséquences • parfois capable de fournir des réponses convenant à l'importance du procès • généralement à l'aise pour répondre à l'avocat de la partie adverse
2	<ul style="list-style-type: none"> • participation et enthousiasme limités • compréhension insuffisante du procès • rarement capable de fournir des réponses convenant à l'importance du procès • réponses peu appropriées données à l'avocat de la partie adverse
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme; peu d'efforts pour être crédible • réponses comportant souvent des renseignements erronés par rapport aux faits • rarement capable de comprendre l'avocat de la partie adverse et de lui répondre

Juge	
5	<ul style="list-style-type: none"> • participation entière et crédible, rôle joué avec enthousiasme • solide compréhension des enjeux et des accusations • solide compréhension des différentes sortes de questions convenant à un interrogatoire principal, à un contre-interrogatoire et à un nouvel interrogatoire • excellente présentation des principaux faits au jury • grande compétence dans la façon de conduire la procédure et de faire respecter le code de conduite requis dans la salle d'audience
4	<ul style="list-style-type: none"> • rôle joué avec réalisme et enthousiasme • bonne perception du sens de l'information liée au procès • bonne compréhension des différentes sortes de questions convenant à un interrogatoire, à un contre-interrogatoire et à un nouvel interrogatoire; réagit de manière appropriée aux objections et sait conduire la procédure • capable de présenter les principaux faits au jury • capable de maintenir l'ordre lors de la procédure judiciaire
3	<ul style="list-style-type: none"> • rôle bien joué • bonne compréhension de l'ensemble du procès • bonne compréhension des différentes sortes de questions utilisées par les avocats et de la façon de les diriger • présentation des faits de base au jury • capable de maintenir un minimum d'ordre dans la salle
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum de participation et d'enthousiasme • compréhension incomplète du procès • indécis sur les questions à poser durant la procédure et souvent incertain quant à la façon de répondre • connaissance insuffisante des faits à présenter au jury • mauvaise connaissance du rôle qu'il doit jouer pour assurer le maintien de l'ordre dans la salle
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme • compréhension très limitée du procès • aucune compréhension des différentes sortes de questions utilisées par les avocats dans la salle d'audience ni de la façon de les diriger • incapable de présenter les principaux faits au jury • aucun effort pour conduire la procédure dans la salle
Membre du jury	
5	<ul style="list-style-type: none"> • rôle joué avec cœur et réalisme • attention entière prêtée au déroulement du procès; capable de prendre de très bonnes notes et de les organiser • durant les délibérations, manifestation d'excellentes compétences à travailler en groupe • prise en compte sérieuse de tous les éléments de preuve lors de la prise de décision finale
4	<ul style="list-style-type: none"> • rôle joué avec réalisme et enthousiasme • bonnes notes prises lors du déroulement du procès; attentif • bon coéquipier durant les délibérations • prise en compte adéquate de tous les éléments de preuve lors de la prise de décision finale
3	<ul style="list-style-type: none"> • rôle bien joué • bonnes notes prises lors du déroulement du procès; manque d'intérêt occasionnel • durant les délibérations, manifestation de bonnes compétences à travailler en groupe • bonne considération des éléments de preuve lors de la prise de décision finale
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum de participation et d'enthousiasme • notes incomplètes prises durant le déroulement du procès • peu d'effort fait pour participer au travail de groupe durant les délibérations • décision prise de manière partielle et sans tenir compte de tous les éléments de preuve
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme • presque aucun effort pour prendre des notes • à peu près aucun effort pour participer aux délibérations • aucune considération des éléments de preuve lors de la prise de décision finale

Greffier	
5	<ul style="list-style-type: none"> • performance enthousiaste et crédible; comportement professionnel • connaissance complète du protocole de la salle d'audience • voix forte et claire • chronométrage exécuté avec précision • très respectueux • respect de l'horaire
4	<ul style="list-style-type: none"> • performance crédible; comportement généralement professionnel • connaissance de la plupart des éléments concernant le protocole de la salle d'audience • voix claire • chronométrage exécuté avec précision • rôle joué de manière respectueuse
3	<ul style="list-style-type: none"> • rôle bien joué; comportement approprié • connaissance des éléments de base concernant le protocole de la salle d'audience • voix appropriée • chronométrage bien exécuté • écarts occasionnels en matière de respect
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum d'enthousiasme; comportement pas toujours approprié • manque de connaissance du protocole de la salle d'audience • voix insuffisamment claire • difficulté à exécuter le chronométrage avec précision • peu d'efforts pour se montrer respectueux
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme • aucune connaissance du protocole de la salle d'audience • voix faible et insuffisamment claire • aucun effort pour exécuter le chronométrage • aucun respect du rôle à jouer
Shérif (huissier)	
5	<ul style="list-style-type: none"> • performance enthousiaste et crédible; comportement professionnel • grande connaissance du protocole de la salle d'audience • voix forte et claire • contrôle de la foule fait avec assurance • annonce claire du comportement attendu dans la salle d'audience
4	<ul style="list-style-type: none"> • performance enthousiaste et crédible; comportement professionnel • bonne connaissance du protocole de la salle d'audience • voix claire • bon contrôle de la foule • annonce claire du comportement attendu dans la salle d'audience
3	<ul style="list-style-type: none"> • participation et comportement adéquats et crédibles • connaissance du protocole de la salle d'audience • voix appropriée • tentatives faites pour contrôler la foule • annonce appropriée du comportement attendu dans la salle d'audience
2	<ul style="list-style-type: none"> • minimum d'enthousiasme, comportement approprié • manque de connaissance du protocole de la salle d'audience • voix souvent basse • tentatives sporadiques pour contrôler la foule • mauvaise communication des attentes concernant le comportement à suivre dans la salle d'audience
1	<ul style="list-style-type: none"> • manque évident de participation et d'enthousiasme • aucune connaissance du protocole de la salle d'audience • voix à peu près inaudible • aucune tentative pour contrôler la foule • aucune tentative ou tentatives limitées pour communiquer les attentes concernant le comportement à suivre dans la salle d'audience

Instrument d'évaluation

PROCÈS FICTIF : PRÉPARATION ET RÉSUMÉ

<p style="text-align: center;">5 Dépasse les attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du procès : examen très détaillé des questions de base (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi); enjeux des activistes expliqués en détail, connaissance détaillée de la mondialisation et de la dynamique du pouvoir entre les parties intéressées • Résumé des arguments pour ou contre l'accusé : 5 points ou plus par camp; explications claires et détaillées • Bibliographie : bonne présentation, au moins 10 sources provenant d'un grand nombre de médias • Résumé dans le journal : processus d'apprentissage personnel expliqué de manière judicieuse et détaillée; verdict du procès bien appuyé par un résumé complet des éléments de preuve
<p style="text-align: center;">4 Satisfait entièrement aux attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du procès : bon examen des questions de base (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi); enjeux des activistes compris; liens avec la mondialisation et la dynamique du pouvoir entre les parties bien établis • Résumé des arguments pour ou contre l'accusé : au moins 4 points par camp; explications données dans des phrases complètes • Bibliographie : 1 ou 2 erreurs mineures de présentation; au moins 7 sources provenant de 2 ou 3 types de médias • Résumé dans le journal : bonne explication du processus d'apprentissage; verdict du procès appuyé par un résumé complet des éléments de preuve
<p style="text-align: center;">3 Satisfait aux attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du procès : examen de la plupart des questions de base (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi); enjeux de base des activistes compris • Résumé des arguments pour ou contre l'accusé : au moins 2 ou 3 points par camp • Bibliographie : quelques erreurs de présentation; 1 ou 2 sources provenant de médias non conformistes • Résumé dans le journal : explications données sur 1 ou 2 aspects de l'apprentissage; verdict du procès appuyé par des éléments de preuve
<p style="text-align: center;">2 Satisfait aux attentes (de façon minimale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du procès : examen de certains éléments des questions de base (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi); description très sommaire des enjeux des activistes • Résumé des arguments pour ou contre l'accusé : 1 ou 2 points par camp • Bibliographie : présentation en grande partie incorrecte; de 1 à 3 sources provenant d'un seul type de média • Résumé dans le journal : apprentissage personnel mal compris et décrit; verdict du procès mal appuyé par des éléments de preuve
<p style="text-align: center;">1 Ne satisfait pas encore aux attentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse initiale du procès : très courte description des questions de base (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi); enjeux des activistes pas compris ou pas bien expliqués • Résumé des arguments pour ou contre l'accusé : jusqu'à un argument par camp; arguments mal compris et mal expliqués • Bibliographie : présentation tout à fait incorrecte; 1 seule source utilisée • Résumé dans le journal : aucune tentative pour décrire son apprentissage personnel; verdict non appuyé par des éléments de preuve



RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Éducation civique 11

Cette section renferme des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage; elle inclut l'URL permettant de consulter le document contenant les titres, les descriptions et renseignements nécessaires pour commander les ressources d'apprentissage recommandées de la collection par classe du programme d'études d'Éducation civique 11.

En quoi consistent les ressources d'apprentissage recommandées?

Les ressources d'apprentissage recommandées sont des ressources qui, après avoir été soumises à un processus d'évaluation par des enseignants-évaluateurs, portent désormais le titre de ressource recommandée pour la province à la suite d'un arrêté ministériel. On compte parmi ces ressources du matériel imprimé, des vidéos, des logiciels et des CD-ROM, des jeux et du matériel de manipulation, et d'autres documents multimédias. En général, ces ressources peuvent être utilisées par les élèves, mais elles peuvent aussi comprendre des renseignements destinés principalement aux enseignants.

L'information concernant les ressources recommandées est organisée sous forme de collection par classe. Une collection par classe peut être considérée comme un « ensemble de départ » de ressources de base permettant de présenter le programme d'études. Dans bien des cas, la collection par classe comporte un choix de plus d'une ressource pour appuyer les composantes du programme; les enseignants peuvent ainsi choisir les ressources répondant le mieux à différents styles d'enseignement ou d'apprentissage. Les enseignants peuvent aussi compléter la collection par classe par des ressources approuvées localement.

Quels types de ressources trouve-t-on dans une collection par classe?

Les ressources d'apprentissage d'une collection par classe sont réparties en deux catégories : les ressources d'ensemble et les ressources additionnelles. Les ressources d'ensemble couvrent une bonne partie des résultats d'apprentissage, tandis que les ressources additionnelles sont plutôt thématiques et appuient les résultats d'apprentissage de composantes particulières ou un groupe de résultats d'apprentissage.

Le Ministère met à jour régulièrement les collections par classe à l'URL suivant :

http://www.bced.gov.bc.ca/irp_ressources/lr/resource/f_gradcoll.htm

Veillez vous y référer pour obtenir la liste la plus récente des ressources recommandées.

Comment les enseignants peuvent-ils s'y prendre pour choisir les ressources d'apprentissage qui répondent aux besoins de leur enseignement?

Les enseignants doivent utiliser :

- les ressources d'apprentissage recommandées pour la province
OU
- les ressources soumises à un processus d'évaluation local et approuvées par le district scolaire.

Avant de choisir et d'acheter de nouvelles ressources d'apprentissage, il faut dresser un inventaire des ressources déjà disponibles en consultation avec les centres de ressources de l'école et du district.

Vous trouverez les renseignements concernant les initiatives du Ministère pour appuyer l'acquisition de ressources à l'URL suivant :

http://www.bced.gov.bc.ca/irp_ressources/lr/resource/res_main.htm

Quels sont les critères utilisés pour évaluer les ressources d'apprentissage?

Le ministère de l'Éducation évalue les ressources d'apprentissage qui appuient les programmes d'études de la Colombie-Britannique et qui seront utilisées par les enseignants ou les élèves pour les besoins de l'enseignement et de l'évaluation. Les critères d'évaluation utilisés sont centrés sur le contenu, la conception pédagogique, la conception technique et les considérations sociales.

La publication suivante du Ministère comporte d'autres renseignements sur l'examen et la sélection des ressources d'apprentissage : *Guide pour l'évaluation, la sélection et la gestion des ressources d'apprentissage* (révisé en 2002), qui se trouve à l'URL suivant :
http://www.bced.gov.bc.ca/irp/resdocs/f_resdocs.htm

Quel est le financement offert pour l'achat de ressources d'apprentissage?

Au moment du processus de sélection, les enseignants doivent connaître les politiques et procédures de l'école et du district relatives au financement des ressources d'apprentissage afin de savoir combien d'argent ils peuvent dépenser. Des sommes sont allouées aux districts scolaires pour répondre à différents besoins, dont l'achat de ressources d'apprentissage. La sélection des ressources d'apprentissage doit être considérée comme un processus permanent exigeant une détermination des besoins ainsi qu'une planification à long terme qui permet de répondre aux priorités locales et aux objectifs individuels.

La collection par classe

Le tableau de la collection par classe dresse la liste des ressources d'apprentissage recommandées par support médiatique tout en établissant les liens avec les composantes du programme. Une bibliographie annotée est présentée à la suite du tableau. Les enseignants doivent vérifier auprès des fournisseurs que les renseignements sont complets et mis à jour avant de passer une commande. La plupart des fournisseurs ont des sites Web faciles à consulter.

Sites Web

En raison de leur nature transitoire, les sites Web ne sont pas soumis au processus d'évaluation provincial. Cependant, dans certains cas, Internet est la source d'information la plus à jour et la plus pertinente pour les élèves qui suivent le programme d'études d'Éducation civique 11. Une liste de sites Web utiles, présentée par ordre alphabétique, est fournie à la fin de cette section. Cette liste fait état de sites Web canadiens non commerciaux qui sont soit sous le parrainage du gouvernement, soit présentés par des partenaires du monde de l'éducation ou des organismes réglementés à l'échelle nationale. Ces sites Web ne portent pas le titre de ressource recommandée et, comme dans le cas de toutes les ressources d'apprentissage complémentaires, ils ne peuvent être utilisés qu'après avoir été approuvés localement. Ces sites sont utiles pour les recherches des élèves ou pour aider les enseignants à élaborer leurs plans de cours et leurs activités d'évaluation.

Légende des icônes des supports médiatiques

Les icônes suivantes correspondent aux différents supports médiatiques des ressources d'apprentissage recommandées dans la bibliographie annotée des collections par classe. Chaque collection par classe ne réunit pas nécessairement des ressources dans tous les supports médiatiques.



Cassette audio



CD-ROM



Diapositives



Disque compact



DVD



Jeu/Matériel de manipulation



Logiciel



Matériel imprimé



Matériel imprimé – Collection



Multimédia



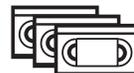
Site Web



Trousse



Vidéo



Vidéo – Collection

Vous pouvez consulter la collection par classe d'Éducation civique 11 la plus récente à l'URL suivant :
http://www.bced.gov.bc.ca/irp_resources/lr/resource/f_gradcoll.htm

SITES WEB SÉLECTIONNÉS

Bien que les sites Web suivants ne portent pas le titre de ressources recommandées, ils sont fournis afin d'appuyer les enseignants dans l'enseignement et l'évaluation du programme d'études d'Éducation civique 11. Comme dans le cas de toutes les ressources complémentaires, ces ressources ne peuvent être utilisées qu'après avoir été approuvées localement. Les enseignants doivent prévisualiser les sites afin de choisir ceux dont l'utilisation est appropriée pour leurs élèves; ils doivent aussi veiller à ce que les élèves connaissent les politiques du district concernant l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet.

Les sites Web sélectionnés, dont la mise à jour a été faite en octobre 2005, ne constituent pas une liste exhaustive; ils représentent un « ensemble de départ » des sites susceptibles d'être utilisés pour le programme d'études d'Éducation civique 11. Plusieurs de ces sites offrent des liens vers d'autres ressources destinées aux enseignants et aux élèves. Pour aider davantage les enseignants, bon nombre de sites, ou de pages précises à l'intérieur d'un site, sont aussi repris individuellement dans les sections correspondantes des « Modèles d'évaluation formative ».

Les textes entre guillemets ont été tirés des sites Web français mentionnés.

Agence canadienne de développement international (ACDI, Gouvernement du Canada)

<http://www.acdi-cida.gc.ca/index-f.htm>

L'ACDI appuie le développement durable dans les pays en voie de développement de façon à réduire la pauvreté et à faire de la planète un lieu plus sûr, plus équitable et plus prospère.

Agir contre les changements climatiques (Gouvernement du Canada)

<http://climatechange.gc.ca/francais/default.asp>

Ce site vous renseigne sur les changements climatiques, en particulier sur les données scientifiques, les effets et l'adaptation nécessaire; vous apprendrez aussi ce que peuvent faire les individus, les gouvernements, les entreprises, l'industrie et les communautés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Visitez la section « Défi d'une tonne » pour découvrir ce que vous pouvez faire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour apprendre à consommer moins d'énergie, à économiser de l'argent, à améliorer la qualité de l'air et à protéger l'environnement.

Les Archives de Radio-Canada

<http://archives.radio-canada.ca/index.asp?IDLan=0>

Ce site renferme des métrages d'archives télévisuelles et d'autres renseignements liés à une multitude de sujets pertinents pour le cours d'Éducation civique 11 (p. ex. la création du Nunavut, l'affaire Gouzenko, l'accord Meech, des débats sur la peine de mort, la Crise d'octobre, le régime d'assurance maladie, certains conflits et guerres). Les recherches se font par catégorie et par date. Par ailleurs, une section du site est destinée aux enseignants et comprend du matériel pédagogique créé pour compléter bon nombre de sujets.

Assemblée des Premières Nations (APN)

<http://www.afn.ca/>

« L'Assemblée des Premières Nations est l'organisation nationale qui représente tous les citoyens des Premières Nations au Canada, peu importe leur âge, leur sexe ou leur lieu de résidence. » Au Canada, les Premières Nations regroupent plus de 630 communautés. Le secrétariat de l'APN vise à présenter les points de vue des diverses communautés des Premières Nations, par l'entremise de leurs chefs respectifs, dans des domaines comme les droits des autochtones et les droits issus des traités, le développement économique, l'éducation, les langues et l'alphabétisme, la santé, le logement, le développement social, la justice, la taxation, les revendications territoriales et l'environnement.

L'Atlas du Canada (Ressources naturelles Canada)

<http://atlas.gc.ca/site/francais/index.html>

« L'Atlas du Canada fournit des publications produites à partir de données géographiques reconnues, à jour et accessibles à l'échelle du pays. En travaillant de concert avec des partenaires, l'Atlas contribue à l'intégration et à l'analyse de diverses données afin d'augmenter les connaissances générales sur le Canada. » Comprend une série de cartes thématiques (p. ex. langue, âge, famille, utilisation du sol).

La Banque mondiale

<http://www.banquemondiale.org/>

La Banque mondiale est l'une des plus importantes sources d'aide au développement. Elle œuvre dans plus de 100 pays en voie de développement en axant principalement ses efforts sur les gens et les pays les plus pauvres.

Bienvenue au Parlement du Canada (Gouvernement du Canada)

<http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F>

Le site Web du Parlement du Canada, créé et mis à jour conjointement par le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, offre de l'information sur le Parlement du Canada.

Le Canada et le monde (Gouvernement du Canada)

http://canadainternational.gc.ca/caw/Canada_et_le_monde-fr.aspx

Le site « Le Canada et le monde » est la meilleure source à consulter pour obtenir de l'information à jour sur les activités et les relations internationales du Canada. On y explique la contribution qu'apporte le Canada à la paix dans le monde, à la sécurité, au développement et à la protection et la préservation de l'environnement. Ce site permet aussi de se renseigner sur la place qu'occupe le Canada dans le monde.

Canal civique (en préparation)

<http://www.civicschannel.com/indexf.php>

(le site anglais The Civics Channel est disponible à : <http://www.civicschannel.com/indexc.php>)

Canal civique est un organisme non partisan et sans but lucratif, qui soutient la recherche, l'enseignement et l'apprentissage de sujets liés à la citoyenneté et à la société, à la politique, aux droits de la personne et au système juridique. Par l'entremise de ses volets innovation et enquête, cet organisme a comme mission d'améliorer l'apprentissage et l'enseignement de l'éducation civique de façon à promouvoir l'éveil aux questions civiques, la participation civique et l'acquisition de connaissances sur ce sujet. Il a aussi comme mission de mieux sensibiliser et renseigner les élèves sur les questions internationales, et de les préparer à avoir une vie de plus en plus mondialisée et à devenir des citoyens actifs qui se forgeront un avenir meilleur. Comprend diverses ressources, dont un babillard, une bibliothèque sur la citoyenneté et le texte « Civics Canada Online Textbook » (ressource recommandée en anglais, voir la Collection par classe).

Citizens Assembly on Electoral Reform

(disponible seulement en anglais)

<http://www.citizensassembly.bc.ca/public>

L'organisme « Citizens' Assembly » est une institution indépendante et non partisane regroupant des citoyens qui se rencontrent en vue d'étudier le système électoral de la Colombie-Britannique – en particulier l'influence qu'exercent nos votes sur l'élection des personnes qui deviendront membres de l'assemblée législative provinciale.

Citoyenneté (Citoyenneté et Immigration Canada)

<http://www.cic.gc.ca/francais/citizen/index.html>

« Renseignez-vous sur la citoyenneté canadienne ou sur la façon de devenir citoyen. »

Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies

<http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>

Texte intégral de la Déclaration de 1948.

Échange sur les études canadiennes

<http://www.ics.ca/default.html>

L'échange sur les études canadiennes est un congrès annuel et bilingue auquel peuvent participer les élèves de 11^e année de l'ensemble du pays; ce congrès encourage les jeunes Canadiens à se rencontrer, à écouter d'éminents conférenciers, et à partager leurs idées et leurs expériences qui ont de l'importance.

ÉcoAction (Environnement Canada)

http://www.ec.gc.ca/ecoaction/what_is_f.html

ÉcoAction est un programme d'Environnement Canada qui fournit une aide financière aux organismes communautaires pour des projets qui entraînent des résultats mesurables et positifs sur l'environnement. « Les organismes à but non lucratif sont admissibles, notamment les groupes communautaires et autochtones, les Conseils de Premières Nations, les clubs de bienfaisance, les associations et les organisations de jeunes et d'ainés. »

Élections Canada

<http://www.elections.ca/accueil.asp?textonly=false>

Élections Canada est l'organisme non partisan responsable de la conduite des élections et des référendums fédéraux. En accord avec son mandat établi par le Parlement du Canada, l'organisme consacre une bonne partie de ses efforts à rendre l'information concernant le système électoral fédéral facilement accessible à tous les Canadiens. Ce site Web est un moyen d'y parvenir et l'organisme fait en sorte qu'il soit une ressource intéressante et accessible pour toute personne s'intéressant aux élections.

EnviroZine (Environnement Canada)

http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/home_f.cfm

L'actualité environnementale canadienne.

Fonds monétaire international (FMI)

<http://www.imf.org/external/fra/index.asp>

Le FMI consiste en un regroupement de 184 pays, qui travaillent à stimuler la coopération monétaire à l'échelle internationale, à assurer la stabilité financière, à faciliter le commerce international, à favoriser un taux d'emploi élevé et une croissance économique durable, et à réduire la pauvreté.

Food for Thought (Knowledge Network)

(disponible seulement en anglais)

<http://www.knowledgenetwork.ca/foodforthought/index.html>

Ce site multimédia aborde toutes les questions en lien avec les aliments de votre cuisine et les controverses dont ils sont l'objet à partir de la ferme où ils sont produits jusqu'au laboratoire où ils sont transformés et au supermarché où ils sont emmagasinés.

Global Warning (Knowledge Network)

(disponible seulement en anglais)

<http://www.knowledgenetwork.ca/globalwarning/splash.html>

Les émissions des combustibles fossiles ont des répercussions désastreuses sur la planète. Dans ce site multimédia, vous découvrirez ce qui cause les changements climatiques, leurs effets sur les êtres vivants ainsi que les raisons pour lesquelles ils préoccupent les scientifiques.

Government House (BC)

(disponible seulement en anglais)

<http://www.ltgov.bc.ca/default.htm>

Contient de l'information sur le bureau (Government House) et les tâches du lieutenant-gouverneur. Renferme une section pour les jeunes (Youth Zone) et des archives des discours passés.

Institute on Governance

(disponible seulement en anglais)

<http://www.iog.ca/>

Institute on Governance explore et fait connaître, au Canada et ailleurs dans le monde, le concept d'exercice équilibré du pouvoir; il en fait aussi la promotion tout en aidant les gouvernements, le secteur bénévole et communautaire ainsi que le secteur privé à mettre ce concept en pratique pour le bien-être des citoyens et de la société. L'Institut concentre ses efforts sur des domaines précis, dont :

- l'exercice des pouvoirs par les autochtones
- les mécanismes de responsabilisation et de mesure du rendement
- la technologie et l'exercice des pouvoirs
- les valeurs, l'éthique et les risques

InterJeunes

<http://www.youthlinks.org/index.do>

Site dont le but est de faire connaître l'Histoire ainsi que certaines questions sociales aux élèves du secondaire vivant au Canada et partout dans le monde. Comporte des ressources organisées par thèmes, à l'intention des enseignants et des élèves.

Jeunes électeurs (Élections Canada)

http://www.elections.ca/content_youth.asp?section=yth&document=index&lang=f&textonly=false

« Quand vous votez, vous avez du pouvoir. Le pouvoir de vous exprimer et de vous faire entendre. Ce site vous montre comment faire. Il est rempli d'information pour tous ceux et celles qui veulent en apprendre plus sur les élections. Vous pouvez y trouver des réponses à des questions de base, ou l'explorer davantage pour plus de détails sur le système électoral du Canada. »

Langues au Canada (Centre de recherche et d'information sur le Canada, CRIC)

http://www.cric.ca/fr_html/guide/language/language.html

Renseignements démographiques sur les langues parlées au Canada.

Law Courts Education Society of BC*(disponible seulement en anglais)*<http://www.lawcourtsed.ca>

La « Law Courts Education Society » est une organisation sans but lucratif qui fournit des programmes et des services éducatifs concernant le système juridique du Canada et de la Colombie-Britannique. Elle aide le public à comprendre le fonctionnement du système juridique; elle aide aussi les personnes qui y travaillent à mieux comprendre les problèmes liés à la justice auxquels font face les gens vivant dans nos communautés. Grâce au soutien de ses partenaires, fondateurs et bénévoles, elle s'efforce de rendre le système juridique accessible à tout le monde.

Local Government—Elections (BC Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services)*(disponible seulement en anglais)*<http://www.mcaaws.gov.bc.ca/lgd/infra/>

Contient de l'information sur le gouvernement de la Colombie-Britannique, entre autres, un « Candidate's Guide » (guide du candidat) qui donne un aperçu général du processus électoral.

Lois et règlements codifiés du Canada<http://lois.justice.gc.ca/fr/index.html>

Liens vers toutes les lois fédérales existantes.

Ministère de la Justice Canada<http://canada.justice.gc.ca/fr/index.html>

« Le ministère de la Justice vise l'excellence dans la pratique du droit. Il est chef de file au Canada et à l'échelle internationale et est au premier rang des questions juridiques qui sont pertinentes dans la vie quotidienne des Canadiens – des questions telles que les droits de la personne, la sécurité publique, le gouvernement électronique et la biotechnologie. »

MLA Finder (BC)*(disponible seulement en anglais)*<http://www.legis.gov.bc.ca/mla/3-1-1.htm>

Répertoire des membres de l'assemblée législative; la recherche se fait par nom, par circonscription électorale ou par code postal.

Module de simulation du Parlement (Gouvernement du Canada)http://www.parl.gc.ca/information/about/education/empu/french/introduction_f.htm

Fournit aux enseignants des outils et des moyens qui permettent de simuler une journée au Parlement du Canada. Cette ressource est assez flexible pour pouvoir être adaptée à toutes sortes de situations d'enseignement.

Musée virtuel du Canadahttp://www.museevirtuel.ca/Francais/index_flash.html

Un portail vers un certain nombre d'expositions virtuelles créées par des musées canadiens et portant sur une vaste gamme de sujets liés au cours d'Éducation civique 11 (p. ex. les réfugiés, l'Holocauste, les camps d'internement pour les Japonais, les écoles résidentielles).

Nations Unies (ONU)

<http://www.un.org/french/>

Les Nations Unies jouent un rôle central sur la planète. Les Nations Unies et leurs organisations affiliées travaillent à résoudre les problèmes auxquels font face les populations du monde entier; elles voient donc à faire respecter les droits de la personne, à protéger l'environnement, à combattre la maladie, à favoriser le développement et à réduire la pauvreté. Ce site contient des liens vers des organisations faisant partie des Nations Unies, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ombudsman British Columbia

(disponible seulement en anglais)

<http://www.ombud.gov.bc.ca/>

En se fondant sur la connaissance et l'appréciation des principes, des responsabilités et des pouvoirs que lui confère la *Ombudsman Act* (Loi sur l'ombudsman) et sous l'impulsion de son engagement à offrir justice et traitement équitable, le bureau de l'ombudsman lutte pour la justice et la responsabilisation de l'administration publique en Colombie-Britannique. L'ombudsman reçoit les demandes et les plaintes portant sur les pratiques utilisées et les services fournis par les organismes publics. Bien qu'il n'agisse pas à titre d'avocat, l'ombudsman peut mener des enquêtes impartiales et confidentielles afin de déterminer si un organisme public sert de manière juste les personnes qui font affaire avec lui.

Organisation des États Américains (OEA)

<http://www.oas.org/main/french/>

Les États américains ont mis sur pied cette organisation internationale en vue d'assurer la paix et la justice, de favoriser leur solidarité, de renforcer leur collaboration et de défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

<http://www.nato.int/home-fr.htm>

L'OTAN a pour principal but de protéger la liberté et la sécurité de tous ses membres en prenant les moyens militaires et politiques à sa disposition en conformité avec le Traité de l'Atlantique Nord et les principes de la *Charte des Nations Unies*.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

<http://www.wto.org/indexfr.htm>

« L'Organisation mondiale du commerce est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Le but est d'aider les producteurs de biens et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités. »

Passerelle d'information pour le consommateur canadien

<http://consumerinformation.ca/app/oca/ccig/main.do?language=fr>

Une passerelle unique et centrale pour connaître l'information et les services offerts par les ONG et les gouvernements du Canada. Ce site est conçu de façon à aider les consommateurs canadiens à faire face aux défis que soulève l'arrivée de toutes sortes de nouveaux produits et services, souvent complexes, offerts par des entreprises dont le siège social peut se trouver n'importe où dans le monde.

Patrimoine canadien (Gouvernement du Canada)

http://www.pch.gc.ca/index_f.cfm

« Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes nationaux qui font la promotion d'un contenu canadien, encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active, et appuient et consolident les liens qui unissent les Canadiens et les Canadiennes. »

PBS Programs A-Z

(disponible seulement en anglais)

http://www.pbs.org/search/search_programsaz.html

Comporte des liens vers des sites complémentaires pour un grand nombre d'émissions documentaires qui sont produites par PBS et dont le contenu est pertinent avec les sujets liés au civisme (p. ex. résolution pacifique de conflits, commercialisation, terrorisme, immigration, contrôle des armes à feu, questions environnementales). La plupart des sites comportent des études de cas, de l'information générale, des leçons et d'autres ressources.

Programme de la sécurité humaine (Affaires étrangères Canada)

<http://www.humansecurity.gc.ca/psh-fr.asp>

« Il s'agit de bâtir un monde où les normes humanitaires universelles et l'État de droit protégeront tous les individus, où les institutions internationales seront en mesure de faire respecter ces normes et d'exiger des comptes de ceux qui les violeront. Bref, un monde où chacun sera à l'abri de la peur. »

Programme éducatif sur les valeurs olympiques canadiennes (Comité Olympique Canadien)

http://www.olympic.ca/FR/education/values_education.shtml

Le Programme éducatif sur les valeurs olympiques canadiennes est basé sur les sept valeurs olympiques canadiennes (l'excellence, le plaisir, l'impartialité, le respect, l'épanouissement de l'être, le leadership et la paix). « Le programme présente ces valeurs d'une manière réaliste et intéressante en établissant des liens avec la vie de tous les jours des élèves. »

Réseau Éducation-Médias

<http://www.media-awareness.ca/>

« Fournit aux adultes, comme aux jeunes, de nombreux documents de référence offrant une variété de points de vue sur les grandes questions que posent les médias. » Comprend une section pour les parents, une autre pour les enseignants ainsi que des ressources sur une panoplie de sujets comme la promotion des produits du tabac, les activités criminelles, les mines terrestres, les stéréotypes raciaux, la représentation des femmes et des hommes et la protection de la vie privée.

Revised Statutes and Consolidated Regulations of British Columbia

(disponible seulement en anglais)

<http://www.qp.gov.bc.ca/statreg/>

Liens vers des lois provinciales courantes.

Le Site G8 du Canada (Gouvernement du Canada)

<http://www.g8.gc.ca/menu-fr.asp>

Comporte de l'information générale, des communiqués de presse et des documents provenant des différents sommets du G8.

Société du Musée canadien des civilisations (Gouvernement du Canada)

<http://www.civilization.ca>

« L'institution culturelle la plus importante et la plus populaire du Canada, la Société gère le Musée canadien des civilisations et le Musée canadien de la guerre. »

Statistique Canada

http://www.statcan.ca/francais/edu/index_f.htm

Données sur les individus, les biens immeubles et l'économie, que les élèves peuvent utiliser dans leurs recherches. Renferme aussi les données sur le plus récent recensement. La section « Valeurs civiques et société : enjeux émergents » (http://www.statcan.ca/francais/kits/issues/issue_f.htm) est particulièrement intéressante pour ce cours.

Taking a Stand

(disponible seulement en anglais)

<http://www.takingastand.com>

Donne accès à des ressources et à de l'information sur les problèmes de criminalité et de violence chez les jeunes. Ce site permet l'accès à la « Youth Against Violence Line » ainsi qu'à des activités et à des jeux interactifs.

La Voie verte^{MC} (Environnement Canada)

<http://www.ec.gc.ca/fenvhome.html>

« La ressource Internet d'information météorologique et environnementale. La Voie verte^{MC} aide les Canadiens à entrer en communication, à échanger de l'information et à partager des connaissances afin d'être en mesure de prendre des décisions en matière d'environnement. »

Vote Étudiant

<http://www.studentvote.ca/frindex.php>

« Le Vote étudiant désire donner la possibilité à tous les élèves du Canada de participer activement à une simulation, non partisane, d'élection pendant une campagne officielle. Notre mission est de réaliser des expériences enrichissantes et d'encourager la participation à la citoyenneté de tous les jeunes canadiens. »

Youth Challenge International

(disponible seulement en anglais)

<http://www.yci.org/index.html?home.html> | | /home/

« *Youth Challenge International* associe développement communautaire, promotion de la santé et conservation dans le cadre de projets enrichissants développés par des équipes de volontaires dynamiques de 18 à 35 ans. *Youth Challenge International* croit que les jeunes peuvent apporter une contribution significative au développement des communautés faisant partie de nos pays partenaires. Ces efforts répondent à des besoins de base et vont de pair avec les stratégies de développement de chacun des pays où œuvre cet organisme. Les sujets prioritaires sont, entre autres, le sida, les infrastructures communautaires, l'acquisition de compétences chez les jeunes, les réseaux de femmes et le développement des aptitudes. »



GLOSSAIRE

Éducation civique 11

Ce glossaire renferme une liste de termes utilisés dans cet Ensemble de ressources intégrées et définis en fonction de leur intérêt pour le cours d'Éducation civique 11. Il est fourni pour des besoins de clarification et ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive des termes liés aux sujets du cours d'Éducation civique 11.

A

Absolutisme

Tout système ou régime politique dans lequel le ou les dirigeants exercent leur pouvoir sans restrictions.

Action directe

Forme de participation civique active. Par exemple : grèves, piquetage, boycottage, grèves d'occupation et manifestations.

Anarchie

1. Société où toutes formes de lois et d'autorité gouvernementale sont remplacées par l'association libre et la coopération volontaire des individus et des groupes.
2. Désordre souvent accompagné de violence résultant d'une absence de lois et d'autorité gouvernementale.

C

Capitalisme

Philosophie ou système dans lequel les produits de consommation et les instruments de production de la société sont sous contrôle privé, et où la vente des biens et services se fait dans le but de faire du profit.

Civique

Relatif aux droits et aux responsabilités des citoyens.

Communisme

Philosophie ou système dans lequel les biens de production et les biens immobiliers appartiennent à l'État, et où la production et la distribution des biens et services sont sous le contrôle de l'État.

Croyances et valeurs

Dans le cadre de cet ERI, ce terme renvoie aux points de vue et aux idées qui guident la prise de décisions (p. ex. équité, fiabilité, logique, empathie, objectivité, honnêteté, respect, pertinence, économie, perception du public, responsabilité collective, tolérance face à l'ambiguïté, empressement à participer, altruisme, efficacité).

D

Démocratie

Régime politique où les lois sont établies par les citoyens soit par plébiscite (démocratie participative), soit par des représentants élus pour agir au nom des citoyens (démocratie représentative).

Désobéissance civile

Refus d'obéir à certaines lois; cette stratégie est utilisée dans l'intention de persuader le gouvernement de changer sa position.

E

Éléments déterminants

Dans le cadre de cet ERI, événements et facteurs, actuels et passés, qui aident à définir l'identité canadienne. Par exemple :

- le rôle des individus dans la société
- l'exercice des pouvoirs
- les droits et les responsabilités
- la culture, la langue, le patrimoine et la communauté
- l'environnement et la géographie
- les relations internationales

État naturel

Relatif à une manière de vivre où les individus exercent un contrôle complet sur leur vie sans se soumettre à des restrictions de l'extérieur.

Éthique

Morale qui permet de guider et d'évaluer le comportement des êtres humains.

M

Médiation

Forme de résolution de conflits dans laquelle un intermédiaire neutre aide les deux parties en litige à trouver une solution acceptable pour les deux parties.

P

Parti pris

En relation avec l'information et les ressources, ce terme renvoie à un point de vue ou à une préférence pour un aspect d'une question ou d'un argument; les partis pris peuvent nuire à l'aptitude du lecteur à analyser une situation de manière objective. Les partis pris ne sont pas nécessairement « mauvais » ni « injustes », mais il faut les reconnaître et en tenir compte lorsqu'on évalue la pertinence ou l'application d'une information.

S

Source primaire

Document original ou compte rendu de première main ou donné par un témoin oculaire ayant trait à un événement ou à l'objet d'une enquête.

Source secondaire

Compte rendu préparé une fois l'événement passé et impliquant souvent une certaine interprétation ou synthèse de plus d'une source originale.

Suprématie du droit

Principe démocratique selon lequel aucun individu, groupe ou gouvernement n'est au-dessus des lois et où la société est régie par des lois appliquées de manière juste pour tout le monde.

V

Valeurs

Voir *croyances et valeurs*.